

BHVSİ-SA

Bulletin Hebdomadaire de Veille Sanitaire Internationale - Santé Animale

Du 03/03/2026, semaine du 23/02 au 01/03/2026

Le BHVSİ-SA rapporte et met en perspective des signaux et des alertes en santé animale au niveau national et international. Pour accéder à la thématique souhaitée, **cliquez directement sur le titre.**

Nouvelle palette de couleurs pour les cartes, plus facilement lisibles par tous

Abonnez-vous

		<u>Clavelée en Europe</u> : poursuite des détections en Grèce et Macédoine du Nord.
		<u>Dermatose nodulaire contagieuse en Europe</u> : un nouveau foyer en Espagne, dernier foyer en France le 31/12/2025.
		<u>Influenza aviaire hautement pathogène en Europe</u> : circulation encore active du virus dans les compartiments domestique et sauvage. Premier cas en Bosnie Herzégovine.
		<u>Peste des petits ruminants en Europe</u> : pas de nouvelle déclaration cette semaine.
		<u>Peste porcine africaine en Europe</u> : poursuite des déclarations en Europe.
		<u>Dangers sanitaires à actualité réduite</u> : fièvre aphteuse en Turquie et à Chypre, fièvre catarrhale ovine en Irlande, fièvre de West Nile en Europe, MHE en Europe, rage classique en Europe et en Turquie.

Instructions de lecture : voir en fin de document.

Accédez à la carte interactive

Aucune IA générative n'est utilisée pour les rédactions de la VSI. Seule la collecte de certaines données de veille utilise des outils basés sur des méthodes d'IA pour pré-identifier certains articles (ex : Padiweb, Beacon)



POURSUITE DES DETECTIONS EN GRECE ET EN MACEDOINE DU NORD

Les essentiels

- **Bulgarie** : pas de nouvelle déclaration cette semaine. Au total 183 foyers ont été détectés depuis le 01/07/2025.
- **Grèce** : six nouveaux foyers déclarés. L'incidence mensuelle baisse mais se maintient à un niveau élevé avec 29 détections sur les quatre dernières semaines.
- **Macédoine du Nord** : une nouvelle déclaration cette semaine. Au total quatre foyers ont été détectés depuis le 23/01/2026.
- **Roumanie** : pas de nouvelle déclaration. Au total 21 foyers ont été détectés depuis le 01/07/2025.
- **Serbie** : pas de nouvelle déclaration. Au total trois foyers ont été détectés depuis le premier foyer le 17/09/2025.

À propos de la clavelée

- **Classification réglementaire** : au niveau européen, la maladie est classée « A-D-E », à déclaration obligatoire et éradication immédiate chez les ovins et caprins,
- **Agent pathogène** : maladie virale due à un virus de la famille des *Poxviridae*, genre *Capripoxvirus* proche antigéniquement du virus de la dermatose nodulaire contagieuse.
- **Espèces sensibles** : atteint exclusivement les espèces ovine et caprine détenues. Des espèces sauvages non présentes en Europe peuvent être sensibles. N'atteint pas l'être humain.
- **Modalités de transmission** : directe (+++) par contact avec un animal infecté et/ou indirecte (++) par inhalation d'aérosols infectieux (jetage, salive, exsudats des vésicules, voire croûtes desséchées) ou par piqûre d'arthropode jouant un rôle de vecteur mécanique (±).
- **Symptomatologie** : caractérisée cliniquement par de la fièvre, abattement et la présence de papules ou nodules généralisés. Elle peut entraîner la mort des animaux atteints, avec des taux de mortalité variables pouvant aller jusqu'à 80 % des agneaux dans des élevages ovins atteints. L'impact économique chez les caprins est moindre mais peut entraîner des pertes importantes dans les élevages laitiers.
- **Historique sur la situation sanitaire internationale** : la Turquie a déclaré depuis 2006 un à 311 foyers annuellement. Les derniers foyers en Europe hors Turquie, avant la résurgence en 2023, avaient été déclarés par la Grèce en 2018 dans des îles situées à proximité de la Turquie ([Note VSI, 2018](#)) et par l'Espagne en 2022 ([Note VSI, 2023](#)). La maladie est enzootique en Afrique (y compris dans les pays du nord du continent qui pratiquent la vaccination, comme le Maroc, l'Algérie et la Tunisie), ainsi qu'au Moyen-Orient et en Asie.

Source

- Définition des catégories de maladies selon Règlement (EU) 2018/1882 - [lien](#)
- [Guide pratique de diagnostic et de gestion des épizooties 2010 pages 31-40](#)
- OMSA – Manuel Terrestre - [Chapitre 3.8.12 Clavelée](#)
- Cirad - [Fiche maladie clavelée](#)
- EFSA (2014) Scientific Opinion on sheep and goat pox ([lien](#))
- Commission européenne, SPGP – BTSF, Valence, Espagne : 30 janvier au 1er février 2024 - [Lien](#)

La clavelée est apparue dans les Balkans en Bulgarie le 15/09/2023 et en Grèce le 23/10/2023. Le détail de la situation antérieure au 01/01/2025 est disponible dans le [BHVSI du 01/07/2025](#), et le rapport du [CPVADAAA du 21/05/2025](#).

Bulgarie

Pas de nouvelle déclaration cette semaine depuis le dernier foyer caprin détecté le 30/01/2026 dans le centre du pays. Les précédentes détections avaient également eu lieu dans le centre du pays, majoritairement groupées dans la région de Plovdiv, région fortement touchée, pour atteindre 183 foyers depuis le 01/07/2025 (sources : Commission européenne ADIS le 23/02/2026, [CPVADAAA du 22/01/2026](#)). Deux foyers ont été détectés dans une région à 60 km à l'est (Stara Zagora) le 15/07/2025.

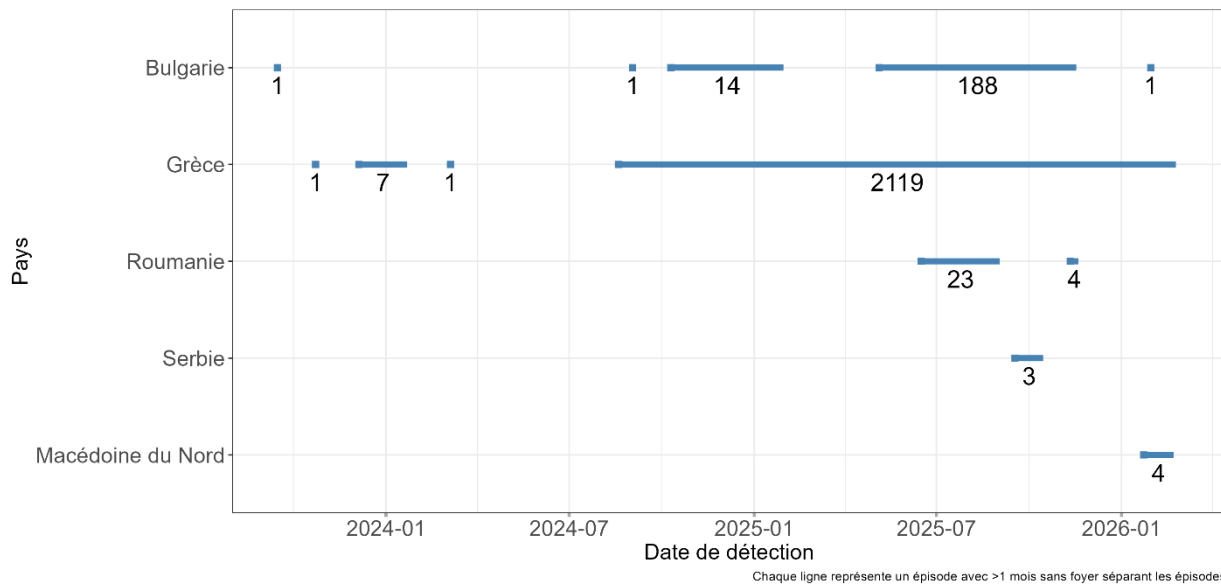


Figure 1. Périodes et nombres de détections de foyers de clavelée par pays du 15/09/2023 (date de première détection dans les Balkans) au 01/03/2026 (source : Commission européenne ADIS le 02/03/2026). NB : chaque trait continu représente une période, avec au moins un mois sans foyer séparant deux périodes.

Grèce

L'incidence augmente depuis fin avril, avec une circulation virale marquée dans plusieurs régions du nord, du centre et de l'est du pays. La forte densité animale, le faible niveau de biosécurité et les mouvements illégaux, en particulier dans le nord (Macédoine orientale et Thrace) sont des facteurs explicatifs de cette augmentation malgré l'implémentation des mesures de contrôle. Cette réémergence après cinq mois sans aucune détection, pourrait être due à une nouvelle introduction du virus sur le territoire. Un bond à 10 km de la frontière avec la Macédoine du Nord (région administrative de Florina) a été observé début juillet. Il s'agissait du premier foyer dans cette zone (Figure 1) (source : [CPVADAAA le 18/09/2025](#)).

Les déclarations de cette semaine rapportent six nouveaux foyers détectés entre le 19 et le 24/02/2026. Les zones infectées de Thrace et du centre du pays tendent à se rejoindre sur le littoral est. L'incidence mensuelle diminue mais reste élevée avec 29 détections (contre 33 et 41 les deux dernières semaines) à interpréter toutefois avec prudence compte tenu des délais de notification. Depuis le 01/07/2025, 1 572 foyers ont été détectés (source : Commission européenne ADIS le 02/03/2026, [CPVADAAA le 19/02/2026](#)).

Macédoine du Nord

Une nouvelle déclaration cette semaine, d'un cas détecté le 22/02/2026 au sein d'un élevage familial toujours dans la même zone au nord du pays.

Un premier foyer a été déclaré le 23/01/2026 au sein d'un élevage ovin situé dans le nord du pays à la frontière avec la Serbie et le Kosovo. Deux autres foyers ovins ont été détectés à proximité du premier les 28 et 29/01/2026 (source : Commission européenne ADIS le 02/03/2026).

Roumanie

Les deux premiers foyers ovin et mixte (ovin/caprin) avaient été détectés le 16/06/2025 dans le sud du pays. Cela représentait un saut de 220 km vers le nord par rapport au foyer le plus proche qui était situé en Bulgarie. Entre le 16 et le 18/06/2025, six foyers avaient été détectés au total. Les deux derniers foyers confirmaient une extension de la maladie vers la frontière avec la Bulgarie. La majorité des foyers concerne des élevages non-professionnels. L'origine de l'introduction demeure à ce stade inconnue (source : [CPVADAAA le 18/09/2025](#)).

Pas de nouveau foyer déclaré depuis le dernier qui avait été détecté le 02/09/2025, maintenant à 21 le nombre total de foyers depuis le 01/07/2025 (Commission européenne ADIS le 02/03/2026).

Serbie

Pas de nouvelle déclaration depuis le dernier foyer été détecté le 15/10/2025 dans la même zone que les deux premiers foyers détectés dans le sud du pays les 17 et 18/09/2025 (Commission européenne ADIS le 02/03/2026).

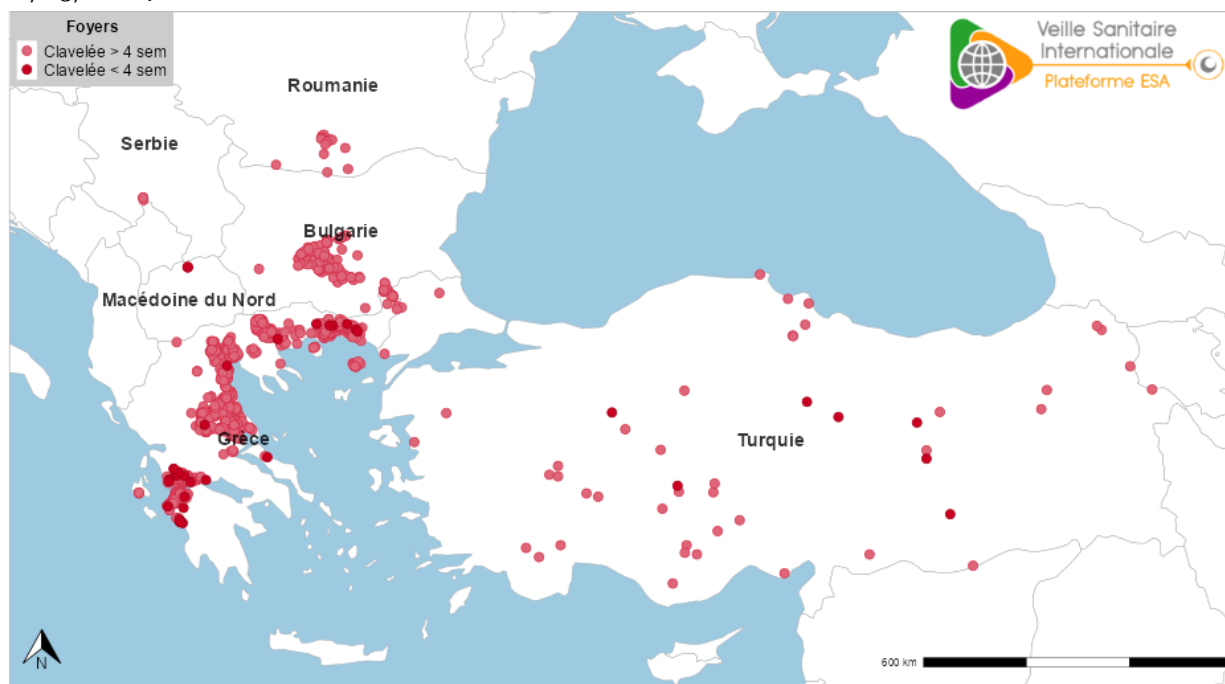


Figure 2. Localisation des foyers de clavelée en Grèce, Bulgarie, Macédoine du Nord, Roumanie, Serbie et Turquie (maladie enzootique dans le pays) depuis le 01/07/2025. Les foyers détectés lors des quatre dernières semaines sont en rouge foncé. Ceux détectés il y a plus de quatre semaines sont en rouge clair. Attention, certains points peuvent être superposés (source : Commission européenne ADIS le 02/03/2026).

Tableau 1. Nombre de foyers de clavelée détectés par pays en Europe depuis le 01/07/2025 (source : Commission européenne ADIS le 02/03/2026)

Pays	Date de détection du dernier évènement	Ovins/Caprins
Bulgarie	30/01/2026	183
Grèce	24/02/2026	1 572
Macédoine du Nord	22/02/2026	4
Roumanie	19/11/2025	21
Serbie	15/10/2025	3
Total Europe (2026)	24/02/2026	1 783

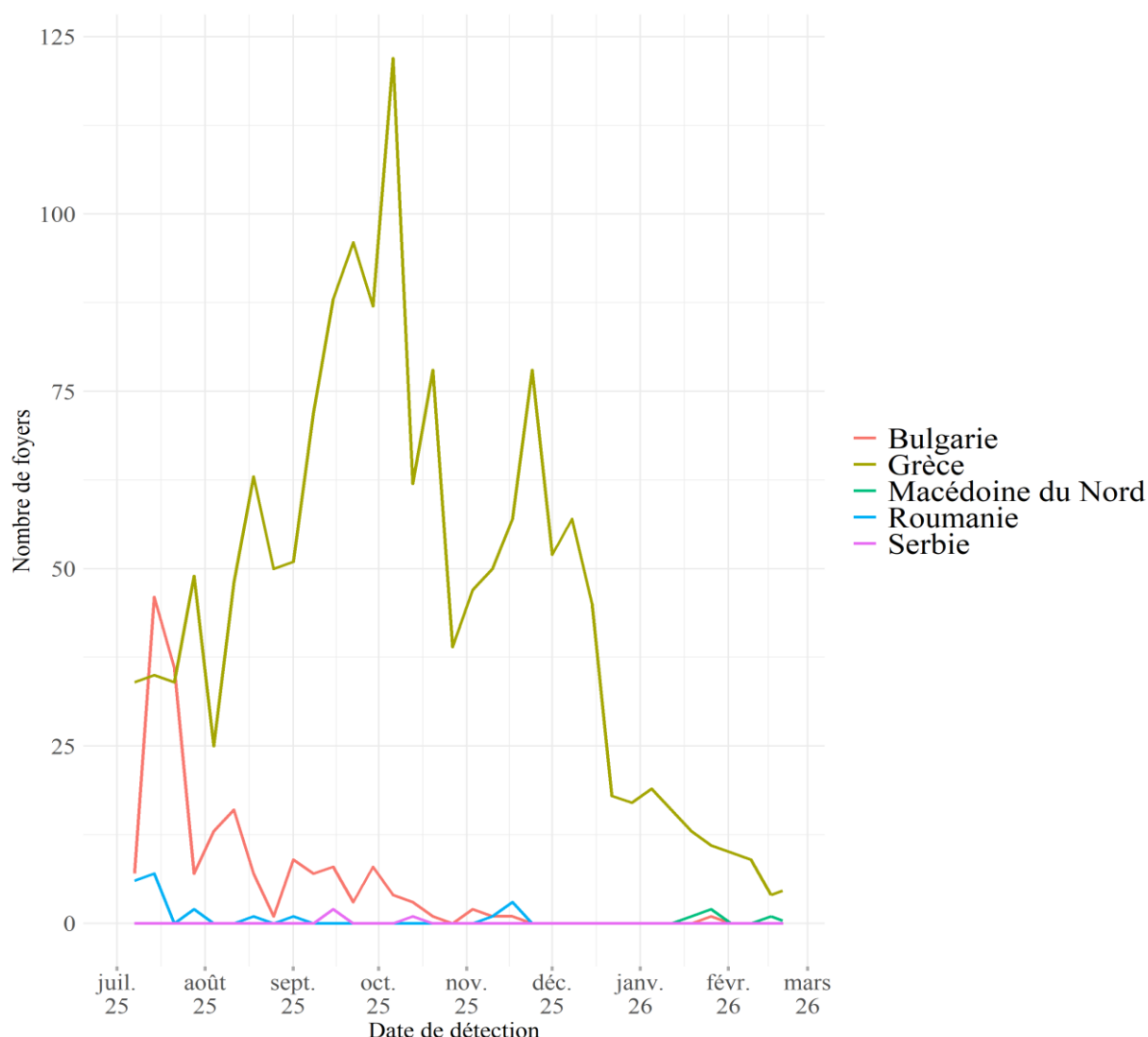


Figure 3. Incidence hebdomadaire des foyers de clavelée détectés en Europe depuis le 01/07/2025 par pays (source : Commission européenne ADIS le 02/03/2026). NB : les données des dernières semaines sont à interpréter avec précaution, compte tenu des délais entre suspicion/détection, confirmation et notification. Elles peuvent être incomplètes et apparaissent en pointillé.

Phylogénie des souches européennes des épisodes 2022/23 et 2024/25

Source : [Présentation CPVADAAA du 18/09/2025](#) (EURL, Sciensano)

Le séquençage complet de souches isolées entre 2022 et 2025 en Espagne, Grèce, Roumanie et Bulgarie a montré que :

- **Pour la période 2022/23**, il n'y a pas de différence entre les souches de l'île de Lesbos et les souches de Grèce continentale, il y a peu de différences entre les souches des foyers européens et ces souches appartiennent au clade A2. Le séquençage d'un plus grand nombre de souches est nécessaire pour définir l'origine de l'introduction.
- **Pour la période 2024/25**, les foyers appartiennent à un autre clade (A1) que celui des foyers de la période 2022/23 et les séquences sont hautement homologues entre souches présentes en Grèce, Bulgarie et Roumanie.



UN NOUVEAU FOYER EN ESPAGNE DERNIER FOYER EN FRANCE LE 31/12/2025

Les essentiels

- **Espagne** : un nouveau foyer a été détecté le 13/02/2026 en Aragon, le précédent avait été détecté le 23/12/2025 en Catalogne ; au total 19 foyers détectés depuis le 01/10/2025.
- **France** : pas de nouvelle déclaration, depuis le dernier foyer détecté le 31/12/2025 en Ariège ; au total 117 foyers détectés depuis le 23/06/2025.
- **Italie** : pas de nouvelle déclaration depuis le dernier foyer détecté le 27/10/2025, 79 foyers détectés depuis le 20/06/2025. Les analyses phylogénétiques montrent qu'une même souche virale serait impliquée dans les foyers observés en France et Italie.

À propos de la dermatose nodulaire contagieuse

- **Classification réglementaire** : au niveau européen, classée « A-D-E », à déclaration obligatoire et éradication immédiate.
- **Agent pathogène** : maladie virale due à un virus de la famille des *Poxviridae*, genre *Capripoxvirus*. Le virus est antigéniquement similaire aux virus de la variole ovine (clavelée) et de la variole caprine.
- **Espèces sensibles** : atteint les bovins, les zébus et les buffles d'eau. Des espèces sauvages non présentes en Europe peuvent être sensibles. Le virus ne se transmet pas à l'être humain.
- **Modalités de transmission** : transmise principalement de manière mécanique par des arthropodes vecteurs hématophages, parmi lesquels les mouches piqueuses (stomoxes) et les taons (tabanidés) ayant le rôle de vecteurs mécaniques. D'autres modalités de transmission non vectorielle (via la salive ou les croûtes) peuvent jouer un rôle mineur dans la transmission. Les populations de stomoxes et de taons montrent une activité saisonnière dépendante des températures extérieures. Les mouches sont actives dès que les températures dépassent les 10-11°C et peuvent passer l'hiver dans des étables et maintenir une activité reproductrice tout au long de l'année (Duvallat, 2019 et Duvallat, 2023).
- **Symptomatologie** : caractérisée cliniquement par de la fièvre, une hypertrophie des ganglions lymphatiques, un œdème de la peau et des nodules sur la peau, les muqueuses, les membranes et les organes internes, pouvant également entraîner la mort. Elle engendre une morbidité élevée et des baisses de production.
- **Historique sur la situation sanitaire internationale** : une épizootie avait été observée en Europe dans les Balkans en 2015-2017 (Note VSI du [01/04/2019](#)). Elle avait été éradiquée grâce à un ensemble de mesures de gestion, parmi lesquelles une campagne de vaccination régionale qui a joué un rôle déterminant. Le dernier foyer observé en Europe datait du 10/10/2017 au Monténégro (source : [EFSA 21/03/2019](#)). La DNC est présente en Afrique du Nord depuis 2023 (Libye, Algérie, Tunisie) (source : [Note VSI du 05/11/2024](#)). En Tunisie, une vaccination au moyen d'un vaccin homologue a été initiée le 07/12/2024, ciblant tous les bovins sur tout le territoire du pays (source : [WAHIS-OMSA le 07/03/2025](#)). La vaccination est aussi pratiquée en Algérie et en Libye.

Sources

- Définition des catégories de maladies selon le Règlement (EU) 2018/1882 - [lien](#)
- [Monographie sur la DNC du guide pratique des épizootie 2025](#), OMSA, 2022, [FAQ OMSA](#)
- Fiche réflexe pour les éleveurs bovins - [GDS France](#)

EUROPE. Bilan hebdomadaire européen du 20/06/2025 (date de la première détection en Sardaigne) au 01/03/2026 inclus (source : [MAASA le 27/02/2026](#), Commission européenne ADIS le 02/03/2026).

Espagne

Un premier foyer a été détecté le 01/10/2025 au sein d'un élevage de 123 bovins laitiers. Il est situé dans la commune de Castelló d'Empuries (province de Gérone) à 20 km de la frontière française. Trois bovins ont présenté le 01/10/2025 des signes cliniques compatibles avec la DNC (fièvre et nodules cutanés). Le LNR espagnol a confirmé l'infection par PCR sur ces trois animaux le 03/10/2025. Des investigations sont en cours dans deux



exploitations en lien épidémiologique situées dans la même zone, l'une de 255 génisses, l'autre de 821 vaches (sources : commission européenne ADIS le 04/10/2025, ministère de l'agriculture espagnol le 04/10/2025, [Note VSI le 06/10/2025](#)). Un deuxième foyer a été détecté le 04/10/2025 (déclaré le 06/10/2025- hors période du présent BHVSI) dans un élevage laitier de 270 bovins dans la commune de Peralada (province de Gérone) à 4,5 km au nord du premier foyer. Quatre animaux avaient présenté des signes cliniques évocateurs de la maladie.

La zone réglementée intersecte le département français des Pyrénées-Orientales (Figure 1) (Source : [communiqué de presse MASA du 04/10/2025](#)). La vaccination a débuté dans la province de Gérone (source : [MAPA le 09/10/2025](#)). Le neuvième foyer, préalablement déclaré le 14/10/2025, a été invalidé (source : [CPVAAADA le 15/12/2025](#)).

Les détections se poursuivent au mois d'octobre dans la zone réglementée, dont un situé à 40 km au sud du cluster principal (source : Commission européenne ADIS le 20/10/2025).

Les derniers foyers ont été détectés les 17/10/2025 et 23/12/2025 dans la province de Gérone. Ce dernier foyer du 23/12/2025, a concerné une exploitation extensive (pâturages à usage individuel) de 106 bovins dans la région de l'Alt Empordà. Seule une partie du troupeau avait été vaccinée en octobre 2025, pour des raisons de contention. Quatre animaux non vaccinés y ont été confirmés positifs par PCR à la souche sauvage du virus (non vaccinale) (source : [MAPA le 07/01/2026](#)).

Information hors période du BHVSI

Une nouvelle déclaration le 02/03/2026 a été faite d'un foyer détecté le 13/02/2026 à Borrastrre dans la région de Fiscal (Aragon) au sein d'un élevage de 133 bovins, non vaccinés. Ce foyer est situé à environ 23 km de la frontière française (Hautes Pyrénées). Le précédent foyer avait été détecté le 23/12/2025 en Catalogne. Au total, 19 foyers ont été détectés depuis le 01/10/2025 (source : Commission européenne ADIS le 02/03/2026).

Italie

En Sardaigne, un premier foyer de DNC a été détecté le 20/06/2025 au sein d'un élevage de 131 bovins et confirmé le 21/06/2025. Sept animaux ont présenté des signes cliniques. Toutes les mesures de gestion ont été mises en place en urgence par les autorités sanitaires italiennes. Ces dernières considèrent que, compte tenu de la présence de la maladie en Afrique du Nord et de son absence jusque-là-dans d'autres pays européens, et de l'expérience italienne dans la gestion des maladies vectorielles (comme la fièvre catarrhale et l'EHDV), l'introduction du virus pourrait être due à des « vagues » de vecteurs hématophages (source : Commission européenne ADIS le 23/06/2025). Des nouveaux foyers sont détectés régulièrement. Un foyer avait été détecté sur la commune de Padru à environ 60 km au Nord-Est de la zone initiale le 14/07/2025. Puis un foyer a été détecté dans la commune de Cuglieri, dans la région d'Oristano, marquant une progression vers l'ouest d'une cinquantaine de kilomètres par rapport aux zones précédemment infectées (source : Commission européenne ADIS le 18/08/2025). Un nouveau foyer a été détecté dans le centre (Sassari). Au total, 54 foyers ont été détectés sur l'île, majoritairement autour de Nuoro et Sassari (source : Commission européenne ADIS le 08/09/2025). L'infection s'est étendue vers le nord et l'est du principal cluster de foyers, avec six foyers détectés entre les 26/08 et 09/09/2025 à Buddusò et Bitti au nord et à Orgosolo à l'est de la zone (source : Commission européenne ADIS le 22/09/2025). Au 17/09/2025, plus de 65 % des bovins avaient été vaccinés en Sardaigne (source : CPVADAAA le 17/09/2025). Les deux foyers les plus récents ont été détectés le 25 et 27/10/2025 en Sardaigne dans la région de Nuoro (source : Commission européenne ADIS le 10/11/2025) portant à 79 le nombre total de foyers détectés depuis le 20/06/2025. Pas de nouvelle déclaration depuis le dernier foyer détecté le 27/10/2025 (source : Commission européenne ADIS).

En Italie continentale, un foyer de DNC a été détecté le 25/06/2025 dans le nord du pays au sein d'un élevage de 291 bovins. Un bovin a été confirmé positif par RT-PCR, il provenait du premier élevage précédemment notifié en Sardaigne (détection le 20/06/2025). L'élevage est situé à Porto Mantovano en Lombardie, à plus de 500 km de ce premier foyer (Figure 1) (source : Commission européenne ADIS le 27/06/2025). Pas de nouvelle détection en Italie continentale depuis le 25/06/2025 (source : Commission européenne ADIS).

France

Communiqué du [MAASA le 27/02/2026](#) relative à la situation depuis le 29/06/2025 : « Depuis le 29 juin, 117 foyers ont été détectés en France au total : Savoie (32), Haute-Savoie (44), Ain (3), Rhône (1), Jura (7), Pyrénées-Orientales (22), Doubs (1), Ariège (3), Hautes-Pyrénées (1), Haute-Garonne (2) et Aude (1) ».

- Secteur Auvergne Rhône Alpes et Bourgogne-Franche-Comté

Un premier foyer a été détecté le 23/06/2025 (confirmé le 29/06/2025) à Entrelacs dans le département de la **Savoie**. Les bovins avaient présenté des signes cliniques évocateurs (fièvre et nodules) (voir [Note du](#)



[30/06/2025](#)). Une zone réglementée (zone de protection de 20 km et zone de surveillance de 50 km) autour du foyer a été instaurée. Les préfectures des départements de Savoie, de Haute-Savoie, de l'Ain et de l'Isère sont concernées par le périmètre de restriction (sources : [com. presse DGAL le 29/06/2025](#), et ADIS le 30/06/2025). Quatre autres foyers ont rapidement été détectés dans la même commune (source : Commission européenne ADIS le 07/07/2025). Le premier foyer en **Haute-Savoie** a été détecté le 09/07/2025. Entre juin et fin août, les foyers sont répartis en deux clusters principaux : l'un autour des communes d'Entrelacs, Massingy et Rumilly, l'autre situé à 20 km à l'Est autour des communes de Faverges-Seythenex et Saint-Ferréol. Un des foyers, détecté le 22/07/2025, est situé sur la commune de Hauteluce à 17 km à l'est du 2^e cluster (sources : [MAASA le 12/09/2025](#), Communiqué de presse le 24/08/2025). Aucun nouveau foyer n'ayant été détecté depuis le 06/09/2025, la zone de surveillance a été levée le 10/10/2025 pour 63 communes situées à l'Est de la Savoie et de la Haute-Savoie (source : communiqué de presse MAASA du 09/10/2025).

Le 23/08/2025, un premier foyer a été détecté dans l'**Ain** sur la commune de Culoz, puis un second le 06/09/2025, dans un lot de cinq bovins non vaccinés. Ce second foyer est situé sur la commune de Injoux-Génissiat à 18 kilomètres du premier (source : [Communiqué de presse le 07/09/2025](#)). Le troisième foyer a été détecté le 13/10/2025 et confirmé le 14/10/2025 dans un élevage de 180 veaux, dans la commune de Neuville-les-Dames (source : [MAASA le 15/10/2025](#)).

Le 17/09/2025, un premier foyer a été détecté dans le **Rhône** (confirmé le 18/09/2025), dans un élevage de vaches laitières à Saint-Laurent-de-Chamousset à l'ouest de Lyon, soit plus de 100 km des précédents foyers détectés dans l'Ain. Cet élevage, situé en dehors de la zone réglementée définie jusqu'alors, conduit à délimiter une nouvelle zone réglementée (sources : Commission européenne le 20/09/2025, [MAASA CP le 19/09/2025](#), [Note VSI le 19/09/2025](#)). Plus d'une cinquantaine de suspicions ont été rapportées dans le Rhône et la Loire depuis la détection du foyer de Saint-Laurent-de-Chamousset. Au 23/10/2025 toutes ont été infirmées (source : [MAASA le 23/10/2025](#)).

Le 11/10/2025, un premier foyer a été confirmé dans le **Jura**, dans un élevage de 93 bovins. Ce foyer se situe sur la commune d'Écleux dans le nord du département dans une zone jusque-là indemne. Cette localisation conduit à fixer une zone réglementée de 50 kilomètres de rayon autour de ce foyer couvrant une partie des départements du Jura, du Doubs, de la Côte-d'Or, de la Haute-Saône et de la Saône-et-Loire. Cette nouvelle zone ne recouvre aucune des zones précédentes. Le précédent foyer le plus proche se situant à Injoux-Génissiat à 106 km avait été détecté le 05/09/2025 (sources : [communiqué de presse MAASA du 12/10/2025](#), [Note VSI du 13/10/2025](#)).

Un premier foyer a été confirmé le 27/11/2025 dans le département du **Doubs** en zone de surveillance, sur la commune de Pouilley-Français (source : [Préfecture du Doubs le 29/11/2025](#)) à 23 km des foyers détectés dans le Jura.

Le dernier foyer dans la région Bourgogne-Franche Comté a été détecté le 27/11/2025 et le dernier en Auvergne-Rhône-Alpes le 13/10/2025.

- Secteur Occitanie

Les 13 et 14/10/2025, trois premiers foyers ont été détectés dans le département des **Pyrénées-Orientales**. Ils se situent dans les communes de La Bastide, Oms et Valmanya. Une zone réglementée d'un rayon de 50 km autour des foyers a été mise en place. Elle couvre la totalité du département des Pyrénées-Orientales, ainsi qu'une partie de l'Ariège et de l'Aude. Cette zone est dans la continuité de la zone réglementée mise en place par les autorités espagnoles en Catalogne (sources : Commission européenne ADIS le 20/10/2025, [MAASA le 16/10/2025](#), [Note VSI du 17/10/2025](#)).

Un premier foyer a été détecté le 06/12/2025 dans les **Hautes-Pyrénées** près de Tarbes, le 07/12/2025 en **Haute-Garonne** près de Saint-Gaudens et le 08/12/2025 en **Ariège** dans un élevage de 195 bovins près de Pamiers (source : Commission européenne ADIS le 15/12/2025). Un premier foyer a également été détecté dans le département de l'**Aude** (notifié le 16/12/2025) (source : [MAASA le 15/12/2025](#)).

Les deux derniers foyers du secteur ont été détectés en Ariège, le 29/12/2025 près de Pamiers, dans un troupeau de 113 bovins vaccinés le 18/12/2025, et le 31/12/2025 près de Saint-Girons dans un élevage de 25 bovins (sources : MAASA, Commission Européenne ADIS).

Les informations actualisées sur la situation en France entre deux parutions de BHVSI sont disponibles sur le site du MAASA ([lien](#)).

Les analyses phylogénétiques entre les souches détectées dans l'est de la France et détectées en Italie indiquent qu'une même souche virale serait impliquée dans les foyers observés dans ces pays (source : [CPVADAAA le 18/09/2025](#)).

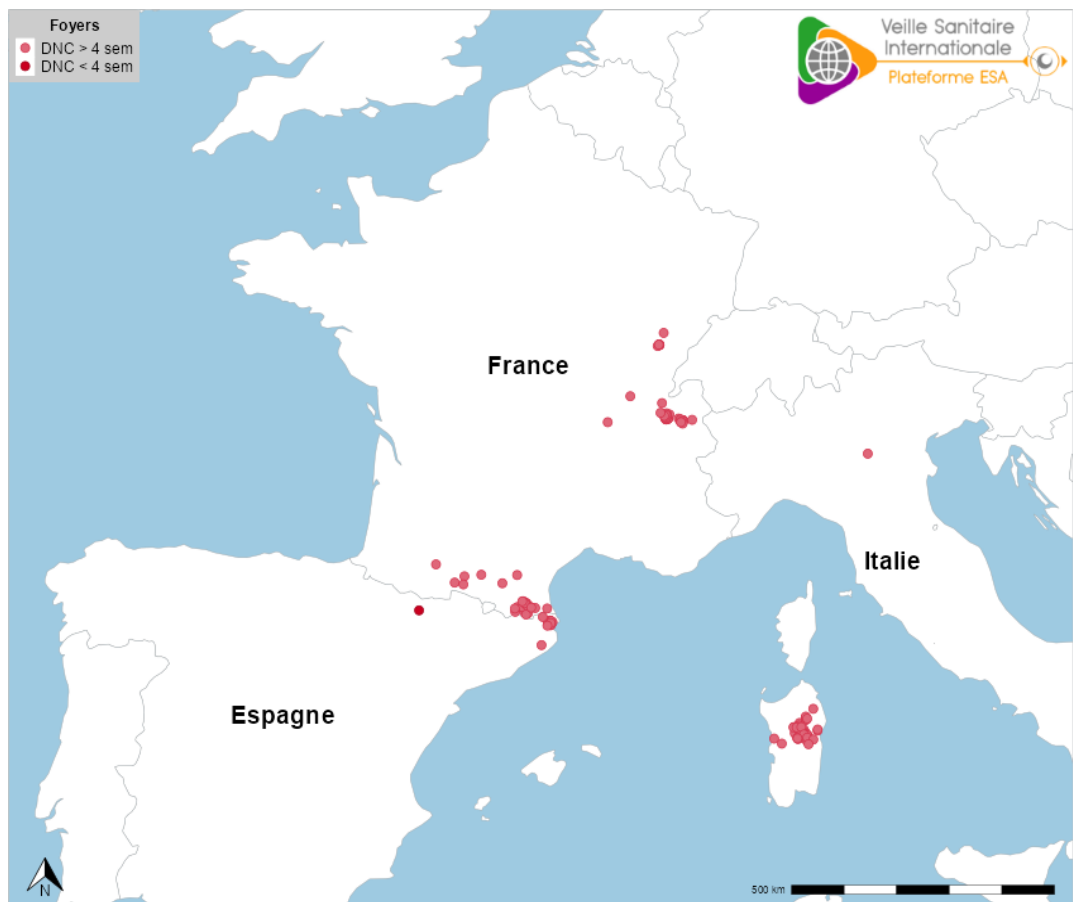


Figure 2. Distribution des foyers de DNC en Europe au 02/03/2026 sur les quatre dernières semaines (incidence mensuelle basée sur les dates de détection) et depuis le 20/06/2025 (date de la première détection en Sardaigne) (source : Commission européenne ADIS le 02/03/2026).

Tableau 1. Nombre de foyers de DNC détectés au 02/03/2026 chez les bovins par pays en Europe depuis le 20/06/2025 (source : Commission européenne ADIS le 02/03/2026).

Pays	Date de détection du premier évènement	Date de détection du dernier évènement	Bovins
Espagne	01/10/25	13/02/26	19
France	23/06/25	31/12/25	117
Italie (Continentale)	25/06/25	25/06/25	1
Italie (Sardaigne)	20/06/25	27/10/25	79
Total Europe	20/06/25	13/02/26	216

Pour en savoir plus
- Les mesures de lutte et les zones réglementées sont actualisées dans le point de situation du MAASA (source : MAASA point de situation).
- Un espace « Foire aux questions » est maintenu à jour par le MAASA (source : MAASA le 22/10/2025).



CIRCULATION ENCORE ACTIVE DU VIRUS DANS LES COMPARTIMENTS DOMESTIQUES ET SAUVAGES. PREMIER CAS EN BOSNIE HERZEGOVINE

Les essentiels

- **Europe** : 34 pays (nouveau pays : Bosnie) ont détecté des foyers d'IAHP dans le compartiment domestique et des cas dans la faune sauvage depuis le début de la saison (le 01/08/2025).
- **France** : trois nouveaux foyers d'oiseaux captifs en Gironde, Sarthe et Mayenne. Une déclaration de cas sauvages récents dans les Yvelines.
- **Front est / sud-est** : légère reprise d'incidence dans le compartiment sauvage, en particulier chez les cygnes. Foyers domestiques en Bosnie Herzégovine, République-Tchèque et Hongrie.
- **Front nord** : incidence des cas sauvages en augmentation, surtout en Allemagne. Nouveaux foyers domestiques en Allemagne, Danemark, Pays-Bas et Pologne.
- **Front sud** : deux nouveaux cas en Espagne.
- **Analyses génétiques** : la nouvelle sous-lignée EA-2024-DI.2.1 est majoritaire depuis septembre 2025 en Europe.

Fiche rédigée en collaboration avec le LNR Influenza de l'Anses¹, l'OFB², le CEFE³ et le MNHN⁴

À propos de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP)

- **Classification réglementaire** : au niveau européen, classée « A-D-E », à déclaration obligatoire et éradication immédiate chez les oiseaux.
- **Agent pathogène** : maladie virale due au virus de l'influenza de type A. Ces virus sont classés selon les caractéristiques de deux des protéines de l'enveloppe virale (structure externe du virus) qui sont déterminantes pour les réponses immunitaires des oiseaux infectés : hémagglutinine (H) et neuraminidase (N). La combinaison H et N définit le sous-type viral, par exemple une souche virale de sous-type H5N1 a été responsable des récentes épizooties en France.
- **Espèces sensibles** : le virus peut infecter de très nombreuses espèces d'oiseaux domestiques et sauvages. Certaines souches du virus peuvent infecter des mammifères tels que les carnivores détenus et sauvages (furets, visons, renards ou encore les chats), les bovins et les porcs. Certaines souches sont zoonotiques. Les cas d'infection par des virus de l'influenza aviaire détectés chez l'être humain sont sporadiques (principalement H5N1, H7N9, H5N6, H9N2), avec plus de 2 500 cas depuis 2003 au niveau mondial).
- **Modalités de transmission** : voie directe, par contacts rapprochés entre individus - via les aérosols respiratoires et les matières fécales - ou indirecte, par l'exposition à des matières (éventuellement aéroportées) ou supports contaminés : nourriture, eau, matériel, plumes, poussières ou vêtements. A l'échelle continentale, les oiseaux sauvages migrateurs infectés contribuent à la diffusion du virus sur les longues distances. Le virus peut également être propagé sur de longues distances (échelle nationale ou transfrontalière) *via* le commerce des volailles, d'oiseaux captifs et produits avicoles.
- **Symptomatologie** : caractérisée cliniquement chez les oiseaux par des symptômes divers et variables selon les espèces : troubles nerveux, respiratoires et digestifs, œdème de la tête, baisse de production. Chez certaines espèces, l'infection induit une morbidité et une mortalité très élevée, mais peut aussi être plus modérée, voire asymptomatique.
- **Historique sur la situation sanitaire internationale** : la répartition de l'IAHP est mondiale. Depuis 2016, les virus de l'IAHP de sous-type H5 appartenant au clade 2.3.4.4b provoquent des épizooties saisonnières d'intensité variable selon les années en Europe, avec des amplitudes particulièrement fortes en 2020-2021 et 2021-2022. Le virus s'est propagé sur le continent américain pendant l'hiver 2021. En 2022, 84 pays et territoires dans le monde ont été touchés, et 82 pays en 2024.

Sources

- Définition des catégories de maladies selon Règlement (EU) 2018/1882 - [lien](#)
- [IAHP en 11 questions Anses](#), [Page web OMSA](#)

¹ François-Xavier Briand, Béatrice Grasland, Sophie Le Bouquin-Leneveu, Éric Niqueux et Audrey Schmitz

² Mathieu Guillemain, Anne Van De Wiele et Loïc Palumbo

³ Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive (CEFE) et Aurélien Besnard

⁴ Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) et Pierre-Yves Henry



Guide de lecture

Les informations traitées dans cette fiche couvrent une période allant du 01/08/2025 au dimanche précédent la date de publication du BHVSI-SA.

Les dates de bornage des saisons, du 1^{er} août année n au 31 juillet année $n+1$, sont définies en fonction des périodes de migration descendante (post-nuptiale) des oiseaux sauvages. Sur la base de la biologie des espèces concernées et des données de baguage des anatidés, les premiers migrateurs arrivant en France à partir du mois d'août (observations sporadiques en juillet).

Un article du Bulletin épidémiologique de l'Anses / DGAL rédigé par l'OFB détaille ces phénomènes migratoires ([lien](#)). Les informations sur la saison 2024/2025 sont disponibles dans le [BHVSI du 12/08/2025](#).

Le document [Sources de données](#) (à la [partie III.A.4](#)) précise la terminologie utilisée aux niveaux européen et international pour déclarer les cas et foyers d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) et la notion de pathogénicité des souches de virus de l'influenza au sens de l'OMSA.

Les catégories d'animaux (captif, sauvage, volaille) sont celles mentionnées dans l'article 4 du [Règlement 2016/429](#). Le terme « compartiment domestique » utilisé dans ce bulletin, englobe les volailles et les oiseaux captifs, y compris les espèces sauvages maintenues captives (e.g. parcs zoologiques, centres de soins).

Situation générale en Europe

Bilan hebdomadaire de l'IAHP pour la saison 2025-2026 du 01/08/2025 au 01/03/2026 inclus (source : Commission européenne ADIS et Animal and Plant Health Agency (APHA) au Royaume-Uni le 02/03/2026 et WAHIS-OMSA le 24/02/2026).

Prévalence

Depuis le 01/08/2025, **707 (+ 18 nouvelles déclarations) foyers de volailles, 196 (+ 12) foyers d'oiseaux captifs et 5 762 (+ 275) cas chez l'avifaune sauvage libre** ont été détectés dans 34 pays en Europe (Tableau 1, Figures 1, 2 et 3).

- **Volailles** : 21 pays ont détecté des foyers d'IAHP chez les volailles depuis le début de la saison. Les cinq pays ayant détecté le plus grand nombre de foyers sont : Allemagne (195), France (118), Pologne (84), Royaume-Uni (81), Italie (61). A noter que les autorités sanitaires du Royaume-Uni, ont rapporté un total de **92** foyers de volailles confirmés depuis le 01/10/2025 sur le site officiel APHA (source : [APHA](#) le 02/03/2026).
- **Sauvages** : 32 pays ont détecté des cas d'IAHP dans l'avifaune sauvage depuis le début de la saison. Les cinq pays ayant détecté le plus grand nombre de cas sont : Allemagne (2 921), Royaume-Uni (776), Belgique (333), Pays-Bas (326), France (309).

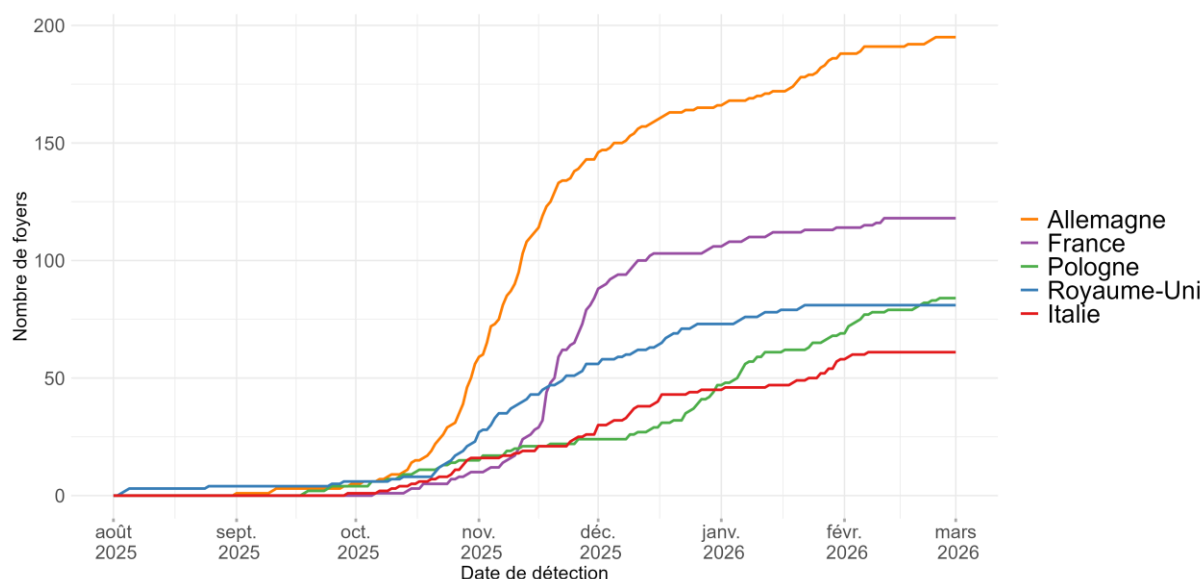


Figure 1. Prévalence (incidence cumulée) des déclarations de **foyers de volailles** par date de détection, dans les cinq pays les plus touchés depuis le début de la saison (le 01/08/2025) (source : Commission européenne ADIS le 02/03/2026, WAHIS-OMSA le 24/02/2026). NB: seuls les foyers notifiés dans ADIS et WAHIS-OMSA sont comptabilisés dans cette figure, donc seule une partie des foyers de volailles au Royaume-Uni est ici représentée.

Incidence et évolutions

L'incidence d'IAHP dans le compartiment domestique avait augmenté fortement en Allemagne depuis mi-octobre 2025 et en France depuis la 2e semaine de novembre. Elle baisse depuis mi-novembre en Allemagne et depuis début décembre en France. Elle augmente nettement depuis mi-décembre 2025 en Pologne et depuis mi-janvier en Allemagne (figure 2).

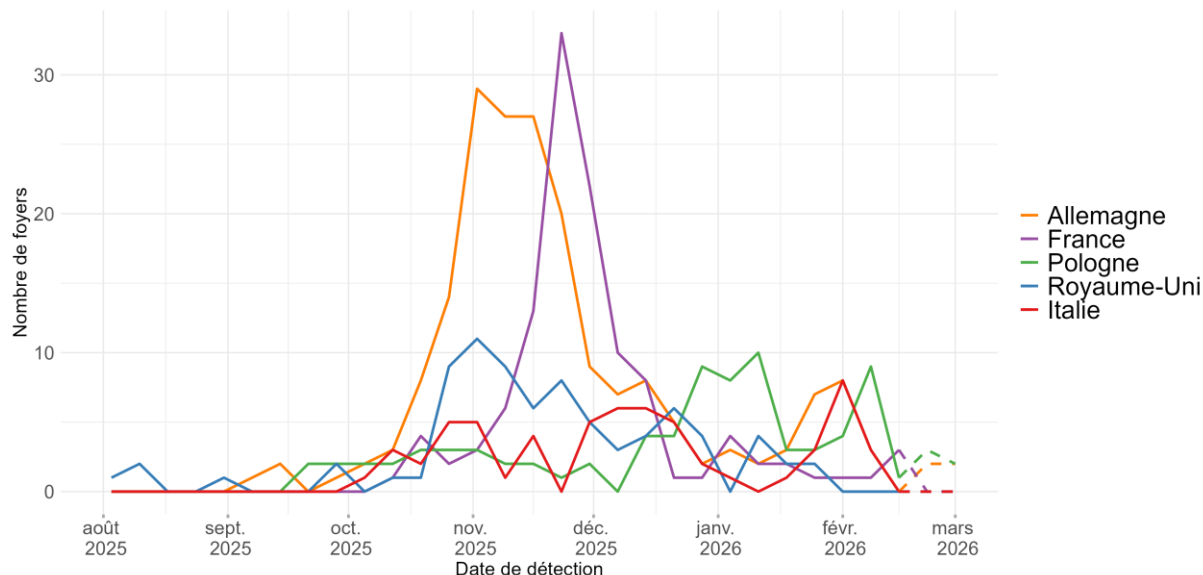


Figure 2. Incidence hebdomadaire des déclarations de **foyers de volailles** par date de détection, dans les cinq pays les plus touchés depuis le début de la saison (le 01/08/2025) (source : Commission européenne ADIS le 02/03/2026, WAHIS-OMSA le 24/02/2026). NB: seuls les foyers notifiés dans ADIS et WAHIS-OMSA sont comptabilisés dans cette figure, donc seule une partie des foyers de volailles au Royaume-Uni est ici représentée.

Dans le compartiment sauvage, en début de saison, une augmentation d'incidence était observée chez les oiseaux



sauvages marins, en particulier les laridés en mer du Nord, sur la Manche et le littoral de l'Atlantique. Un épisode d'ampleur concernant les grues a été observé d'octobre à novembre 2025 avec des détections notamment en Allemagne, en Belgique, au Luxembourg, en France, jusqu'en Espagne (figures 2 et 3). En parallèle, l'incidence sur les anatidés, dont les oies et les cygnes, a augmenté en novembre, lors des migrations vers les zones d'hivernage. Une diversification des espèces infectées (e.g colombidés et turdidés) a été observée au même moment.

Le nombre de détections est demeuré élevé depuis le mois de décembre 2025, et des mortalités groupées de cygnes ont été observées en janvier et février 2026 dans plusieurs pays, dont la France.

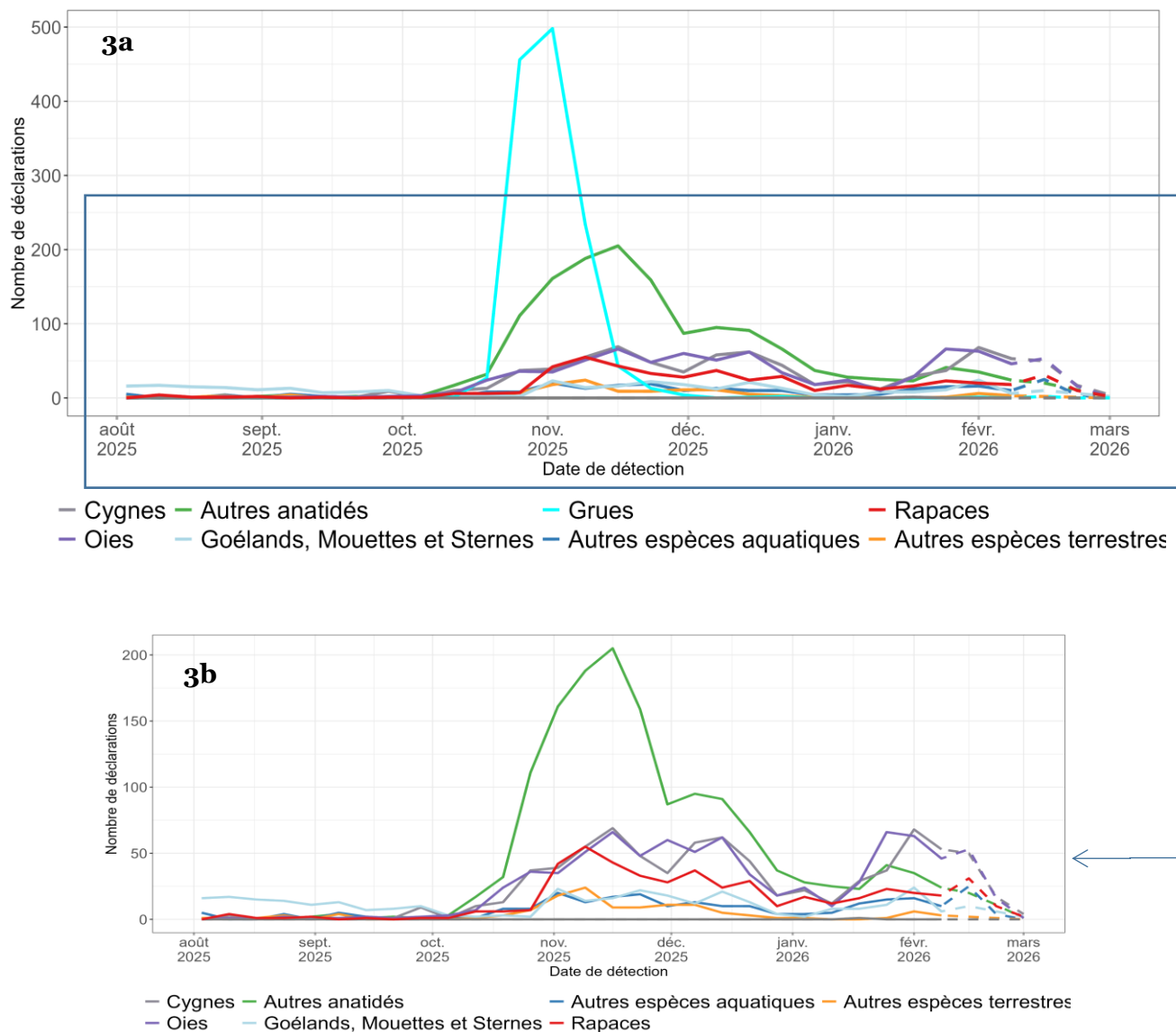


Figure 3. Incidence hebdomadaire des **cas sauvages** déclarés en Europe par date de détection, depuis le début de la saison (le 01/08/2025) par groupe d'espèces (source : Commission européenne ADIS et APHA le 02/03/2026, WAHIS-OMSA le 24/02/2026).

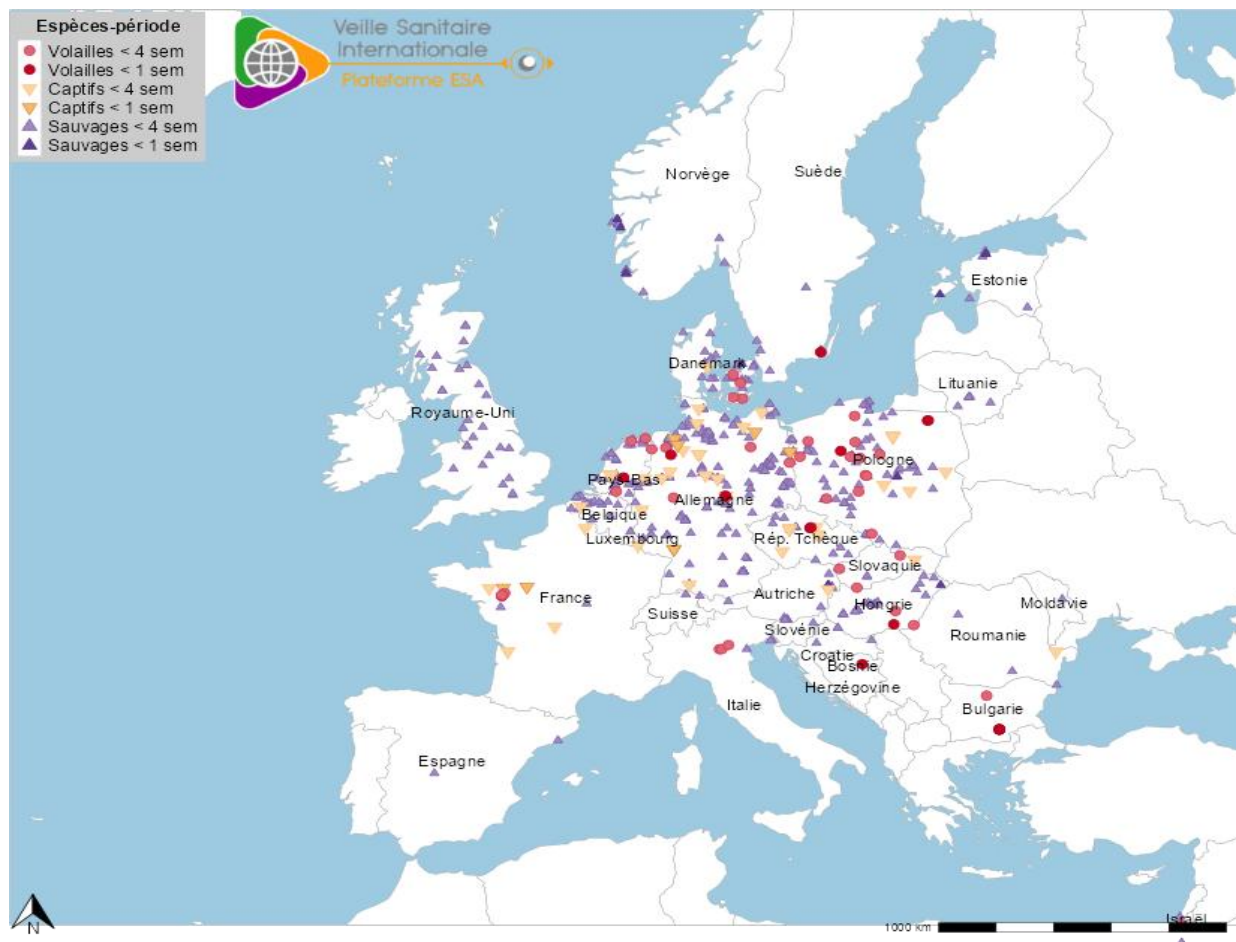


Figure 4. Localisation des cas et foyers d'IAHP dans l'avifaune sauvage (triangles verts), chez les oiseaux captifs (triangles bleu) et chez les volailles (ronds rouges), en Europe détectés dans le mois (quatre semaines glissantes) et la semaine précédant le 01/03/2026 (source : Commission européenne ADIS et APHA (cas sauvages au Royaume-Uni) le 02/03/2026, WAHIS-OMSA le 24/02/2026). Concernant le Royaume-Uni, les foyers chez les volailles et les oiseaux captifs ne sont représentés dans cette figure que s'ils ont été notifiés dans ADIS (pour l'Irlande du Nord) ou WAHIS-OMSA.

Situation par zone géographique

Les pays sont répartis en trois zones, selon la voie probable d'introduction par l'avifaune ([EFSA, 2017](#)) et selon les voies migratoires sur le territoire français hexagonal : la voie est (Europe centrale, Autriche, Italie, Suisse) dénommée ci-après **Front est / sud-est**, les voies nord-est / nord-ouest dénommée **Front nord** (pays avec un littoral sur la mer Baltique, mer du Nord, la Manche ou le nord de l'Atlantique) et la partie occidentale de la voie sud par **Front sud** (Espagne et Portugal).

Les migrations pré-nuptiales (ascendantes) de certaines espèces ont débuté. Les migrations de printemps des anatidés s'étalent habituellement de mi-janvier à avril et sont moins étalées dans le temps que les migrations d'automne (source : [Guillemain et al. 2021](#)).

- **Front est / sud-est (Europe centrale, Autriche, Italie, Suisse)** ([retour aux essentiels](#))

Volailles et oiseaux captifs

Actualisation hebdomadaire

L'incidence des foyers domestiques demeure faible dans cette partie de l'Europe. Cette semaine, des nouveaux foyers ont été détectés en **Bosnie-Herzégovine** (un élevage), **République Tchèque** (un élevage), en **Hongrie** (un élevage) (source : ADIS).

Dans le bulletin précédent



L'incidence des foyers domestiques demeure faible dans cette partie de l'Europe. Cette semaine, des nouveaux foyers ont été détectés en **République Tchèque** (un élevage et une basse-cour), en **Italie** (une basse-cour) et en **Slovaquie** (un élevage) (source : ADIS).

Historique (par ordre chronologique d'apparition des premiers foyers depuis le début de la saison)

Bulgarie : trois premiers foyers de volailles ont été détectés le 23/08/2025. Les foyers sont groupés dans la région de Plovdiv (Rakovski), dans le sud du pays. Le sous-type H5N1 est confirmé. Les foyers ont été détectés suite à la constatation d'une hausse de mortalité. Il s'agissait d'élevages de canards (taille entre 5 000 et 13 000 canards) (sources : ADIS le 01/09/2025, autorités sanitaires bulgares [BFSA le 26/08/2025](#)). Les détections se poursuivent en octobre, avec deux nouveaux foyers détectés le 07/10/2025, puis deux autres les 13 et 14/10/2025 dans un élevage de poules pondeuses et un élevage de canards mulards, ainsi que des détections sporadiques en basse-cour. Après plus d'un mois sans aucune détection, deux foyers de volailles ont été détectés les 04 et 05/01/2026 (source : ADIS).

Italie : le premier foyer de volailles de la saison a été détecté le 29/09/2025 dans l'est de l'Italie. Le type de production n'est pas précisé. Un nouveau foyer a été détecté le 07/10/2025. Les détections régulières se poursuivent dans le nord du pays au mois d'octobre et novembre, avec une incidence en constante augmentation depuis le mois d'octobre. Des foyers continuent d'être détectés en décembre 2025 et janvier et février 2026, toujours dans le nord du pays. L'incidence est modérée et stable pendant les mois de janvier et février (source : ADIS).

République Tchèque : le premier foyer a été détecté en le 26/09/2025 dans une basse-cour. Plusieurs foyers en basse-cours ont été détectés en octobre-novembre et deux foyers de volailles en novembre. Des foyers de basse-cours sont régulièrement détectés sur novembre et décembre (source : ADIS).

Macédoine du Nord : le premier foyer a été détecté le 08/10/2025 dans une basse-cour (source : ADIS).

Slovaquie : le premier foyer a été détecté le 09/10/2025 dans une basse-cour, puis un premier foyer en élevage le 20/10/2025 (source : ADIS).

Hongrie : le premier foyer a été détecté le 27/10/2025 dans un élevage de canards, puis élevage de dinde, situé dans le comté de Csongrád-Csanád, zone à forte densité d'élevage. Les détections reprennent dans ce secteur en janvier 2026, trois foyers entre les 09 et 12/01/2026 en élevages d'oies et un élevage de *gallus*, mais ralentissent début février (source : ADIS).

République Tchèque : les quatre premiers foyers de volaille ont été détectés en à partir du 10/11/2025.

Autriche : les premiers foyers domestiques ont été détectés le 14/11 en basse-cour et le 17/11 en élevage.

Avifaune libre

Actualisation hebdomadaire

L'incidence des cas sauvages demeure faible dans les pays du front est, malgré une légère reprise d'incidence mensuelle dans plusieurs pays. Cette semaine, 13 nouveaux cas ont été déclarés (détectés entre le 06 et 23/02/2026), dont six en **Hongrie**, un en **République Tchèque**, quatre en **Autriche**, un en **Suisse** et un en **Italie**. Les cygnes représentent la majorité des détections (n=6) (source : ADIS).

Dans le bulletin précédent

L'incidence des cas sauvages demeure faible dans les pays du front est, malgré une légère reprise d'incidence mensuelle dans plusieurs pays. Cette semaine, 16 nouveaux cas ont été déclarés (détectés entre le 01 et 18/02/2026), dont six en **Hongrie**, six en **République Tchèque**, deux en **Autriche** et deux en **Croatie**. Les cygnes représentent la majorité des détections (n=10) (source : ADIS).

Historique (par ordre chronologique d'apparition des premiers foyers depuis le début de la saison)

Le front est/sud-est représente une faible partie de la totalité des détections depuis le début de la saison. Un premier pic de détections a été observé mi-novembre, en particulier chez les cygnes. Depuis mi-janvier, l'incidence reprend chez ces espèces en particulier, dont des cas sont détectés dans plusieurs pays.

Hongrie : premier cas sauvage de la saison a été détecté le 11/09/2025 sur un grand cormoran, puis premier cas migrateur fin octobre sur sarcelle d'hiver, un canard pilet fin octobre. Au mois de novembre, les espèces concernées sont diverses : faisan commun, mouette rieuse et oie cendrée, oie des moissons, mouette rieuse.

Autriche : premiers cas sauvages de la saison ont été détectés les 23- 25/09/2025 sur deux cygnes tuberculés et un canard colvert. Les détections se poursuivent sur les cygnes tuberculés entre octobre et décembre. Diversification des espèces concernées en novembre, décembre 2025 et janvier 2026, dont laridés et rapaces (source ADIS).

Italie : premier cas sauvage de la saison le 05/10/2025 sur une sarcelle d'hiver. Les détections se poursuivent sur les canards migrateurs début octobre, notamment dans le nord du pays. Elles s'accroissent fin octobre et début



novembre, sur diverses espèces, dont canard colvert, canard siffleur, sarcelle d'hiver et oie cendrée, et douze cygnes en novembre. On observe une diversification des espèces, dont laridés et rapaces (source : ADIS).

République Tchèque : premier cas sauvage de la saison le 20/10/2025, sur une oie cendrée, suivie de détectés sporadiques, en particulier sur des cygnes (source : ADIS).

Roumanie : premier cas de la saison détecté le 22/10/2025 sur cygne tuberculé (source : ADIS)

Slovénie : premier cas de la saison détecté le 27/10/2025 sur cygne tuberculé. D'autres cas ont suivi début novembre, notamment sur cygnes et héron cendré (source : ADIS)

Suisse : premier cas de la saison détecté le 03/11/2025 sur oie cendrée, suivie de plusieurs détectés sur des cygnes et oies fin 2025 et début 2026 (source : ADIS)

Ukraine : premier cas de la saison détecté le 05/11/2025 sur cygne tuberculé (source : ADIS).

Moldavie : premier cas sauvage dans le pays, détecté le 14/01/2026 (source : ADIS).

Serbie : premier cas de la saison détecté le 19/01/2026 chez un cygne (source : ADIS).

- **Front nord (mer Baltique, mer du Nord, Manche)** ([retour aux essentiels](#))

Volailles et oiseaux captifs

Actualisation hebdomadaire

L'incidence est faible malgré une légère reprise dans plusieurs pays depuis au moins trois semaines. Cette semaine, des nouveaux foyers ont été détectés aux **Pays-Bas** (n=1 élevage), en **Allemagne** (n=3 élevages, n=2 zoos et 5 en basse-cour), **Pologne** (n=6 en élevage et un en basse-cour) et en **Suède** (n=1 élevage) (source : ADIS). Au **Royaume-Uni**, aucun nouveau foyer n'a été rapporté cette semaine par les autorités (source : [APHA](#) consulté le 02/03/2026).

Dans le bulletin précédent

L'incidence est faible malgré une légère reprise dans plusieurs pays depuis au moins trois semaines. Cette semaine, des nouveaux foyers ont été détectés au **Danemark** (n=3 élevages et une basse-cour), au **Pays-Bas** (n=3 élevages), en **Allemagne** (n=1 élevage et six en basse-cour), **Pologne** (n=3 en basse-cour) (source : ADIS). Au **Royaume-Uni**, aucun nouveau foyer n'a été rapporté cette semaine par les autorités (source : [APHA](#) consulté le 23/02/2026).

Historique (par ordre chronologique d'apparition des premiers foyers depuis le début de la saison)

Royaume-Uni : les détectés de foyers se poursuivent sur les mois de juillet et août. Six foyers ont été confirmés entre le 28/07/2025 et le 01/08/2025 dans les comtés d'Aberdeenshire, Somerset, Norfolk, Devon et Wrexham (source : [APHA](#) consulté le 04/08/2025). Trois foyers ont été confirmés les 06 et 08/08/2025 dans les comtés du Norfolk et du Devon (source : [APHA](#) consulté le 11/08/2025). Deux nouveaux foyers ont été confirmés les 28 et 31/08/2025 dans le sud-est de l'Angleterre (volailles dans le comté de Devon et basse-cour dans le Somerset). Les détectés se poursuivent en octobre, dont un premier foyer sur le littoral sud dans le East Sussex (Uckfield) (source : [APHA](#) consulté le 03/11/2025). L'incidence des foyers de volailles est élevée en novembre et demeure élevée sur le mois de décembre (source : [APHA](#) consulté le 08/12/2025). L'incidence est comparable à celle des autres pays début janvier 2026, avec 4 nouveaux foyers détectés entre les 06 et 09/01/2026 (source : [APHA](#) consulté le 12/01/2026).

Allemagne : le premier foyer de volailles a été détecté le 01/09/2025 dans un élevage de poules pondeuses du nord du pays. Deux autres foyers ont été détectés le 10/09/2025 dans le nord, dans des élevages multi-espèces (poules pondeuses, canards et oies), et le 28/09/2025 dans un élevage de poules pondeuses. Les détectés se poursuivent en octobre. Tous les types de production sont touchés : poulets de chair, poules pondeuses, oies et canards en engraissement. Les foyers sont situés dans le nord du pays, sauf un en Bavière. Une augmentation d'incidence est observée début octobre. Quatorze nouveaux foyers ont été détectés entre les 15 et 24/10/2025 répartis dans tout le pays (jusque dans le land de Baden-Württemberg, dans le sud-ouest du pays, limitrophe avec l'Alsace). Les types de productions atteints sont divers : *Gallus*, dindes et palmipèdes. L'épizootie se poursuit sur fin octobre, dans le nord et l'ouest du pays. L'incidence diminue sur le mois de novembre, et la baisse se confirme en décembre 2025. Des foyers domestiques (élevage et basse-cours) sont toujours détectés en janvier 2026. On constate une reprise d'incidence dans le nord du pays à partir de fin janvier (source : ADIS).

Norvège : le premier foyer de volailles a été détecté le 02/09/2025 (source : ADIS).

Pologne : trois premiers foyers de volailles ont été détectés les 18 et 24/09/2025 dans un élevage d'oies et deux élevages de dindes. Les élevages sont proches les uns des autres et situés dans le nord du pays. Un foyer a été



détecté dans un élevage de dindes le 25/09/2025. Les détectations se poursuivent en octobre et novembre. L'incidence augmente à partir de fin décembre, avec 13 nouveaux foyers détectés entre les 23 et 31/12/2025 principalement dans des productions de palmipèdes, mais aussi *gallus* et dindes. L'incidence continue d'augmenter, début janvier principalement dans des élevages de production de canards, *gallus* et dindes (source : ADIS).

Danemark : le premier foyer de la saison a été détecté le 06/10/2025 dans un élevage de poules pondeuses. Les détectations se poursuivent en octobre et novembre.

Pays-Bas : le premier foyer de la saison a été détecté le 06/10/2025. Les détectations se poursuivent en octobre et l'incidence augmente à la fin octobre, mais demeure modérée sur le mois de novembre. Des foyers sont détectés en décembre, mais l'incidence demeure faible, et a repris en janvier 2026 (source : ADIS).

Lituanie : premier foyer de la saison le 12/10/2025 dans un élevage de volailles. Les détectations demeurent sporadiques sur les mois de novembre et décembre (source : ADIS).

Irlande : premier foyer de la saison le 13/10/2025 dans une basse-cour. Un second foyer de volailles a été détecté en le 30/10/2025 puis un second le 03/11/2025. Les détectations demeurent sporadiques en novembre (source : ADIS).

Suède : premier foyer de la saison le 24/10/2025 dans un élevage de volailles.

Belgique : premier foyer dans une basse-cour le 07/10/2025 puis le 21/10/2025 en élevage. Les détectations se poursuivent fin octobre et novembre, avec une incidence basse. Des foyers ont été détecté début 2026, de manière concomitante à une augmentation de détectations de cas sauvages (source : ADIS).

Avifaune libre

Actualisation hebdomadaire

L'incidence amorce une hausse. Cette semaine, 256 nouveaux cas ont été déclarés, dont 184 en **Allemagne**, 57 en **Pologne**, 26 aux **Pays-Bas**, 22 au **Danemark**, 18 en **Belgique**, 20 en **Norvège**, et moins de dix cas en **Suède**, **Luxembourg**, **Lituanie** et **Estonie**. La majorité des cas a concerné des oies (n=59), cygnes (n=36), rapaces (n=26). Au **Royaume-Uni**, 33 nouveaux cas rapportés cette semaine (source : [APHA](#) le 02/03/2026). Des cas plus sporadiques chez des laridés sont également détectés dans ces pays.

Dans le bulletin précédent

L'incidence amorce une baisse. Cette semaine, 158 nouveaux cas ont été déclarés, dont 82 en **Allemagne** (dont encore des rattrapages de notifications de cas détectés en octobre 2025), 25 en **Pologne**, 14 aux **Pays-Bas**, 12 au **Danemark**, et moins de dix cas en **Belgique**, **Suède**, **Norvège**, **Lituanie** et **Estonie**. La majorité des cas a concerné des oies (n=59), cygnes (n=36), rapaces (n=26). Au **Royaume-Uni**, aucun nouveau cas rapporté cette semaine (n°8) (source : [APHA](#) le 23/02/2026). Des cas plus sporadiques chez des laridés sont également détectés dans ces pays.

Historique (depuis le début de la saison)

Les détectations de cas sauvages chez des laridés et d'autres espèces d'oiseaux marins se poursuivent sur les littoraux de la mer du Nord et de la Manche sur les mois de juillet et août. Un épisode de mortalité sur les grues a été observé dans le nord de l'Allemagne mi-octobre, et s'est étendu pendant la migration sur d'autres pays d'Europe, vers l'Espagne. L'épisode se termine fin novembre, après un pic observé mi-novembre. A partir de fin novembre, on observe une augmentation des détectations sur les cygnes et les oies, puis une diversification des espèces infectées, dans plusieurs pays. L'incidence est élevée surtout dans les pays d'Europe du Nord (Allemagne, Pays-Bas, Belgique et Royaume-Uni tout au long du mois de décembre 2025 et janvier 2026). Le front Nord représente la très grande majorité des cas sauvages détectés depuis le début de la saison. Des cas plus sporadiques chez des laridés sont également détectés dans tous ces pays.

Royaume-Uni : en semaine 32 (du 04 au 10/08/2025), dix-huit cas ont été confirmés sur des cygnes, oies, goélands et rapaces principalement sur les littoraux (source : [APHA consulté le 18/08/2025](#)). Au **Royaume-Uni**, 38 nouveaux cas ont été confirmés sur quatre semaines de mi-août à mi-septembre, concernant diverses espèces, sur des anatidés (oies, cygnes et canards) et sur des laridés (source : [APHA consulté le 22/09/2025](#)). En semaine 45 (du 3/11/2025), 57 cas étaient rapportés par les autorités sanitaires principalement sur des anatidés (source : [APHA](#) le 17/11/2025). En semaine 47 (du 17 au 23/11/2025), l'incidence est toujours aussi élevée, avec 57 cas rapportés par les autorités sanitaires principalement sur des anatidés (source : [APHA](#) le 01/12/2025). Fin décembre 2025, 60 cas ont été confirmés en semaine 52 et 53, dont une part importante de cas sur des rapaces (source : [APHA](#) le 12/01/2026).



Norvège : première détection de la saison sur des goéland argenté et goéland cendré détectés les 05 et 07/08/2025. Les détections sur laridés se poursuivent en septembre, dans le nord du pays (source : ADIS).

Allemagne : première détection de la saison sur un rapace le 08/08/2025. Des cas sporadiques sur laridés ont été détectés fin août dans le nord du pays. Fin septembre, des cas chez ces cygnes ont été détectés. Les détections s'amplifient début octobre sur les anatidés et les premières détections sur des grues. Un épisode de mortalité important a été observé sur des grues dans le nord du pays, dû à H5N1 (source : [media](#) le 14/10/2025), accompagné d'une forte augmentation d'incidence des cas chez les gruidés, en particulier dans le nord du pays. Les mortalités de grues persistent toujours mi-novembre (encore 119 cas détectés entre les 22/09 et 14/11/2025) et s'accompagnent de détections en hausse sur les anatidés mi-novembre (166 détectées entre les 23/10 et 18/11/2025) et les rapaces (32 cas détectés entre les 29/10 et 20/11/2025). Les détections sur les anatidés persistent en décembre et l'incidence demeure encore élevée. Le pays rapporte également des cas chez d'autres espèces dont hérons, fous, bécasseaux et laridés. Début 2026, l'incidence tend à la baisse, mais demeure élevée (source : ADIS).

Pays-Bas : premier cas de la saison, sur deux goélands argentés détectés le 15/08/2025 et une mouette rieuse le 30/08/2025. Le nombre de détections sur anatidés (oies et canards migrateurs) augmente fortement mi-octobre et novembre majoritairement des oies : Bernaches du Canada, Bernaches nonnettes et oies cendrées. L'incidence culmine tout le mois de novembre et persiste en décembre, avec des cas détectés sur des canards, mouettes, cygnes et rapaces (source : ADIS).

Pologne : premier cas sauvage détecté le 16/09/2025, sur un cygne. Plusieurs détections sporadiques ont été rapportées sur novembre et décembre, dont des cygnes (source : ADIS).

Islande : premiers cas détectés le 13/09/2025 sur un goéland cendré et une mouette rieuse. Un cas chez un rapace a été détecté fin septembre (source : ADIS).

Lettonie : premier cas détecté le 24/09/2025, sur un cygne chanteur, puis le 08/10/2025 (même espèce). Trois cas ont été détectés les 23/10/2025 et 09/01/2026 chez des canards colverts et un cygne chanteur (source : ADIS).

Danemark : un premier cas sauvage a été détecté le 29/09/2025 sur une mouette rieuse. Les premiers cas chez des anatidés ont été détectés début octobre sur un canard siffleur et un cygne tuberculé les 04 et 07/10/2025. Les détections augmentent fin octobre sur les anatidés et atteignent un premier pic mi-novembre puis un second pic mi-décembre, particulier sur des cygnes, oies et rapaces. Des cas sont toujours détectés en janvier 2026, sur cygnes et rapaces (source : ADIS).

Suède : un premier cas sauvage a été détecté le 26/09/2025 sur une mouette mélanocéphale (source : ADIS).

Belgique : le premier cas sauvage a été détecté le 07/10/2025 sur un canard siffleur, puis d'autres cas ont suivi sur canard siffleur, oies bernache du Canada et oies cendrées, ainsi qu'une grue le 21/10/2025. Les détections augmentent fin octobre et début novembre sur les grues et anatidés (majoritairement des oies : bernaches du Canada, oies des moissons et oies cendrées). Le pic de détection culmine début décembre, en particulier sur les oies, mais on observe toujours une diversification des espèces concernées. Début 2026, l'incidence tend à la baisse, mais demeure élevée (source : ADIS).

Luxembourg : premier cas le 21/10/2025, sur une grue (source : ADIS).

Finlande : premier cas de la saison sur un garrot à œil d'or. Les détections se poursuivent en novembre et décembre, notamment sur cygne chanteur (source : ADIS).

-
- **Front sud : autres pays d'Europe du Sud (Espagne, Portugal) ([retour aux essentiels](#))**

Volailles et oiseaux captifs

Actualisation hebdomadaire

Pas de nouveau foyer (source : ADIS).

Dans le bulletin précédent

Pas de nouveau foyer (source : ADIS).

Historique (depuis le début de la saison)

Au mois de juillet, des foyers de volailles ont été détectés en Espagne (région de Tolède et Pays Basque) et au Portugal. Ces foyers sont comptabilisés dans la saison précédente clôturée au 31/07/2025.

Espagne : le premier foyer de volailles a été détecté le 01/09/2025 dans le sud du pays (Andalousie) (source : ADIS). Deux autres foyers de volailles ont été détectés les 03 et 04/09/2025 dans le sud et le centre du pays (Andalousie et Castille-La Manche). Un foyer d'oiseaux captifs (oie cendrée) avait également été détecté le



20/08/2025 près de Séville. Tous ont été confirmés H5N1 (source : ADIS). Le foyer en Castille-La Manche concerne un élevage de 37 000 poulets reproducteurs. Une hausse de mortalité a été observée et l'élevage a été visité par les services vétérinaires le 04/09/2025 (source : [MAPA le 08/09/2025](#)). Un nouveau foyer de volailles a été détecté le 17/09/2025 dans le centre du pays (Castille-et-Léon), dans un élevage de poules pondeuses (source : ADIS). Les enquêtes épidémiologiques sur les différents élevages infectés privilégient l'introduction par contact indirect avec la faune sauvage. Aucun lien entre élevage n'a été établi (sources : autorités espagnoles [MAPA, CPVADAAA le 17/09/2025](#)). Quatre autres foyers de volailles ont été détectés en Castille-et-Léon et Madrid, puis trois foyers de volailles dans des élevages de poules pondeuses et une spatule rosée captive (détectations entre les 02 et 14/10/2025). Un foyer de volailles a été détecté le 17/10/2025 et deux basses-cours le 12/10/2025. Deux foyers de volailles ont été détectés les 22/12/2025 et 08/01/2026 en Catalogne, près de Urgell (source : ADIS).

Portugal : premier foyer de volailles le 02/09/2025 dans un engraissement de canards (sources : ADIS, [autorités portugaises, CPVADAAA le 17/09/2025](#)). Deux foyers de basse-cour ont été détectés le 31/10/2025 et un élevage le 07/11/2025. Les détectations se poursuivent dans le compartiment domestique, avec deux foyers de volailles détectés le 21/11/2025 et deux foyers en basse-cour, un foyer en élevage détecté le 28/11/2025. Les détectations se poursuivent élevage en décembre (source : ADIS).

Avifaune libre

Actualisation hebdomadaire

Deux cas ont été détectés les 15 et 17/02/2026 chez une oie cendrée et une grue en **Espagne** (source : ADIS).

Dans le bulletin précédent

Pas de nouvelle déclaration (source : ADIS).

Historique (par ordre chronologique d'apparition des premiers cas depuis le début de la saison)

Au mois de juillet, des cas sauvages ont été détectés en Espagne et au Portugal sur des oiseaux marins. Ces cas sont comptés dans la saison précédente. Le front sud représente une minorité de détection depuis le début de la saison par rapport aux autres fronts. Un pic de détectations a été observé chez les grues entre fin octobre et mi-novembre 2025. Les détectations chez les laridés ont été constantes depuis le début de la saison (source : ADIS).

Portugal : premiers cas de la saison sur des goélands leucophées les 01 et 02/08/2025, puis un cas chez un canard chipeau le 11/08/2025. Les détectations de cas se poursuivent en septembre et octobre sur des laridés (goéland brun, leucophées) et une aigrette garzette, le 10/10/2025 sur une cigogne blanche. Le sous-type H7 a été détecté le 06/10/2025 sur un goéland leucophée. Les détectations sont sporadiques en novembre (source : ADIS).

Espagne : premiers cas de la saison le 04/08/2025 sur une cigogne blanche en Catalogne et sur un goéland leucophée au Pays Basque. Trois goélands leucophées (détectés entre les 01 et 14/08/2025), un héron cendré détecté le 18/08 et une oie cendrée détectée le 19/08/2025. Les déclarations se poursuivent sur la fin du mois d'août, avec notamment des cas détectés sur goélands argentés les 13-14/08/2025, puis canard colvert et gallinule poule d'eau le 22/08/2025 (source : ADIS). Six cas (une déclaration peut contenir plusieurs spécimens) détectés entre les 18/08 et 04/09/2025, dont un canard colvert, une oie cendrée, un grèbe huppé, une spatule blanche, un aigle botté, une cigogne blanche et un paon (source : ADIS). Les détectations de cas se poursuivent début septembre, réparties dans tout le pays. Plusieurs groupes d'espèces sont concernés, dont les anatidés migrateurs (canard musqué détecté le 05/09/2025, deux oies cendrée détectées les 01 et 10/09/2025), flamant rose, cigogne blanche et laridés comme les goélands leucophées détectés les 23-26/09/2025 en Galice. En octobre, les premiers cas chez des anatidés ont été détectés, et les détectations sur laridés se poursuivent de manière sporadique, dont des grues cendrées le 21/10/2025, et sur une cigogne blanche et un paon le 17/10/2025. Le nombre de cas augmente fin octobre, majoritairement sur des grues. L'incidence est toujours élevée fin octobre sur des grues cendrées. En décembre, on observe une diversification des espèces concernées, dont canard colvert, grand cormoran, cigogne blanche et laridés. Fin décembre, des cas chez des laridés sont détectés (source : ADIS).

- **France** ([retour aux essentiels](#))

Actualisation hebdomadaire

Aucun nouveau foyer de volaille cette semaine. Trois foyers captifs ont été détectés entre le 16 et le 24/02/2026 en Mayenne, Sarthe et Gironde.

Déclaration hors période : Un foyer domestique déclaré le 02/03/2026 a été détecté le 26/02/2026 dans le Pas-de-Calais au sein d'un élevage de 21 672 poulet (source : ADIS le 02/03/2026).



Deux cas sauvages ont été déclarés, détectés dans les Yvelines chez un anatidé le 30/01/2026 et en Indre chez une grue le 27/10/2025.

Au total, le pays a détecté 118 foyers de volailles, 29 foyers d'oiseaux captifs et 309 cas sauvages depuis le début de la saison (source : ADIS le 02/03/2026).

Le suivi de la situation entre deux BHVSI est disponible sur le site du MAASA ([lien](#)).

Dans le bulletin précédent

Aucun nouveau foyer de volaille cette semaine. Deux foyers en basse-cours ont été détectés le 02/02/2026 dans la Creuse et le 12/02/2026 dans le Nord.

Seize cas sauvages ont été déclarés, dont une majorité détectée entre octobre 2025 et janvier 2026 (grues, cygnes, oies et rapaces). Les cas les plus récents ont concerné un goéland argenté détecté le 02/02/2026 dans le Maine-et-Loire et un cygne tuberculé détecté le 04/02/2026 dans la Nièvre.

Au total, le pays a détecté 118 foyers de volailles, 26 foyers d'oiseaux captifs et 307 cas sauvages depuis le début de la saison (source : ADIS le 23/02/2026).

Historique (depuis le début de la saison)

Cas sauvages

En début de saison, le virus a été détecté sur le littoral de la Manche et de l'Atlantique sur des laridés (goélands argentés les 03 et 04/08/2025 près de Parthenay et Quimper et les 05 et 06/08/2025 en Charente-Maritime près de Rochefort), puis sur des cygnes tuberculés (entre les 25/08/2025 et le 09/09/2025 dans le Morbihan, le 23/09/2025 en Vendée et le 07/10/2025 en Saône-et-Loire) (source : ADIS).

Mi-octobre, des cas de surmortalité concernant des **grues cendrées** ont été signalés en plusieurs points du territoire, à commencer par le Lac du Der où plus de 500 cadavres de grues ont été dénombrés (source : [préfecture de la Marne](#) le 27/10/2025). Les mortalités s'étendent sur le territoire, en suivant la diagonale nord-est / sud-ouest, c'est-à-dire des régions Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire, Grand-Est, Nouvelle Aquitaine et Occitanie. L'incidence des cas chez cette espèce augmente brutalement sur le mois d'octobre et atteint un taux hebdomadaire de 80 cas confirmés en laboratoire (le nombre de cas réel étant largement supérieur). Les détections sur les grues cendrées sont toujours importantes début novembre dans de nombreux départements de la Moselle au nord est aux Landes au sud-ouest, ainsi qu'un premier cas détecté le 27/10/2025 dans le département de l'Aude ; et tendent à diminuer fin novembre. En parallèle, des cas sporadiques sur d'autres espèces (cygnes tuberculés, héron cendré, Tadornes de Belon, cigognes blanches et Buses variables) ont été détectés dans d'autres départements du centre et du sud de la France. Une oie bernache a été également détectée le 27/11/2025 à Paris. Un cas chez un laridé a été détecté dans l'Orne le 13/11/2025 (Tableau 1).

Fin novembre, les cas sauvages sont plutôt répartis dans la moitié nord du pays. L'incidence sur les grues diminue, malgré des cas encore détectés en Moselle le 27/11/2025, dans l'Allier le 26/11/2025. On observe toujours une diversification des espèces concernées.

Les résultats préliminaires d'analyses phylogénétiques semblent indiquer qu'il y a eu une vingtaine d'introductions depuis le compartiment sauvage vers l'élevage et en parallèle une importante transmission inter-élevages (sources : LNR, DGAL le 08/12/2025).

Au mois de novembre et décembre, des cas sauvages ont été détectés dans plusieurs départements de la moitié nord du pays, dont l'Ain, l'Aube, le Cantal, la Côte-d'Or, le Finistère, l'Indre, les Landes, le Morbihan, la Moselle et le Pas-de-Calais.

Foyers domestiques

Un premier foyer d'infection par un virus H5N1 a été détecté le 06/10/2025 dans un élevage de gibier (faisans et perdrix) à Pihen-lès-Guines, au sud de Calais dans le Pas-de-Calais. Rapidement, quatre autres foyers domestiques ont été détectés dans l'ouest en Vendée, Seine-Maritime, Charente-Maritime et Loire-Atlantique (sources : Commission européenne ADIS le 17/10/2025, note VSI du 17/10/2025). A partir de mi-octobre, le virus est détecté dans le sud de la France, avec un foyer à Allons dans le Lot-et-Garonne, dans un élevage de 2 000 canards vaccinés, détecté le 15/10/2025. Fin octobre, les détections se multiplient, réparties dans l'est (Côte d'Or, Marne, Haute-Marne) et le centre (Cher, Allier) du pays. Mais à ce stade, aucun foyer n'est encore situé en zone à risque de diffusion.

A partir de fin octobre, trois foyers de volailles ont été détectés dans la zone à risque de diffusion en Vendée (entre les 30/10 et 04/11/2025) près des Sables d'Olonne et La Roche-sur-Yon. L'incidence augmente sur le mois de



novembre. A partir de fin novembre, l'incidence augmente fortement dans la zone à risque de diffusion de l'ouest dans les départements de Vendée, Loire-Atlantique, Deux-Sèvres et un foyer dans le Maine-et-Loire. En une semaine, 22 foyers ont été détectés soit presque la moitié (22/46) des foyers détectés depuis le début de la saison. L'incidence demeure élevée début décembre, puis un nouveau foyer en Vendée, détecté le 14/12/2025 en élevage de canards vaccinés.

En parallèle, des foyers de volailles et basse-cour ont été détectés un peu partout sur le territoire, dont le 29/10 dans le Bas-Rhin, le 31/10 dans le Loir-et-Cher et le 03/11/2025 dans l'Aube ; premières détectations en Dordogne le 13/11/2025 en élevage de canard, en Gironde le 22/10/2025 dans une basse-cour, en Côte d'Or le 20/11, et dans la Loire le 11/11/2025, en Haute-Vienne détecté le 17/11/2025 et dans les Yvelines dans un élevage de faisans, le 28/11/2025. Des foyers secondaires ont été détectés dans plusieurs départements, dont la Dordogne et la Côte d'Or.

Les détectations s'étendent avec des premiers foyers dans plusieurs départements en décembre 2025 : le 28/12/2025 dans le Nord près de Dunkerque dans un élevage de *gallus* (poules pondeuses), le 29/12/2025 dans les Côtes d'Armor près de Loudéac dans un élevage de canards vaccinés et le 30/12/2025 dans la Drôme dans un élevage multi-espèces.

Début 2026, la situation se stabilise en ZRD, malgré un foyer détecté le 02/01/2026 en Vendée, dans un élevage de canards vaccinés, et un foyer en élevage de poulets de chair *Gallus* a été détecté le 07/01/2026 dans les Deux-Sèvres, puis le 03/01 en Loire-Atlantique et les 14 et 22/01/2026 en Vendée. Le 17/01/2026, un foyer a été détecté dans un parc zoologique en Loire-Atlantique

Des foyers sont encore détectés répartis sur tout le territoire : en basses-cours le 01/12/2025 dans le Calvados, le 22/12/2025 en Indre-et-Loire, et le 30/12/2025 dans les Pyrénées-Atlantiques, le 13/01/2026 dans le Lot-et-Garonne, le 11/01/2026 en Gironde et le 12/01/2026 dans l'Essonne, les 23 et 28/01/2026 dans le **Cher** et en **Haute-Vienne**; ainsi qu'en élevage de volailles dans l'Allier détecté le 08/01/2026 et dans le Lot-et-Garonne dans un élevage de canards le 08/01/2026, le 30/01/2026 dans le **Pas-de-Calais**.

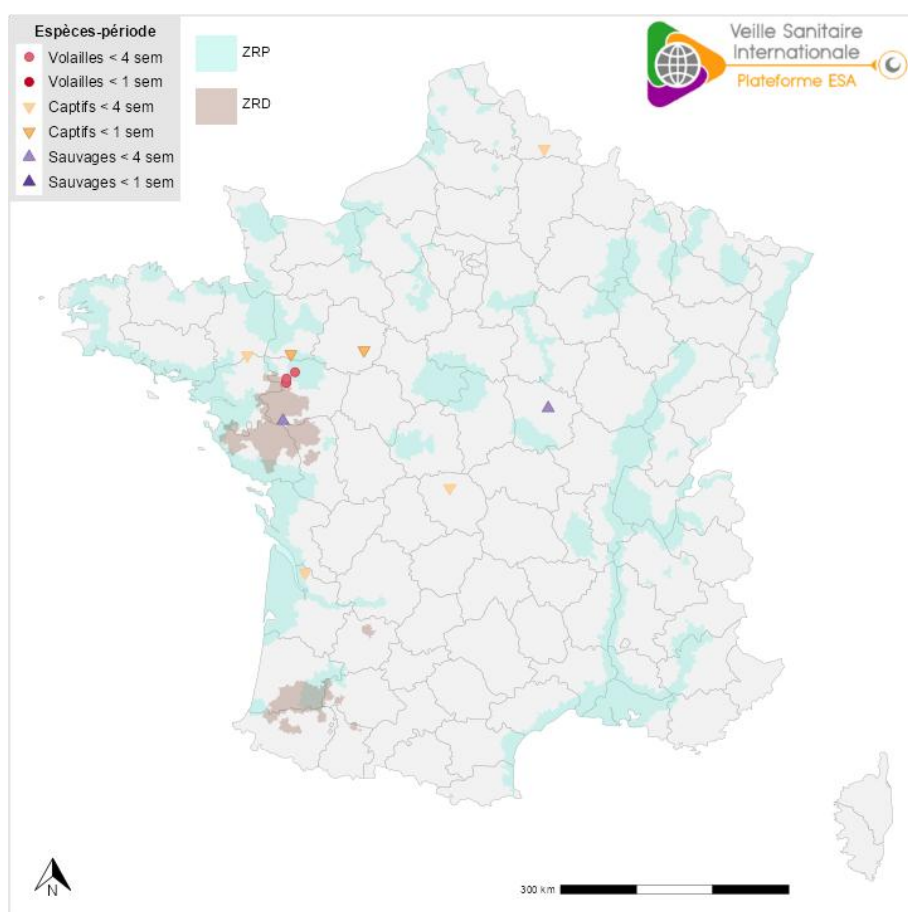


Figure 5. Localisation des foyers de volailles, foyers chez les oiseaux captifs et cas sauvages d'IAHP détectés en France métropolitaine sur les **quatre dernières semaines** précédant le bulletin. Les zones à risque particulier (ZRP) et zones à risque de diffusion (ZRD) sont représentées respectivement en vert et marron sur le fond de carte (sources : Commission européenne ADIS le 02/03/2026 et [MAASA](#) pour les zonages).



Point de vigilance en France

Depuis le début du mois de janvier 2026, le nombre de détections de cas d'infections par des virus de l'IAHP chez les oiseaux sauvages en Europe se maintient encore à un niveau élevé : entre 100 et plus de 200 cas par semaine toutes espèces confondues, avec une augmentation de l'incidence en fin du mois de janvier. **Il existe toujours une dynamique d'infection très active chez les oiseaux sauvages, notamment dans le nord-ouest et le centre de l'Europe.**

Indépendamment des mouvements migratoires post-nuptiaux (descendants) des oiseaux sauvages et malgré une incidence modeste, mais persistante, des cas déclarés chez les oiseaux sauvages en France depuis mi-décembre 2025, **des introductions du virus de l'IAHP en élevages de volailles et chez les oiseaux captifs restent détectées en France depuis début janvier 2026, à un niveau à surveiller.**

Une mobilisation et une attention sans faille de tous les acteurs des filières de production de volailles en France est nécessaire pour limiter les risques, de l'amont à l'aval (couvoirs, élevages de sélection, multiplication et production de volailles et d'œufs, transports, abattoirs). **La vigilance et l'alerte précoce doivent aussi être maintenues dans la surveillance épidémiologique** (toutes filières confondues) **et la surveillance passive renforcée** (filière canards vaccinés), de même que **l'observance stricte en routine des mesures de biosécurité** (toutes filières confondues) sur l'ensemble du territoire national. Toutes les mesures permettant de prévenir l'introduction du virus en élevage depuis l'environnement contaminé ou les oiseaux sauvages, **notamment la mise à l'abri des volailles**, doivent être scrupuleusement mises en œuvre sur le territoire hexagonal (source : LNR le 24/02/2026).

Niveau réglementaire de risque et mesures de gestion en France

Un arrêté publié le 21 octobre 2025 au Journal Officiel a élevé le niveau de risque pour l'IAHP de « modéré » à « **élevé** » ([AM du 17/10/2025](#)).

Les mesures de prévention et de biosécurité pour les élevages de volailles sont renforcées.

Étant donnée l'évolution rapide du nombre de foyers d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) en élevage dans l'ouest de la France, des mesures renforcées de prévention sont mises en place par arrêtés préfectoraux en Vendée et dans trois départements limitrophes (Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Deux-Sèvres). Ces mesures temporaires s'appuient sur le renforcement de la surveillance, la mise à l'abri des volailles, la réalisation de tests avant mouvement et, pour les canards, la réalisation d'une 3e dose vaccinale (source : [MAASA le 21/11/2025](#)). Ces mesures ont été levées le 31/12/2025. D'autres mesures ont été prises pour ces 4 départements à dater du 01/01/2026. Cette zone sera levée le 31/03/2026 sous réserve que la situation sanitaire soit favorable (source : [chambre agriculture Pays de la Loire au 23/02/2026](#)).

Analyses génétiques des souches circulantes ([retour aux essentiels](#))

- juin-septembre 2025

Au cours de la saison précédente, le génotype majoritairement identifié chez les volailles était le génotype EA-2024-DI, à l'exception de quelques foyers associés à EA-2022-BB et signalés en France et au Royaume-Uni (source : [EFSA overview report June-September 2025](#)). Sur la période de juin à septembre 2025, on a observé une modification des fréquences de détection des génotypes circulants :

- La fréquence de détection du génotype EA-2024-DI a diminué, alors qu'il représentait environ 82 % des génotypes détectés depuis octobre 2024. Il a cependant continué à circuler chez les volailles et chez les palmipèdes sauvages dans les pays du Sud-Ouest de l'Europe (France, Espagne et Portugal), ce qui suggère une extension vers le sud de l'aire de circulation de ce génotype.
- Inversement, la majorité des virus collectés chez différentes espèces de goélands en Belgique, en France, en Norvège, au Portugal, en Espagne et au Royaume-Uni appartenaient aux génotypes EA-2022-BB et EA-2023-DT. Ces génotypes représentaient environ 50 % des virus caractérisés sur la période juin-août 2025. À noter que le génotype EA-2023-DT a principalement circulé chez les goélands le long des côtes atlantiques de la péninsule ibérique et en France, où il a complètement remplacé le génotype EA-2022-BB. Ce dernier a été principalement détecté chez les goélands dans le Nord-Ouest de l'Europe et en Norvège, ce qui suggère une propagation de ces virus vers le nord-est.

La diminution pendant les mois d'été du génotype EA-2024-DI (majoritaire sur la saison 2024-2025) au profit des génotypes EA-2022-BB et EA-2023-DT peut être associée à l'augmentation de la circulation virale chez les laridés, qui se reproduisent généralement en colonies, et à une diminution de la détection du virus chez les ansériformes, dont la plupart sont des reproducteurs solitaires. Cependant, un biais dû au nombre limité de



séquences disponibles pour cette période ne peut être exclu. A noter également que, depuis juin 2025, deux virus distincts, tous deux issus d'un réassortiment entre le génotype EA-2022-BB et des virus de l'IAFP, ont été identifiés au Royaume-Uni.

Le sous-type H5N5 (génotype EA-2021-I) a été identifié en Finlande et Norvège durant l'été 2025. Il avait été détecté dans ces deux pays ainsi qu'au Royaume-Uni, Islande, Belgique, Pays-Bas et Allemagne lors de la saison 2024-2025. Tous les virus H5N5 détectés en 2025 chez les oiseaux en Europe possédaient un marqueur moléculaire d'adaptation virale pour les mammifères.

– septembre-décembre 2025

Le début de saison 2025-2026 en Europe est marqué par l'émergence, à partir de septembre 2025, d'une nouvelle souche qui est devenue rapidement majoritaire. Les séquences complètes d'environ 400 virus de l'IAHP (H5) identifiées entre septembre et novembre 2025 dans 17 pays européens ont été caractérisées. La grande majorité (environ 85 %) appartient à une nouvelle sous-lignée du génotype EA-2024-DI.2, dénommée EA-2024-DI.2.1 et probablement issue d'une nouvelle introduction du virus en Europe. D'après les données disponibles, ses antécédents directs seraient des virus A(H5N1) EA-2024-DI.2 détectés au début de l'année 2025 en Israël et en Géorgie. Les virus de cette nouvelle sous-lignée auraient ensuite circulé pendant au moins sept mois dans une zone géographique inconnue, avant d'être identifiés pour la première fois à la mi-septembre en Pologne. Depuis lors, EA-2024-DI.2.1 s'est rapidement propagé dans toute l'Europe en suivant le déplacement d'est en ouest des oiseaux en cours de migration post-nuptiale (source : [EFSA le 24/11/2025](#)). À ce jour (sur la base des séquences disponibles jusqu'au 28 novembre 2025), il a été détecté principalement chez des ansériformes sauvages et des oiseaux domestiques dans 17 pays (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Suède, Royaume-Uni et Tchéquie). Il convient de noter qu'environ 85 % des virus génétiquement caractérisés provenant de foyers de volailles (n >170) signalés en Europe entre septembre et novembre 2025 appartenaient à cette nouvelle sous-lignée. Les données préliminaires provenant d'Allemagne, de France, de Belgique et du Luxembourg indiquent que cette sous-lignée était également responsable des épisodes de mortalité massive observés chez les grues cendrées : ces épisodes seraient associés à une seule introduction chez cette espèce, suivie d'une transmission au sein de cette population.

D'autres génotypes déjà présents en Europe, et détectés pendant la période estivale, ont continué de circuler pendant les mois d'automne, notamment EA-2022-BB détecté en Norvège et Royaume-Uni ; EA-2023-DT au Portugal et EA-2024-DI-2 au Portugal, Royaume-Uni et France.

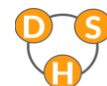
Début septembre 2025, le Portugal a détecté un nouveau sous-type H5N6 du clade 2.3.4.4b sur un goéland. Ce nouveau sous-type provient probablement d'un réassortiment en Europe et n'est pas lié aux autres virus A(H5N6) provenant d'Asie (source : [EFSA overview september-november 2025](#)).

Le sous-type H5N2 a été détecté le 16/12/2025 dans le sud de la Suède chez une bernache nonnette. Première détection de ce sous-type de la saison (clade 2.3.4.4b) (source : ADIS).

Tableau 1. Nombre de foyers de volailles, cas dans l'avifaune libre et captive d'IAHP H5 détectés en Europe depuis le début de la saison 2025-2026 (soit le 01/08/2025), sur les quatre dernières semaines précédant la publication de ce BHVSI-SA par pays (par ordre alphabétique). Les définitions des compartiments sont celles du Règlement 2016/429 (cf. encadré supra). L'incidence mensuelle couvre la période du 02/02/2026 au 01/03/2026 (source : Commission européenne ADIS, United-Kingdom Animal and Plant Health Agency (APHA) le 02/03/2026 et WAHIS-OMSA le 24/02/2026).

Pays	Compartiment	Date de première suspicion	Date de la dernière détection déclarée**	Nombre de déclaration par compartiment pour la saison 2025-2026	H5N1	H5N2	H5N5	H5N6	H5Nx	Incidence mensuelle
Allemagne	Captifs	24/10/2025	24/02/2026	55	55	0	0	0	0	17
	Sauvages	08/08/2025	18/02/2026	2 921	2 921	0	0	0	0	194
	Volailles	01/09/2025	24/02/2026	195	195	0	0	0	0	7

INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGENE



Autriche	Captifs	14/11/2025	20/02/2026	4	4	0	0	0	0	1
	Sauvages	23/09/2025	23/02/2026	64	64	0	0	0	0	13
	Volailles	17/11/2025	17/11/2025	1	1	0	0	0	0	0
Belgique	Captifs	07/10/2025	05/02/2026	3	3	0	0	0	0	1
	Sauvages	21/08/2025	19/02/2026	333	296	0	0	0	37	18
	Volailles	21/10/2025	25/01/2026	20	20	0	0	0	0	0
Bosnie-Herzégovine	Sauvages	26/01/2026	26/01/2026	1	1	0	0	0	0	0
Bulgarie	Captifs	06/11/2025	06/11/2025	1	1	0	0	0	0	0
	Volailles	23/08/2025	26/02/2026	16	16	0	0	0	0	6
Croatie	Sauvages	27/01/2026	04/02/2026	6	6	0	0	0	0	3
Danemark	Captifs	25/10/2025	19/02/2026	4	4	0	0	0	0	1
	Sauvages	29/09/2025	23/02/2026	145	145	0	0	0	0	22
	Volailles	06/10/2025	19/02/2026	16	16	0	0	0	0	4
Espagne	Captifs	20/08/2025	06/11/2025	5	5	0	0	0	0	0
	Sauvages	01/08/2025	17/02/2026	145	144	0	0	0	1	2
	Volailles	01/09/2025	08/01/2026	14	14	0	0	0	0	0
Estonie	Captifs	02/12/2025	09/01/2026	3	3	0	0	0	0	0
	Sauvages	06/12/2025	24/02/2026	12	12	0	0	0	0	7
Finlande	Sauvages	17/10/2025	19/01/2026	27	26	0	0	0	1	0
France	Captifs	10/10/2025	24/02/2026	29	29	0	0	0	0	6
	Sauvages	03/08/2025	04/02/2026	309	309	0	0	0	0	2
	Volailles	06/10/2025	11/02/2026	118	118	0	0	0	0	4
Hongrie	Sauvages	11/09/2025	23/02/2026	51	51	0	0	0	0	26
	Volailles	26/10/2025	23/02/2026	13	13	0	0	0	0	3
Irlande	Captifs	13/10/2025	13/10/2025	1	1	0	0	0	0	0
	Sauvages	15/10/2025	15/12/2025	11	11	0	0	0	0	0
	Volailles	30/10/2025	28/11/2025	5	5	0	0	0	0	0
Islande	Sauvages	09/09/2025	17/01/2026	10	2	0	6	0	2	0
Israël	Sauvages	15/10/2025	03/02/2026	9	9	0	0	0	0	2
	Volailles	01/01/2026	20/02/2026	2	2	0	0	0	0	1
Italie	Captifs	19/12/2025	29/12/2025	2	2	0	0	0	0	0
	Sauvages	05/10/2025	17/02/2026	102	90	0	0	0	12	3
	Volailles	29/09/2025	07/02/2026	61	61	0	0	0	0	3
Lettonie	Captifs	11/11/2025	29/12/2025	2	2	0	0	0	0	0
	Sauvages	20/09/2025	09/01/2026	29	28	1	0	0	0	0
Lituanie	Sauvages	17/10/2025	12/02/2026	25	25	0	0	0	0	6
	Volailles	12/10/2025	05/12/2025	3	3	0	0	0	0	0

INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGENE



Luxembourg	Captifs	04/02/2026	04/02/2026	1	1	0	0	0	0	1
	Sauvages	21/10/2025	10/02/2026	23	23	0	0	0	0	1
Macédoine du Nord	Captifs	08/10/2025	06/11/2025	2	2	0	0	0	0	0
Moldavie	Sauvages	14/01/2026	04/02/2026	5	5	0	0	0	0	1
Norvège	Sauvages	05/08/2025	23/02/2026	79	65	0	1	0	13	20
	Volailles	02/09/2025	02/09/2025	1	1	0	0	0	0	0
Pays-Bas	Captifs	24/10/2025	05/02/2026	14	14	0	0	0	0	2
	Sauvages	15/08/2025	20/02/2026	326	326	0	0	0	0	26
	Volailles	06/10/2025	23/02/2026	39	39	0	0	0	0	5
Pologne	Captifs	17/11/2025	23/02/2026	14	14	0	0	0	0	5
	Sauvages	16/09/2025	25/02/2026	161	161	0	0	0	0	57
	Volailles	18/09/2025	25/02/2026	84	84	0	0	0	0	15
Portugal	Captifs	19/09/2025	19/11/2025	5	5	0	0	0	0	0
	Sauvages	01/08/2025	23/12/2025	18	17	0	0	1	0	0
	Volailles	02/09/2025	26/12/2025	13	12	0	0	0	1	0
Roumanie	Captifs	03/02/2026	03/02/2026	1	1	0	0	0	0	1
	Sauvages	22/10/2025	17/02/2026	8	8	0	0	0	0	3
Royaume-Uni*	Captifs	22/08/2025	15/01/2026	13	13	0	0	0	0	0
	Sauvages	03/08/2025	15/02/2026	776	760	0	4	0	12	33
	Volailles	03/08/2025	22/01/2026	81	81	0	0	0	0	0
République tchèque	Captifs	26/09/2025	18/02/2026	29	29	0	0	0	0	5
	Sauvages	20/10/2025	19/02/2026	37	37	0	0	0	0	12
	Volailles	10/11/2025	26/02/2026	14	14	0	0	0	0	3
Serbie	Sauvages	19/01/2026	19/01/2026	1	1	0	0	0	0	0
Slovaquie	Captifs	09/10/2025	10/02/2026	4	4	0	0	0	0	1
	Sauvages	02/11/2025	11/02/2026	9	9	0	0	0	0	3
	Volailles	20/10/2025	18/02/2026	4	4	0	0	0	0	3
Slovénie	Sauvages	27/10/2025	10/02/2026	17	17	0	0	0	0	1
Suisse	Captifs	20/11/2025	20/11/2025	1	1	0	0	0	0	0
	Sauvages	03/11/2025	16/02/2026	24	24	0	0	0	0	1
Suède	Captifs	14/10/2025	19/01/2026	2	2	0	0	0	0	0
	Sauvages	19/09/2025	10/02/2026	76	75	1	0	0	0	5
	Volailles	24/10/2025	25/02/2026	7	7	0	0	0	0	1
Ukraine	Captifs	23/01/2026	23/01/2026	1	1	0	0	0	0	0
	Sauvages	05/11/2025	15/01/2026	2	2	0	0	0	0	0
Europe	Captifs			196	196	0	0	0	0	41
	Sauvages			5 762	5 670	2	11	1	78	461
	Volailles			707	706	0	0	0	1	55

Seuls les foyers et cas confirmés IAHP sous-type H5 sont comptabilisés.



*source : WAHIS-OMSA consulté le 23/02/2026 (pour les volailles au Royaume Uni). Seuls les foyers et cas situés en Europe géographique (à l'ouest du 60° de longitude) sont indiqués.

** les dernières semaines sont à interpréter avec précaution, compte tenu des délais entre suspicion/détection, confirmation et notification.

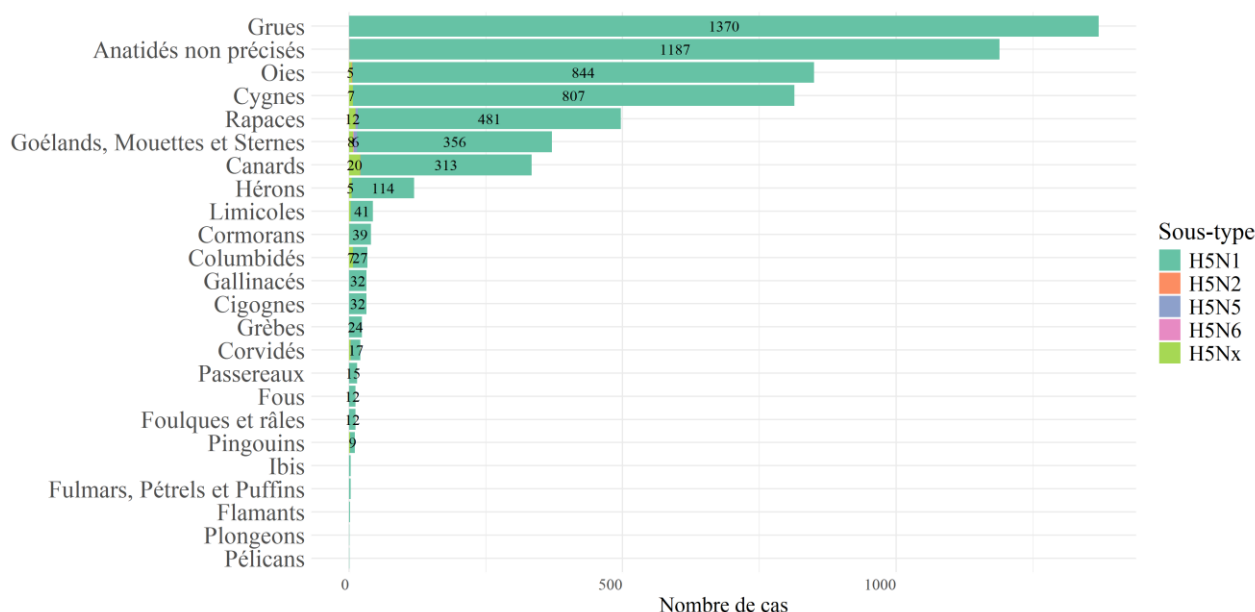


Figure 6. Nombre de cas dans l'avifaune sauvage libre d'IAHP en Europe depuis le début de la saison (le 01/08/2025) par groupe d'espèces et par sous-type viral. ATTENTION : plusieurs cas impliquant éventuellement des individus d'espèces différentes peuvent figurer dans une même déclaration ; dans ce cas, la déclaration est comptabilisée plusieurs fois dans ce tableau (une fois pour chaque espèce touchée). En revanche, le nombre de déclarations ne reflète pas le nombre de spécimens pour chaque espèce (sources : Commission européenne ADIS le 02/03/2026 et WAHIS-OMSA le 24/02/2026, APHA consulté le 02/03/2026). Détail des espèces dans le [Tableau en Annexe](#)

Mesures de prévention pour limiter le risque de contamination animal/humain par l'IAHP en vigueur en France

Le ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire (MAASA) avait rappelé début 2023 les mesures de prévention pour limiter le risque de contamination animal/homme dans un fascicule destiné à toutes les personnes susceptibles d'être en contact étroit avec des oiseaux infectés ou avec des cadavres d'animaux contaminés, en particulier par le respect des mesures de protection :

- lors de la collecte des oiseaux sauvages : ne pas manipuler sans protection les oiseaux sauvages trouvés morts ou moribonds,
- en cas d'exposition à des oiseaux suspectés d'infection ou infectés, et leur produits (plumes, déjections...).

La vaccination contre la grippe saisonnière est recommandée par la Haute Autorité de Santé pour les professionnels exposés aux virus aviaires et porcins (éleveurs, vétérinaires, techniciens).

Plus de précisions sur les mesures mises en place en termes de santé publique : Communiqué de presse du 06/02/2025 ([lien](#)).

Pour plus d'informations : Brochure du MAASA ([lien](#)) ; Brochure de SPF ([lien](#)).



Cas chez les mammifères

Allemagne

Plusieurs cas chez des chats ont été détectés dans le Brandebourg (est du pays). Des oiseaux sauvages morts ont été trouvés à proximité (source : [Landkreis Ostprignitz-Ruppin le 03/12/2025](#)).

Australie (zone subantarctique)

Le virus H5 a été confirmé sur des éléphants de mer, de l'île Heard Island, située en zone australe à environ 500km des îles françaises australes de Kerguelen, et à 4000 km au sud-ouest de Perth. Le statut officiel indemne d'IAHP de l'Australie demeure inchangé (source : [autorités australiennes le 25/11/2025](#)).

France

Un cas d'IAHP a été détecté dans les Landes sur une loutre européenne (*Lutra lutra*). L'animal avait été trouvé le 10/11/2025. La loutre présentait des troubles digestifs, respiratoires et locomoteurs et est décédée peu après la collecte par le réseau SAGIR (source : [Préfecture des Landes](#)).

Au 21/11/2025, quatre renards roux (*Vulpes vulpes*) infectés par un virus IAHP ont été détectés (source : réseau SAGIR) :

- dans l'Aube (découverte le 7/11/2025),
- dans la Marne, (découverte le 6/11/2025)
- dans le Gard (découverte le 17/11/2025 avec des signes neurologiques) et
- dans les Landes (découverte le 9/11/2025).

Le charognage de cadavres d'oiseaux sauvages morts est la voie la plus probable de contamination de ces mammifères.

États-Unis

- Bovins

Deux nouveaux cas chez des bovins laitiers ont été détectés le 26/11/2025 en Californie et le 13/12/2025, dans le Wisconsin, soit un total de 1 088 foyers dans 19 États (source : [USDA Livestock le 02/03/2026](#)).

- Autres espèces

Plusieurs cas chez des souris domestiques ont été détectés dans l'état de Washington. Des cas chez cette espèce avaient déjà été détectés dans d'autres États en 2024 et 2025 (source : [USDA Mammals le 24/10/2025](#)).

De nouveaux cas ont été détectés le 19/09/2025 sur un chat domestique en Californie, et en septembre-octobre sur plusieurs espèces sauvages, dont ours noir et polaire, mouffette et écureuils. Des virus du clade 2.3.4.4b ont été isolés mais le génotype n'est pas précisé (source : [OMSA le 29/11/2025](#)).

Les détectations se sont poursuivies en décembre 2025 aux États-Unis, avec notamment la détection chez un renard en Floride et chez un chat domestique dans le Colorado (source : [USDA Mammals le 12/01/2026](#)).

Espagne

Un cas a été détecté chez un renard roux, dans la communauté autonome d'Aragon. L'animal a été trouvé mort dans une zone où des cas aviaires avaient été détectés précédemment. Il a été confirmé positif à la détection de H5N1 (source : [MAPA le 17/11/2025](#)). Un second renard a été détecté le 17/11/2025 et confirmé le 05/12/2025 dans la province de Huesca (source : [OMSA le 15/12/2025](#)).

Estonie

Un cas chez un renard roux a été détecté le 05/12/2025 (source : [OMSA le 10/12/2025](#)).

Italie

Un cas chez un renard roux a été détecté le 31/10/2025 (source : [OMSA le 27/01/2026](#)).

Norvège

Un cas a été détecté le 04/09/2025 sur un renard arctique, sur les îles arctiques Svalbard / Jan Mayen. Le sous-type H5N5 a été confirmé (sources : OMSA le 15/09/2025, code de l'évènement NOR_20250915).



Cas chez les mammifères

Les cas d'IAHP détectés sur les mammifères officiellement notifiés dans WAHIS-OMSA et identifiés par le réseau ProMED (par extraction automatique des posts jusqu'au 30/06/2024) depuis le 01/01/2020 sont visibles sur une interface en ligne ([lien](#)).

Pays-Bas

Pour la première fois dans le pays, des cas ont été détectés le 19/11/2025 sur des chats. Il s'agit de 8 chatons, dont la mère aurait ramené un oiseau infecté. Les chatons sont tous morts. L'évènement se situe dans un élevage de chèvres (sources : [Wageningen university le 03/12/2025](#), [lettre au parlement le 01/12/2025](#)).

Pour la première fois en Europe, une réaction sérologique positive vis à vis d'une souche de virus de l'influenza aviaire H5N1 a été mise en évidence le 15/01/2026 chez une vache laitière, dans la province de la Frise. Le dépistage de ce bovin a été réalisé dans le cadre d'une enquête épidémiologique dans une ferme où un chat avait été confirmé infecté par un virus de l'IAHP H5N1 fin décembre 2025. La vache avait présenté une mammites et des signes respiratoires en décembre 2025 mais était rétablie au moment de la réalisation des prélèvements. Des tests PCR ultérieurs réalisés sur des échantillons individuels de lait, de lait de tank et de sang n'ont révélé aucune preuve de circulation virale active. Des tests sérologiques sont en cours et permettront de déterminer si d'autres animaux ont été exposés. Le risque pour la santé publique est jugé très faible par les autorités néerlandaises car tout le lait produit par l'élevage a été pasteurisé (et celui de la vache en question, exclu de la consommation humaine du fait de la mammites). Par précaution, les ouvriers agricoles exposés et le vétérinaire ont été testés, aucun symptôme grippal n'a été signalé et aucun autre mammifère de la ferme ne présente actuellement de signes d'infection (source : [Com. Presse autorités néerlandaises](#) le 23/01/2026, [Beacon report](#) le 24/01/2026). L'enquête épidémiologique a révélé 4 autres vaches séropositives mais pas de détection dans le lait de tank par PCR suggérant une circulation passée. Les résultats des sérologies réalisées sur les personnes en contact avec les animaux se sont révélés négatifs (source : [Beacon report](#), 31/01/2026).

IAHP sur le continent Américain

Au 01/03/2026, aucun cas ni foyer n'a été détecté aux **Antilles françaises** ou en **Guyane**.

Amérique du Nord

Au Canada, des foyers sont actuellement en cours. On observe une reprise des détections dans le nord des États-Unis (source : [USDA le 13/10/2025](#)). Aux États-Unis, l'activité virale a repris depuis septembre 2025. Près de 10 millions de volailles ont été abattues, notamment en filière « ponte » et « dindes ». Le suivi des cas et foyers chez les oiseaux est disponible sur le site des autorités sanitaires du Canada ([lien](#)) et des États-Unis (domestiques : [lien](#) ; sauvages : [lien](#)). Sur le mois de décembre 2025, l'incidence semblait baisser par rapport au mois de novembre (26 foyers de volailles et 56 foyers de basses-cours, soit 1,05 million de volailles abattues sur décembre 2025) (source : [USDA le 12/01/2026](#)). Des foyers sont détectés dans la moitié est des États-Unis, avec un décompte à 2,65 millions de volailles abattues, pour 16 élevages et 39 basses-cours sur le mois de janvier 2026 (source : [USDA le 02/02/2026](#)).

Un bilan des foyers et cas détectés sur le continent américain depuis 2023 à novembre 2025 a été publié par le Pan American Health Organisation (source : [PAHO le 25/11/2025](#)).

Pour retrouver les informations relatives aux premières détections sur le continent américain : se référer au [BHVS-SA du 04/01/2022](#) (émergence au Canada), au [BHVS-SA du 15/02/2022](#) (émergence aux USA) et au [BHVS du 07/11/2023](#) pour l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud. Pour davantage d'informations sur les foyers antérieurs de la saison 2025-2026, se reporter au [BHVS du 16/07/2024](#), et [BHVS du 23/09/2025](#).

Pour en savoir plus

- Matthieu Guillemain, Betty Plaquin, Alain Caizergues, Léo Bacon et Anne Van De Wiele. 2021. « La migration des anatidés : patron général, évolutions et conséquences épidémiologiques. », Bulletin épidémiologique, santé animale et alimentation n° 92 – Article 4 – 2021 ([lien](#)).
- EFSA #NoBirdFlu: clear communications for better biosecurity - 15 septembre 2025 ([lien](#)).
- Fiche Influenza Aviaire H5N1 Prévention du risque en élevage bovin laitier – GDS France, Cniel, SNGTV ([lien](#)).





PAS DE NOUVELLE DECLARATION CETTE SEMAINE

Les essentiels

- **Croatie** : dernier foyer détecté le 13/01/2026. Le premier foyer avait été détecté le 11/12/2025 après détection d'avortements sans autres signes cliniques. Les autres foyers n'ont présenté aucun signe clinique. Ils ont été détectés dans le cadre des enquêtes épidémiologiques et du dépistage systématique autour du premier foyer.
- **Autres pays des Balkans** : le dernier foyer connu dans les Balkans avait été détecté le 24/09/2025 au Kosovo, soit une période de 2,5 mois sans aucune déclaration avant la première détection en Croatie. Une circulation à bas bruit est suspectée dans plusieurs pays, incluant des pays n'ayant pas encore détecté/déclaré le virus sur leur territoire.
- **Clinique et transmission** : les investigations phylogénétiques et épidémiologiques ont mis en évidence la présence de cas asymptomatiques et la possibilité de transmission indirecte (personnel, transport, matériel). Le laboratoire de référence de l'Union Européenne de la peste des petits ruminants (LRUE PPR) alerte sur l'importance de communiquer et alerter les services vétérinaires et professionnels de l'élevage dans les pays encore indemnes.

Fiche rédigée en collaboration avec le Laboratoire de référence (OMSA et LRUE)¹

À propos de la Peste des Petits Ruminants (PPR)

- **Classification réglementaire** : au niveau européen, classée « A-D-E », à déclaration obligatoire et éradication immédiate.
- **Agent pathogène** : maladie virale due à un virus de type *Morbillivirus*, apparenté à celui de la peste bovine (maladie éradiquée au niveau mondial en 2010). La PPR a été identifiée pour la première fois en Côte d'Ivoire en 1942. Quatre lignées génétiques ont été identifiées, la lignée IV étant la plus répandue en Afrique, Moyen-Orient et Asie, et à l'origine des émergences en Europe.
- **Espèces sensibles** : atteint principalement les petits ruminants domestiques et sauvages, ainsi que des gazelles et antilopes. Les bovins, les buffles d'eaux, les suidés et les camélidés sont des hôtes inhabituels du virus et sont considérés comme des culs-de-sac épidémiologiques, même si certaines espèces peuvent développer des symptômes. Le virus ne se transmet pas à l'être humain.
- **Modalités de transmission** : par inhalation de gouttelettes émises lors de la toux et des éternuements d'animaux infectés. La contamination a donc principalement lieu par contact direct entre les animaux. Le risque de transmission via le milieu extérieur contaminé est peu connu mais des transmissions indirectes ont été observées lors des émergences en Europe.
- **Symptomatologie** : caractérisée par de fortes fièvres et un abattement sévère, des sécrétions au niveau des yeux et du nez. Les animaux sont dans l'incapacité de manger en raison de lésions buccales douloureuses. Ils souffrent de pneumonie et de diarrhée aiguës. L'issue de la maladie est fréquemment la mort de l'animal. Néanmoins, certains animaux peuvent ne développer que peu, voire aucun signe clinique dans certains contextes dépendant des races et des conditions de santé des animaux. Cela a été souvent reporté lors des émergences en Europe, compliquant la détection de la maladie sur le terrain. Une communication claire sur la variabilité des signes cliniques auprès des éleveurs et des vétérinaires de terrain est primordiale pour une détection rapide de la PPR.
- **Historique sur la situation sanitaire internationale** : la PPR est enzootique dans de nombreux pays d'Afrique, du Moyen-Orient et de l'Asie. Au niveau mondial, la PPR fait l'objet d'un programme de contrôle et d'éradication supervisé par l'OMSA et la FAO (sources : FAO, OMSA).

Sources

- Définition des catégories de maladies selon Règlement (EU) 2018/1882 - [lien](#)
- [Guide pratique de diagnostic et de gestion des épizooties 2010 pages 143-154](#), [Fiche OMSA](#), [Fiche FAO](#)

¹ Arnaud Bataille et Olivier Kwiatek (UMR Astre - Cirad Inrae Université de Montpellier)



EUROPE. Bilan hebdomadaire européen du 01/07/2025 au 01/03/2026 inclus (source : Commission européenne ADIS le 02/03/2026 et WAHIS-OMSA le 24/02/2026).

Résumé de la situation antérieure : Un premier foyer de Peste des Petits Ruminants (PPR) avait été détecté le 08/07/2024 en Grèce. Le virus s'était répandu sur tout le territoire, jusqu'au 29/10/2024. En parallèle, de nombreux foyers avaient été détectés en Roumanie entre les 15/07/2024 et 01/09/2024. Après six mois sans aucune détection dans le pays, un unique foyer avait été à nouveau détecté le 03/03/2025. Dans le reste de l'Europe, un foyer avait été détecté en Bulgarie en novembre 2024, puis trois en Hongrie en janvier 2025 et 14 en Albanie en juin 2025 puis des foyers avaient été détectés au Kosovo et en Croatie fin 2025 (Figure 1). Les détails sur l'émergence de la PPR en Europe (Grèce et Roumanie) sont disponibles dans la note [Premier foyer de Peste des petits ruminants en Grèce](#). Le détail de l'historique par pays jusqu'au 01/07/2025 est disponible dans la [Note du 07/07/2025](#). Le bilan de l'année 2025 est disponible dans la [Note du 06/01/2026](#).

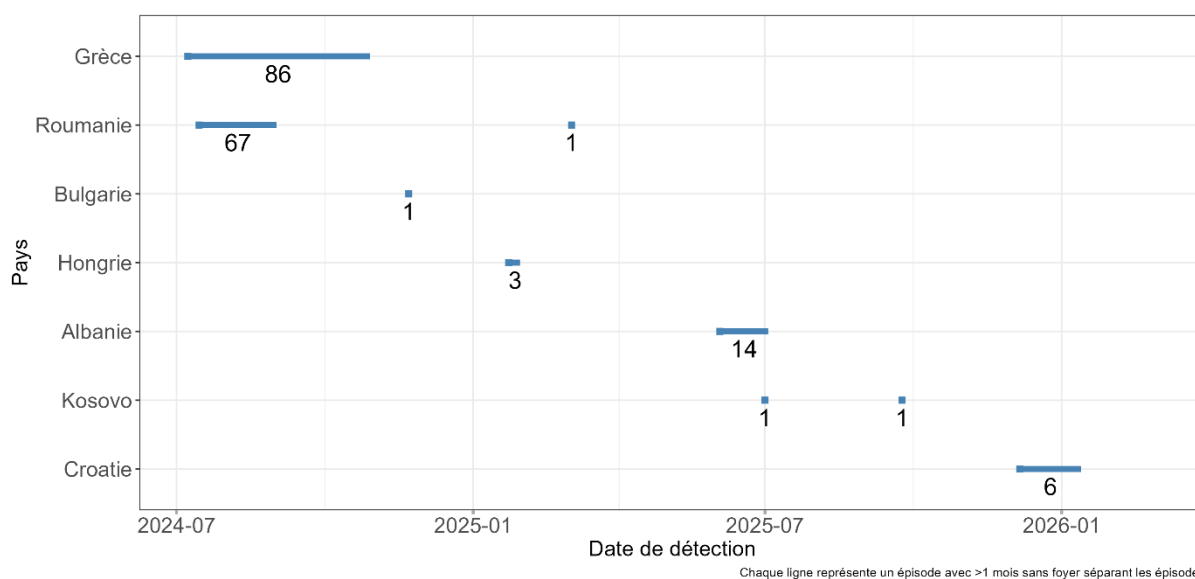


Figure 1. Périodes et nombres de détections de foyers de PPR par pays depuis le 08/07/2024 (date de détection du premier foyer dans les Balkans - en Grèce) (source : Commission européenne ADIS le 02/03/2026).



Figure 2. Foyers de PPR en Europe (épizootiques) et Turquie (enzootiques) depuis le 01/07/2025 et sur les quatre dernières semaines (incidence mensuelle) (source : Commission européenne ADIS le 02/03/2026).



Tableau 1. Nombre de foyers de PPR détectés par pays en Europe depuis le 01/07/2025 (source : Commission européenne ADIS le 23/02/2026).

Pays	Date de détection du dernier évènement	Ovins/Caprins
Albanie	03/07/25	1
Croatie	13/01/26	6
Kosovo	24/09/25	2
Total Europe	13/01/26	9

Situation par pays (ordre alphabétique des pays)

Depuis le 01/07/2025, **9** (pas de nouvelle déclaration) foyers domestiques ont été détectés en Europe (source : Commission européenne ADIS).

Albanie

Pas de nouvelle déclaration, depuis le dernier foyer détecté le 03/07/2025 (source : Commission européenne ADIS).

Croatie

Un premier foyer avait été détecté le 11/12/2025, suite à un épisode d'avortements observés dans un élevage de 26 ovins, situé à Prgomet, sur le littoral sud du pays (source : Commission européenne ADIS le 15/12/2025). L'hypothèse d'une introduction par des activités illégales était considérée comme possible par les autorités (source : [Com. Press ministère de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche le 14/12/2025](#)). Un second foyer avait été détecté le 17/12/2025.

Un troisième foyer avait été détecté le 20/12/2025, à Gračac, marquant une diffusion vers le nord du Pays (voir figure 2) (source : Commission européenne ADIS le 29/12/2025).

Un quatrième foyer a été détecté le 31/12/2025 dans un élevage mixte ovins-caprins (18 caprins et 12 ovins). Les cas ont été diagnostiqués sur trois caprins. L'élevage est situé dans la même zone que le premier foyer identifié dans le pays (Prgomet) et en lien épidémiologique avec le 2^e foyer croate (source : Commission européenne ADIS le 12/01/2026).

Un cinquième foyer a été détecté le 13/01/2026, toujours dans la région de Prgomet (foyer secondaire). Il s'agit d'un élevage mixte (6 caprins et 21 ovins), où un ovin a été confirmé positif par PCR (source : ADIS).

Un sixième foyer a été déclaré, détecté le 17/12/2025 dans un élevage ovin (10 têtes) dans la région de Prgomet. Il s'agit d'un cheptel voisin du premier foyer croate, dépeuplé préventivement le 22/12/2025, dans lequel un résultat sérologique positif (Elisa) a ultérieurement été confirmé par le LRUE. **Le foyer le plus récent en Croatie a été détecté le 13/01/2026** (source : Commission européenne ADIS).

L'investigation des foyers en Croatie a révélé les points suivants (source : présentation de la [mission EUvet](#) au CPVADAAA du 19-22/01/2026) :

- Le premier foyer de PPR a été détecté suite à des avortements, pour lesquels un dépistage de plusieurs maladies (PPR, BTV, fièvre aphteuse...) est réalisé à cause de l'émergence de BTV dans le pays.
- Les foyers suivants n'ont présenté aucun signe clinique au moment du diagnostic. Ces foyers ont été détectés dans la zone de protection mise en place après la détection du premier foyer et à 80 km plus au nord suite à l'identification d'élevages contacts lors des enquêtes épidémiologiques. Dans tous les cas, les élevages étaient déjà à 44-100 % de séropositivité, avec quelques animaux positifs par PCR, sans aucune expression clinique.
- Les enquêtes suggèrent que le virus a été introduit depuis la Bosnie-Herzégovine alors que la maladie n'a pas encore été détectée dans ce pays. Les analyses génétiques de la souche présente en Croatie montrent qu'elle n'est pas directement liée aux souches circulant en Albanie et au Kosovo. Ces analyses suggèrent que la PPR circule pour le moment dans plusieurs régions d'Europe sans avoir été détectée.



Kosovo

Pas de nouvelle déclaration depuis le dernier foyer détecté le 24/09/2025 (source : Commission européenne ADIS).

Focus sur l'expression clinique et transmission dans les Balkans

Une grande variété de symptômes est décrite, pouvant différer selon l'espèce (ovins vs caprins), la race ou l'état général des animaux. Les signes cliniques observés ne sont pas spécifiques (perte d'appétit, amaigrissement, apathie, sécrétions nasales ou oculaires, mortalité soudaine, diarrhées, lésions dans la cavité buccale). A l'échelle du troupeau, les taux de morbidité et de mortalité peuvent être faibles et les animaux se rétablissent.

Les infections **subcliniques** sont fréquentes. Ces animaux infectés ne montrent pas de signes cliniques mais peuvent transmettre la maladie. Une augmentation du nombre d'avortements au sein d'un troupeau peut être un signe d'infection par la maladie. La surveillance, basée sur la détection de cas cliniques, doit être complétée par des dépistages systématiques en laboratoire pour prendre en compte ce risque. En particulier, l'investigation épidémiologique doit être intégrée dans la démarche diagnostique.

Le diagnostic différentiel inclut les maladies mieux connues des vétérinaires locaux, telle que la fièvre catarrhale ovine, les infections secondaires (pasteurellose), ou les effets de la chaleur (baisse d'appétit).

La maladie se transmet principalement de manière directe. Cependant, les enquêtes épidémiologiques conduites en Grèce et en Roumanie suggèrent des **transmissions indirectes**. Les moyens possibles sont les camions qui passent d'élevage en élevage pour livrer du foin ou collecter le lait, ou des personnes qui visitent plusieurs élevages (sources : [LRUE, GF-TADs le 22-25/09/2025](#)).

Le LRUE PPR alerte sur l'importance de communiquer et alerter les services vétérinaires et professionnels de l'élevage dans les pays encore indemnes.

A noter que les stocks en élevages augmentent à l'approche des fêtes religieuses de Pâques (le 05/04/2026) et de l'Aïd El Kébir (vers le 26/05/2026). Une augmentation de la population de petits ruminants en Europe, ainsi que des mouvements commerciaux intra-européens et extra-européens sont à prévoir.

Pour en savoir plus

- 1st GF-TADs Regional Conference of Standing Groups of Experts on Priority Transboundary Animal Diseases in the European Region, 22-29/09/2025, Belgrade, Serbie ([lien](#)).



POURSUITE DES DECLARATIONS EN EUROPE

Les essentiels

- **Allemagne** : incidence des cas sauvages faible malgré une légère hausse observée depuis le mois de novembre 2025 dans le land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Le cas sauvage le plus proche de la France a été détecté en décembre 2024 le long du Rhin dans la commune de Lampertheim (environ 70 km de la frontière).
- **Bosnie-Croatie-Serbie** : après l'épizootie dans le compartiment domestique de juillet à novembre 2025 en Serbie, et un pic de détections de cas sauvages en novembre 2025 en Croatie, l'incidence des foyers domestiques et cas sauvages se maintient à niveau faible depuis plusieurs semaines.
- **Bulgarie** : hausse d'incidence dans le compartiment sauvage depuis le mois d'octobre 2025.
- **Espagne** : trois nouvelles déclarations cette semaine (195 sangliers positifs détectés). Extension vers le Sud de la zone infectée le 15/02/2026 (BHVS du 24/02/2026).
- **Italie** : augmentation des détections de cas sauvages dans le nord, principalement en Toscane et Emilie-Romagne (front de progression vers l'est). Les cas sauvages les plus proches de la France en 2025 ont été détectés à proximité de Savone, à 60 km de la frontière.
- **Pays-Baltes** : augmentation de l'incidence depuis décembre 2025, principalement en Lituanie.
- **Pologne** : poursuite des détections de cas sauvages répartis dans tout le pays.
- **Roumanie** : incidence élevée dans le compartiment sauvage et faible dans le compartiment domestique (pic observé en septembre 2025).
- **France hexagonale** : territoire indemne, aucun cas n'a été déclaré au 01/03/2026 (source : DGAL).

À propos de la peste porcine africaine

- **Classification réglementaire** : au niveau européen, classée « A-D-E », à déclaration obligatoire et éradication immédiate.
- **Agent pathogène** : maladie virale causée par un virus à ADN de la famille des *Asfarviridae*, très résistant dans les cadavres, les viandes et les produits de salaison.
- **Espèces sensibles** : atteint uniquement les suidés détenus et sauvages. N'atteint pas les pécaries (tayasuidés). N'atteint pas l'être humain.
- **Modalités de transmission** : par contact direct (+++) avec un animal malade, ou par contact indirect avec un cadavre, un aliment d'origine porcine ou un environnement contaminé par le virus (++). La transmission par un arthropode est également possible (++), tiques molles, essentiellement en Afrique).
- **Symptomatologie** : entraîne des signes cliniques chez les suidés européens (porcs et sangliers) mais pas chez les suidés sauvages africains (potamochères, phacochères et hylochères). Le virus est à l'origine d'un syndrome hémorragique qui peut atteindre 100 % de mortalité dans ses formes aiguës.
- **Historique sur la situation sanitaire internationale** : enzootique en région subsaharienne, la PPA a été présente dans la péninsule ibérique jusqu'à son éradication à la fin des années 90 et en Sardaigne jusqu'en 2024 (génotype I). En 2007, le continent européen a été de nouveau touché, avec une première détection de foyers en élevage porcin en Géorgie. La PPA (génotype II) s'est propagée sur le versant russe du Caucase où elle a continué à progresser. En 2014, un premier foyer a été détecté dans l'Union Européenne, en Pologne puis dans les pays Baltes. La maladie s'est ensuite propagée en Europe centrale. En août 2018, la PPA a également été détectée pour la première fois en Chine, et s'est propagée depuis dans la région, touchant vingt pays en Asie ([FAO le 19/12/2025](#)). En 2021, le virus a atteint le continent américain en touchant la République dominicaine et Haïti. Enfin en Europe, l'expansion s'est poursuivie vers l'Ouest en touchant l'Allemagne (2020), l'Italie continentale (2022) et l'Espagne (2025).

Source

- Définition des catégories de maladies selon Règlement (EU) 2018/1882 - [lien](#)
- [Guide pratique de diagnostic et de gestion des épizooties 2010 pages 165-172](#)
- OMSA – Manuel Terrestre - [Chapitre 3.9.1 Peste porcine africaine](#)
- Cirad - [Fiche maladie Peste porcine africaine](#)



EUROPE. Bilan hebdomadaire européen du 01/07/2025 au 01/03/2026 inclus (source : Commission européenne ADIS le 02/03/2026 et WAHIS-OMSA le 24/02/2026).

Prévalence

Depuis le 01/07/2025, **744** (+ 14 nouvelles déclarations) foyers domestiques et **6 107** (+ 185) cas sauvages ont été détectés en Europe.

Incidence

L'incidence mensuelle se maintient dans le compartiment sauvage, avec **522** cas dans la faune sauvage détectés sur les quatre dernières semaines. Dans le compartiment domestique, elle demeure faible et stable avec **35** foyers domestiques (Tableau 1).

La valeur de l'incidence mensuelle dans le compartiment sauvage est principalement due aux nombreuses détections en **Pologne (101)**, **Italie (97)**, **Lettonie (70)**, **Roumanie (55)**, **Serbie (41)**. La densité des foyers domestiques et des cas en faune sauvage en Europe est représentée sur la Figure 3.

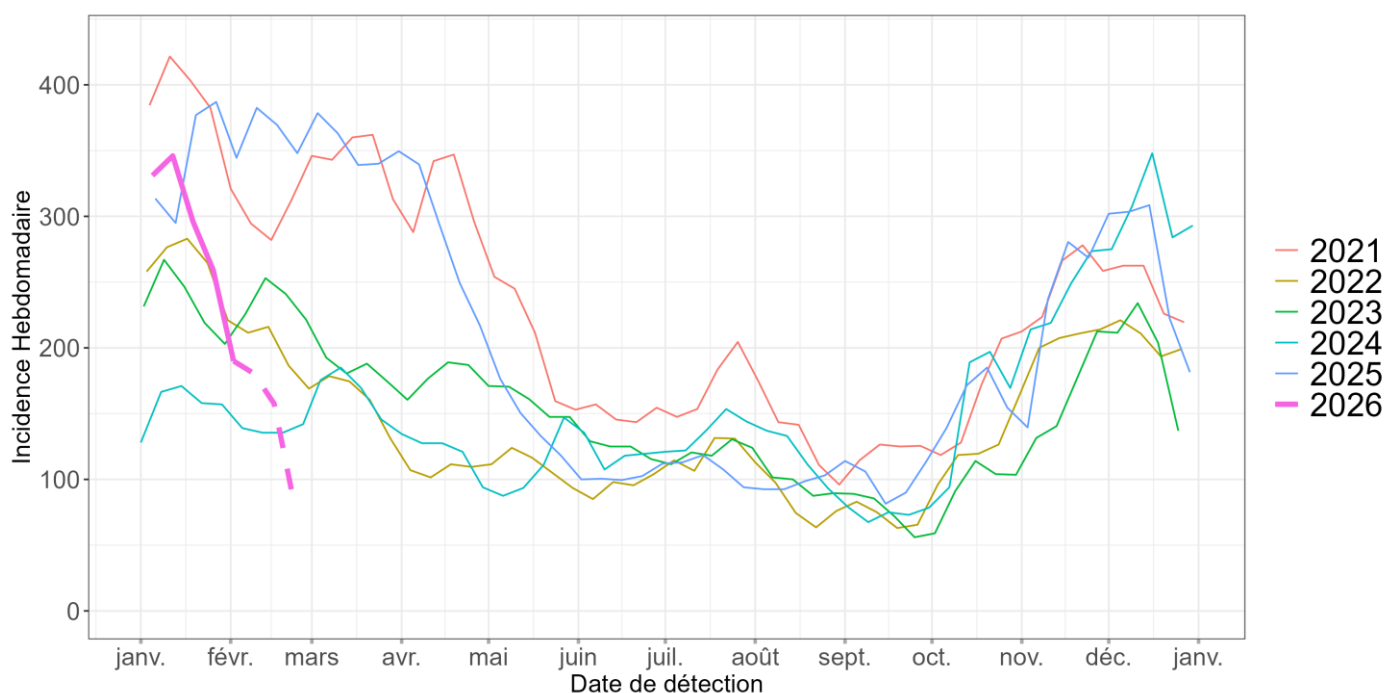


Figure 1. Incidence hebdomadaire (nombre de cas détectés par semaine) dans le compartiment sauvage en Europe pour les années 2021 à 2026 (source : Commission européenne ADIS le 02/03/2026 et WAHIS-OMSA le 24/02/2026). NB : les données des dernières semaines sont à interpréter avec précaution, compte tenu des délais entre suspicion/détection, confirmation et notification. Elles peuvent être incomplètes.

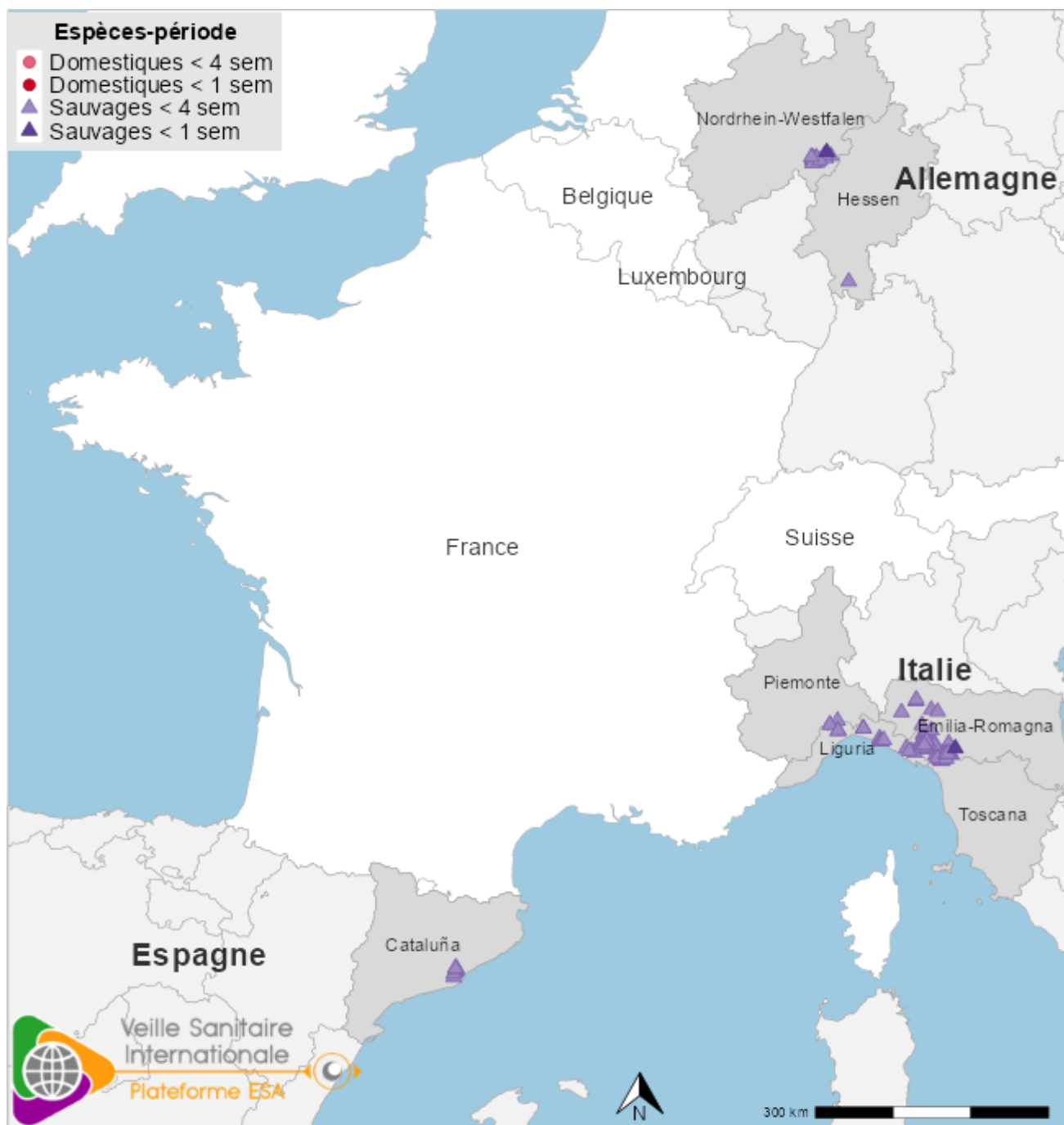


Figure 2. Localisation des cas et foyers de PPA détectés en Allemagne, Espagne et Italie au cours des quatre dernières semaines (source : Commission européenne ADIS au 15/12/2025). NB : Plusieurs cas peuvent être superposés. (source : Commission européenne ADIS le 02/03/2026 et WAHIS-OMSA le 24/02/2026).

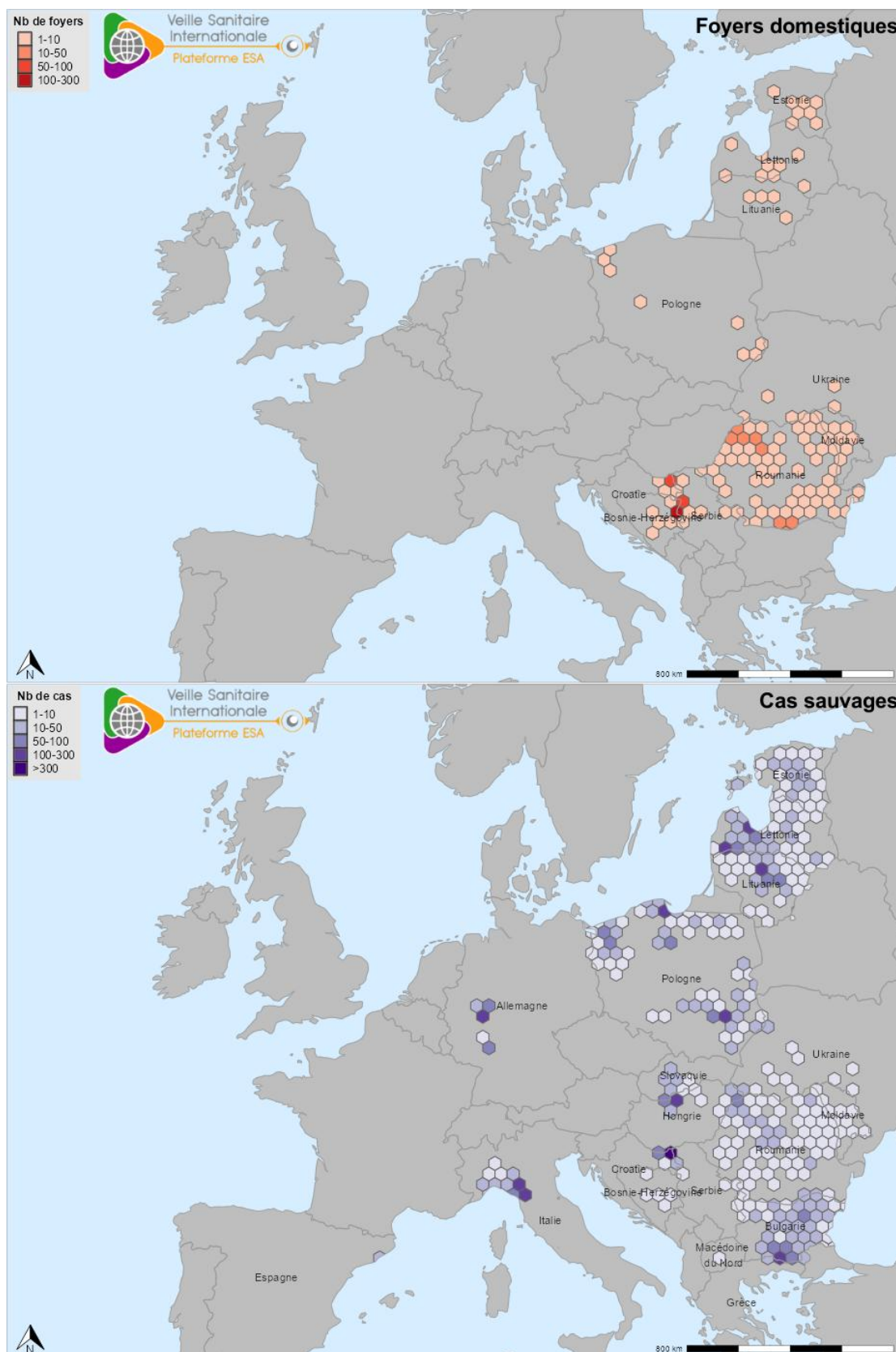


Figure 3. Densité des foyers domestiques (haut) et des cas en faune sauvage (bas) de PPA en Europe ayant été détectés entre le 01/07/2025 et le 01/03/2026 (sources : Commission européenne ADIS le 02/03/2026 et WAHIS-OMSA le 24/02/2026)



Tableau 1. Nombre de foyers domestiques et cas en faune sauvage non captive de PPA détectés depuis le 01/07/2025. L'incidence mensuelle couvre la période du 02/02/2026 au 01/03/2026 (source : Commission Européenne ADIS le 02/03/2026 et WAHIS-OMSA le 24/02/2026). Seuls les foyers et cas situés en Europe géographique (à l'ouest du 60° de longitude) sont indiqués.

Pays	Compartiment	Nombre de foyers et cas	Incidence mensuelle	Date de dernière détection
Allemagne	Sauvage	421	30	23/02/2026
Bosnie-Herzégovine	Domestique	48	0	07/01/2026
	Sauvage	17	1	16/02/2026
Bulgarie	Sauvage	941	1	09/02/2026
Croatie	Domestique	52	0	15/01/2026
	Sauvage	296	18	23/02/2026
Espagne	Sauvage	34	8	18/02/2026
Estonie	Domestique	10	0	17/09/2025
	Sauvage	259	18	24/02/2026
Grèce	Sauvage	4	0	06/11/2025
Hongrie	Sauvage	421	39	16/02/2026
Italie (Continentale)	Sauvage	479	97	23/02/2026
Lettonie	Domestique	11	0	20/01/2026
	Sauvage	831	70	24/02/2026
Lituanie	Domestique	9	0	20/12/2025
	Sauvage	510	23	24/02/2026
Macédoine du Nord	Sauvage	1	0	16/10/2025
Moldavie	Domestique	24	3	16/02/2026
	Sauvage	22	1	11/02/2026
Pologne	Domestique	16	0	01/10/2025
	Sauvage	1 377	101	21/02/2026
Roumanie	Domestique	342	20	24/02/2026
	Sauvage	318	55	26/02/2026
Serbie	Domestique	229	12	24/02/2026
	Sauvage	88	41	23/02/2026
Slovaquie	Sauvage	76	19	24/02/2026
Ukraine	Domestique	3	0	23/10/2025
	Sauvage	12	0	27/01/2026
Europe	Domestique	744	35	24/02/2026
	Sauvage	6 107	522	26/02/2026

Une carte interactive des foyers domestiques et cas en faune sauvage de PPA est disponible sur le site de la Plateforme ESA ([lien](#)). Elle permet de générer des cartes et séries temporelles représentant l'évolution spatiale et temporelle des foyers, selon les périodes et zones géographiques d'intérêt.



Mesures de zonage de l'UE : sur la base de la situation épidémiologique relative à la PPA dans les pays membres de l'UE, des zones de restriction I, II et III sont réglementées et énumérées à l'annexe I du règlement d'exécution (UE) 2023/594 de la Commission Européenne.

La carte résumant les mesures de zonage en Europe (Figure 3) et un outil interactif ([lien](#)) pour les mesures de zonage fournissent une représentation indicative de ces zones.

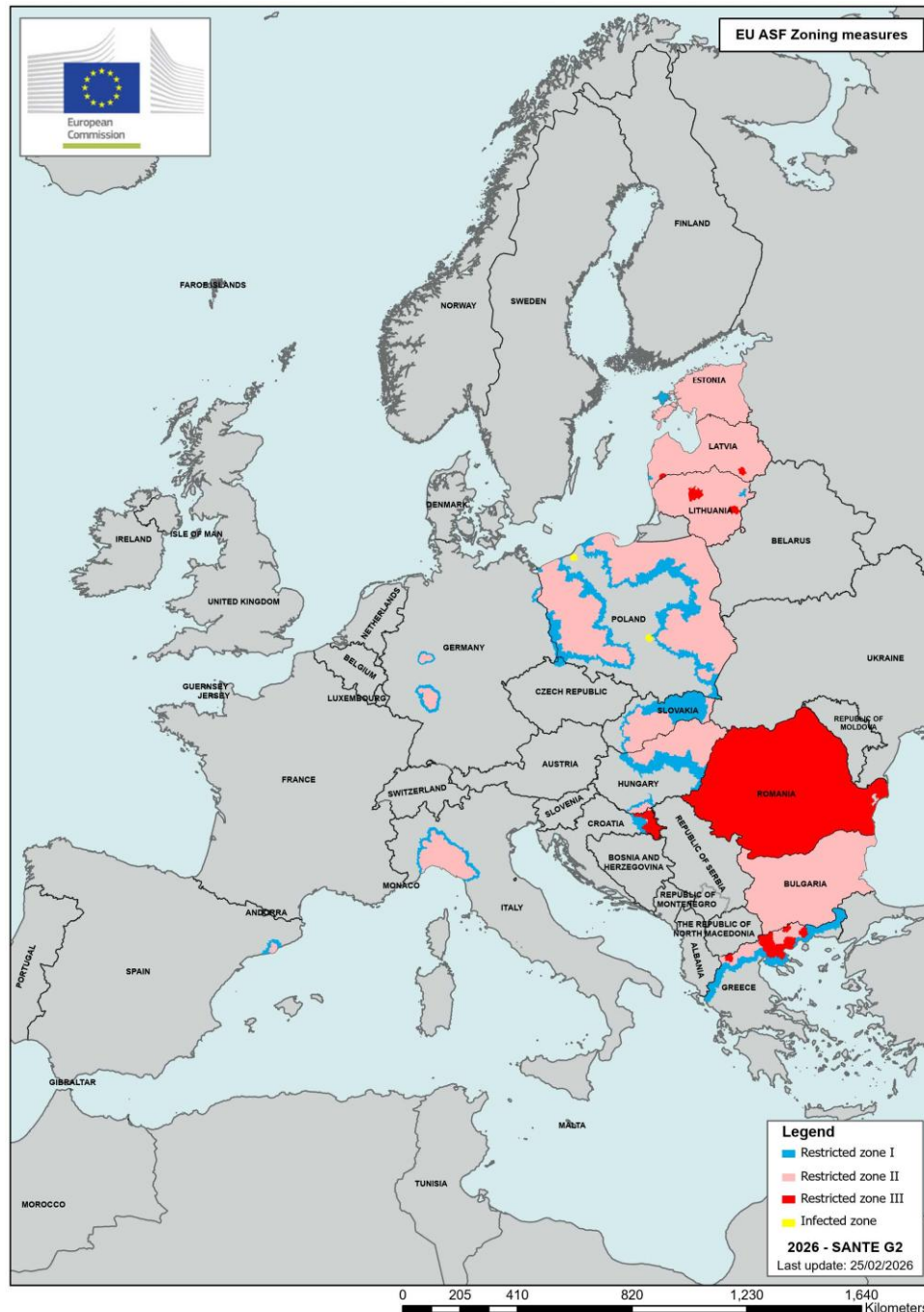


Figure 4. Représentation des zones réglementées vis-à-vis de la PPA dans l'Union européenne au 25/02/2026 (annexe du règlement 2023/594) (source : site de la Commission européenne). Les zones sont définies par degré de risque en tenant compte de la situation épidémiologique et, notamment, des facteurs suivants : la maladie touche *a minima* les exploitations porcines et éventuellement la population de porcs sauvages (zone III) ; la maladie ne touche que la population de porcs sauvages (zone II) ; le risque découle d'une proximité relative avec la population de porcs sauvages contaminée (zone I) (les actualisations sont précisées dans l'annexe du règlement d'exécution 2026/350 du 11/02/2026).



Allemagne

Ouest de l'Allemagne (Länder de Bade-Wurtemberg, Hesse, Rhénanie-Palatinat, Rhénanie-du-Nord-Westphalie).

Les mesures mises en place par chaque land sont disponibles dans la [présentation du CPVADAAA du 26/08/2024](#).

Compartiment sauvage

Un total de 421 cas sauvages sur des sangliers a été détecté depuis le 01/07/2025 avec trois nouvelles déclarations cette semaine en Rhénanie du Nord Westphalie (n=3) de cas détectés les 21 et 23/02/2026. L'incidence mensuelle s'est maintenue autour de 60 cas de juin 2025 à janvier 2026 (avec une baisse autour de 20 cas en octobre 2025), pour décroître progressivement et se maintenir autour de 30 depuis en janvier 2026 (source : Commission européenne ADIS le 02/03/2026).

Un premier cas sauvage a été détecté le 14/06/2024 chez un sanglier retrouvé mourant dans la ville de Rüsselsheim au sud-ouest de Francfort (source : Commission Européenne ADIS le 16/06/2024).

Les détectations se poursuivent dans le district d'Olpe en Rhénanie-du-Nord-Westphalie (60 km à l'est de Cologne ; 200 km de la frontière française), dont le premier cas détecté le 24/06/2025, avait marqué une extension de 113 km vers le nord (sources : Commission européenne ADIS le 14/07/2025, FLI le 16/06/2025). On note également une densification des cas dans le land de Hesse. Une progression vers l'est avait été observée avec la détection le 01/07/2025 d'un cas à Bad Berleburg à environ 20 km des précédents cas. A ce stade, l'origine de l'infection de cette nouvelle zone n'est toujours pas connue. Par contre, le séquençage de la souche NRW de Rhénanie-du-Nord-Westphalie a montré une forte homologie avec les souches isolées en Calabre (sud de l'Italie) (source : [FLI le 24/06/2025](#)).

Le cas le plus proche de la frontière avec la France a été déclaré le 02/12/2024 (sanglier détecté le 03/09/2024 à Bürstadt – 78 km de la frontière).

Compartiment domestique

Pas de nouvelle déclaration cette semaine (source : Commission européenne ADIS le 02/03/2026).

Le premier foyer a été détecté le 08/07/2024 dans un élevage de neuf porcs situés dans la commune de Biebesheim am Rhein (district de Groß-Gerau, Hessen). Un dernier foyer au sein d'un élevage de trois suidés a été détecté le 14/08/2024, ce foyer est situé à 19 km du cas dans la faune sauvage le plus proche et à 60 km de la frontière française (source : Commission européenne ADIS le 28/10/2024).

Frontière germano-polonaise

Côté allemand, la dernière détection d'un foyer à la frontière germano-polonaise remonte au 05/06/2024 et le dernier cas sauvage détecté remonte au 24/05/2025. Côté polonais, le dernier foyer à la frontière germano-polonaise a été détecté le 29/08/2025 et les cas sauvages depuis début août sont tous à plus de 20 km de la frontière. Dans ce contexte, on peut considérer que la situation dans cette zone frontalière est stabilisée.

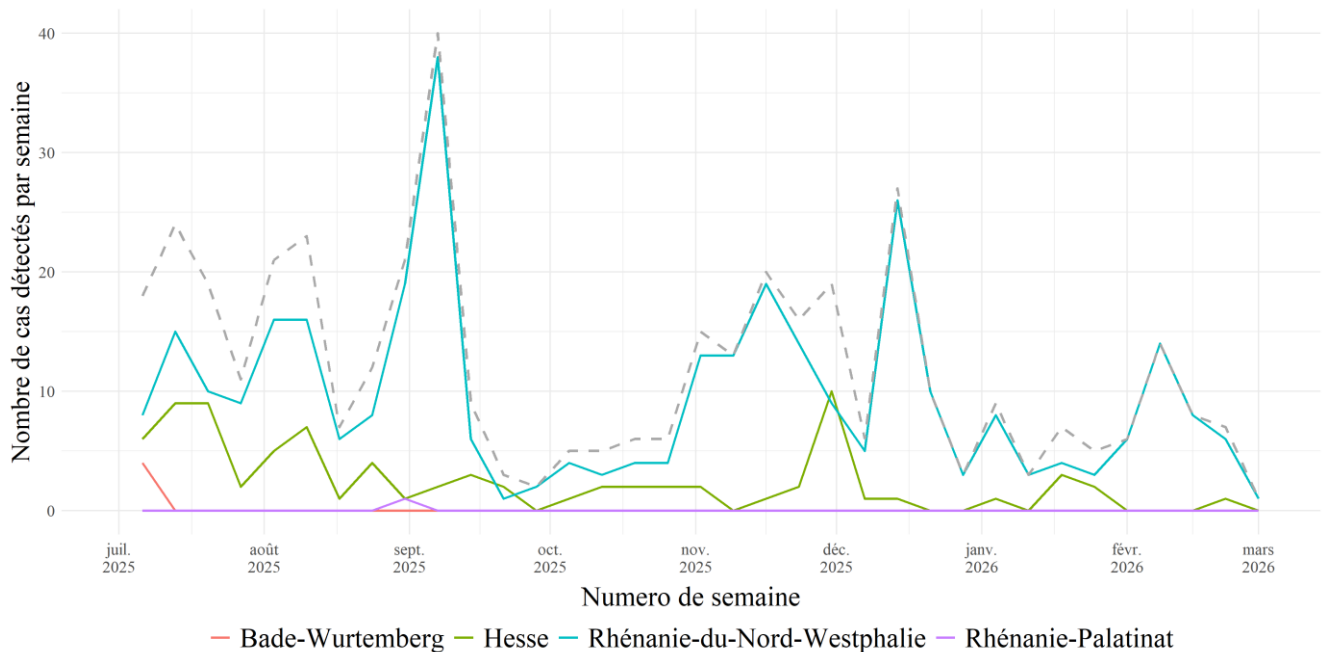


Figure 5. Incidence hebdomadaire des cas en faune sauvage de PPA en Allemagne détectés entre le 01/07/2025 et le 01/03/2026. Les courbes en traits plein matérialisent le nombre de cas au sein des différents länder touchés par la PPA en 2025 et la courbe en pointillé, le nombre de cas sur l'ensemble de l'Allemagne (source : Commission européenne ADIS le 02/03/2026). NB : les deux dernières semaines sont à interpréter avec précaution, compte tenu des délais entre suspicion/détection, confirmation et notification.

Bosnie-Herzégovine, Croatie, Serbie

Depuis le mois de décembre, l'incidence mensuelle dans chaque pays est basse et stable dans les deux compartiments, n=25 ou moins dans le compartiment sauvage et n=10 ou moins dans le compartiment domestique) (source : Commission européenne ADIS le 02/03/2026).

Bulgarie

L'incidence mensuelle des cas sauvages s'était maintenue à zéro ou proche de zéro depuis avril 2025 avant d'augmenter à partir du mois d'octobre 2025 jusqu'à culminer à 400 cas/mois mi-décembre 2025 et passer progressivement sous la barre des 100 cas en février 2026 (source : Commission européenne ADIS le 02/03/2026).

Espagne

Trois nouvelles déclarations cette semaine de cas détectés les 15 et le 18/02/2026 (16, 3 et 14 cadavres détectés). Un précédent cas a été détecté le 15/02/2026 dans la municipalité de Molins de Rei, au sud de la zone initiale. Le nombre total de cas sauvages détectés depuis le premier cas détecté le 26/11/2025 correspond à 195 cadavres (majoritairement sur des animaux trouvés morts) pour 34 déclarations. (source : Commission européenne ADIS le 02/03/2026). Un état de la situation a été publié par les autorités espagnoles pour le [CPVADAAA du 19/02/2026](#).

Les services vétérinaires espagnols ont confirmé deux premiers cas de PPA chez deux sangliers retrouvés morts, le 26 novembre, à Bellaterra (Barcelone) (source : MAPA le 28/11/2025). Les deux cadavres de sanglier sauvage étaient distants d'environ 94 km de la frontière française. Il s'agissait de la première détection du virus en Espagne depuis 1994. Entre 1960 et 1994, l'Espagne avait lutté contre la PPA (génotype I). Toutes les mesures de gestion ont été mises en place comprenant la délimitation de la zone infectée, la recherche active et l'élimination sous contrôle officiel des carcasses de sangliers, l'interdiction de la chasse dans la zone afin d'empêcher le déplacement des sangliers vers la zone indemne, la restriction des activités de nature non essentielles, le renforcement de la surveillance événementielle et des mesures de biosécurité dans les élevages porcins, ainsi que des visites officielles dans ces établissements.



Les analyses génétiques ont confirmé que la souche isolée près de Barcelone appartient au génotype II, génotype circulant actuellement en Europe. Une approche dite « multigènes » permet de déterminer des clusters génétiques appelés « génogroupes » au sein de ce génotype (source : Gallardo *et al.*, 2023, <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/36761884/>). Jusqu'ici 28 génogroupes avaient été identifiés. Tous les virus actuellement en circulation dans les États membres appartiennent aux génogroupes 2 à 28. La souche isolée en Catalogne appartient à un nouveau génogroupe (n°29) qui serait très similaire au génogroupe n°1 qui a circulé en Géorgie en 2007. Des enquêtes sont en cours pour identifier l'origine de cette souche (sources : [MAPA le 05/12/2025](#), [Reuters le 06/12/2025](#)).

Le premier cluster de 10 cadavres a été trouvé sur un terrain privé, où il y avait des dépôts quotidiens d'ordures ménagères, sur la municipalité de Cerdanyola del Vallès. Le premier cadavre de ce cluster a été trouvé le 25/11/2025. Un second cas isolé a été trouvé le lendemain, le 26/11/2025, à environ 1 km, près de l'université de Barcelone. Les cadavres étaient frais. Les investigations ont permis de confirmer 16 cas chez des sangliers, répartis dans 7 clusters (2 primaires et 5 secondaires), et 110 sangliers négatifs prélevés en zone de surveillance et périphérie, en date du 12/12/2025. Tous les cas ont été trouvés dans une zone de type urbaine / résidentielle de 30 km², où la densité de sangliers est moyenne, estimée à 4-5 animaux/km². La densité d'élevage de porcs est faible. Les 55 élevages situés dans la zone de surveillance ne semblent pas présenter de signes cliniques à ce stade (surveillance événementielle).

Les analyses génétiques sur 5 séquences isolées, ont confirmé la proximité avec le génogroupe 1 du génotype II : Géorgie (2007), Arménie (2007, 2008), Azerbaïdjan (2008), Russie (2009, 2012) et Pologne (2022). Une mutation (en région MGF505 9R/10R), encore jamais détectée à ce jour, indique qu'il s'agit du génogroupe 29 du génotype II (nouveau génogroupe). La souche la plus proche génétiquement est la Georgia 2007 génogroupe 1, avec cependant des différences notoires sur le site MGF505 9R/10R et une délétion de plusieurs nucléotides sur le terminal 5' (source : [rapport des autorités espagnoles au CPVAAADA du 15-16/12/2025](#)).

Les analyses de séquences n'ont toutefois pas permis d'identifier clairement l'origine du virus (source : [EUVET mission to Spain 2-5/12/2025](#) report CPVAAADA du 15-16/2025). Les investigations épidémiologiques suggèrent que le premier cas a été introduit, probablement par l'activité humaine (non précisée), au mois d'octobre 2025. En Catalogne, 65 000 sangliers sont chassés par an. Les experts estiment donc que 720 cadavres pourraient être testés (source : [EUVET mission to Spain 10-12/12/2025](#) report CPVAAADA du 15-16/12/2025).

France

La France hexagonale est indemne de PPA, aucun cas n'a été déclaré au 01/03/2026 (source : DGAL le 02/03/2026).

Compte tenu la progression de la PPA chez les sangliers en Allemagne, le ministère a relevé le 26/09/2024 la surveillance de la PPA – au niveau 2B du réseau de surveillance de la santé de la faune sauvage (réseau SAGIR) – dans les départements du Bas-Rhin et de la Moselle. Cette décision permet de mobiliser davantage d'acteurs de terrain pour augmenter les signalements de cadavres de sangliers, leur collecte et leur analyse, comme c'est le cas depuis janvier 2022 dans les trois départements de la région PACA limitrophes du nord de l'Italie (Sources : [DGAL le 17/09/2024](#), [Instruction 2024-538](#)).

Pour rappel, les quatre niveaux de surveillance des pestes porcines dans la faune sauvage sont définis par l'instruction 2018-938^[2].

Durant les saisons de chasse (de la semaine 27 de l'année n-1 à la semaine 26 de l'année n) 2022/23, 2023/24 et 2024/25 en cours, respectivement 87, 164 et 181 cadavres de sangliers ont été signalés sur l'ensemble du territoire hexagonal et 79, 129 et 148 prélèvements ont été testés négatifs par le réseau Sagir, et aucun résultat positif n'a été trouvé sur ces campagnes de prélèvements (source : [Flash info PPA Sagir du 02/04/2025](#)).

Hongrie

Aucun foyer domestique n'a été détecté depuis le 01/01/2024.

Dans le compartiment sauvage, depuis le mois d'octobre 2025, l'incidence mensuelle est repartie à la hausse et se maintient au-dessus des 60 cas/mois depuis fin novembre 2025 pour croître en janvier 2026, atteindre un pic de 120 cas pour progressivement repasser sous la barre des 100 cas en février (source : Commission européenne ADIS le 02/03/2026).

Italie

La PPA est apparue dans le compartiment sauvage en Piémont Ligurie en janvier 2022, dans le Latium en mai 2022, et enfin en Calabre et en Campanie en mai 2023. Dans le compartiment domestique, elle est apparue pour la première fois dans le Latium en juin 2022. La maladie s'est étendue progressivement sur la totalité du territoire



de l'Italie continentale. D'après les analyses génétiques réalisées par l'IZS Teramo, les souches isolées de génotype II en Italie du Nord (Piémont et Ligurie) et en Italie centrale (Latium), ne sont pas liées l'une à l'autre (le génotype I étant localisé uniquement sur la Sardaigne). Elles seraient dues à des introductions du virus à partir de sources différentes (source : [IZS](#)). Le suivi des déclarations de PPA dans l'Italie continentale est disponible sur le site internet des « Istituto Zooprofilattico Sperimentale » (IZS - Instituts zooprophyllactiques expérimentaux) régionaux (source : [Actualisation par l'IZS Piémont, Ligurie Val d'Aoste, IZS région du Latium](#)). En 2025, il s'agit essentiellement de cas sauvages et d'un foyer domestique.

La grande majorité des cas et foyers récents ont été détectés dans le nord, zone Piémont/Ligurie/Lombardie/Emilie-Romagne/Toscane. A la frontière entre la Lombardie et le Piémont, on a noté une progression vers le nord des cas le long de la rivière Tessin. Le cas le plus septentrional reste à 43 km de la frontière suisse.

Le cas le plus proche de la frontière française avait été détecté le 01/05/2023 sur la commune de Cairo Montenotte, dans la région administrative de Savone, soit une distance de la frontière française estimée à environ 55 km (source : [IZS le 07/05/2023](#)).

Une légère reprise a été observée mi-juillet dans le nord du pays (Ligurie, Emilie-Romagne, Toscane, Lombardie). L'incidence mensuelle repart à la hausse depuis le mois de novembre et dépasse 50/mois à la mi-décembre. L'incidence mensuelle progresse depuis décembre 2025 pour approcher les 150 cas/mois depuis fin janvier 2026 et s'y maintenir. Cette semaine, 33 nouveaux cas ont été déclarés, correspondant à des détections entre le 04 et le 23/02/2026. Le front de progression est plus marqué sur la Toscane, la Ligurie et l'Emilie-Romagne (partie est) (sources : Commission européenne ADIS au 02/03/2026, [rapport des autorités italiennes au CPVAAA le 15-16/12/2025](#)).

Un cas a été détecté dans le sud de l'Italie en Calabre le 28/04/2025 au sein de la zone réglementée depuis le dernier cas en Campanie détecté le 07/09/2024.

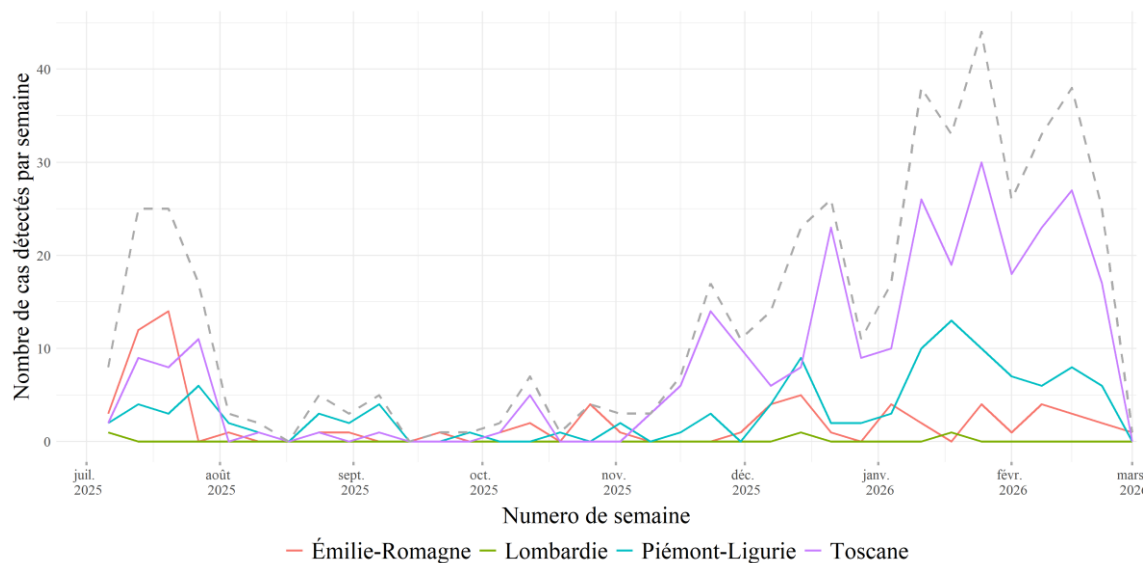


Figure 8. Incidence hebdomadaire des cas en faune sauvage de PPA en Italie continentale détectés entre le 01/07/2025 et le 01/03/2026. Les courbes grise pointillée et de couleur matérialisent, respectivement, le nombre de cas sur l'ensemble de l'**Italie continentale**, et au sein des 5 régions (source : Commission européenne ADIS le 02/03/2026). NB : les dernières semaines sont à interpréter avec précaution, compte tenu des délais entre suspicion/détection, confirmation et notification ; elles peuvent être incomplètes et sont représentées en pointillé.

Pays Baltes

L'incidence mensuelle sur quatre semaines glissantes des cas sauvages se maintient depuis janvier 2026 autour de 20 cas/mois en Estonie et 100 cas/mois en Lettonie. En Lituanie, elle augmente progressivement depuis le mois de septembre et a atteint la barre des 100 cas/mois en décembre 2025 et des 150 cas/mois début février (source : Commission européenne ADIS au 02/03/2026).

En Estonie et Lituanie, les derniers foyers domestiques ont été détectés dans des élevages les 17/09 et 20/12/2025 respectivement. En Lettonie, un dernier foyer domestique a été détecté le 29/12/2025 (source : Commission européenne ADIS au 12/01/2026).

Un état de la situation a été publié par les autorités des trois pays baltes pour le [CPVADAAA du 22/01/2026](#).



Pologne

L'incidence mensuelle **dans le compartiment sauvage** avait atteint un plateau au mois de février 2025 autour de 500 cas. Au mois d'avril, l'incidence a baissé. Les cas ont été détectés sur tout le territoire, notamment dans la zone située dans le nord-ouest du pays, proche de la frontière avec l'Allemagne. L'incidence mensuelle augmente depuis mi-novembre. L'incidence mensuelle glissante dépassait 300 cas fin-décembre 2025 et décroît légèrement depuis pour passer sous les 200 cas début février (Source : commission européenne ADIS au 02/03/2026).

Dans le compartiment domestiques deux foyers ont été détectés les 20 et 23/06/2025, après plus de neuf mois sans aucune détection (précédent foyer le 13/09/2024). Trois autres foyers domestiques ont été détectés le 07/07/2025 (dans de nouvelles régions administratives du centre-nord et dans l'est, dans lesquelles aucun cas sauvage n'avait été détecté depuis le début d'année) et un le 11/07/2025 (source : Commission européenne ADIS le 15/07/2025). **Les détections dans le compartiment domestique** sont sporadiques sur tout 2025. Pas de nouvelle déclaration depuis le dernier foyer détecté le 01/10/2025 (source : Commission européenne ADIS le 02/03/2026).

Roumanie

L'incidence mensuelle des cas sauvages augmente depuis le mois d'octobre 2025 et dépasse 50 cas/mois depuis mi-décembre et se stabilise en février autour de 90 cas/mois (source : Commission européenne ADIS au 02/03/2026).

Dans le compartiment domestique, une reprise de la circulation avait été observée depuis l'automne 2024 jusqu'à un pic mi-février 2025. L'incidence mensuelle sur 4 semaines glissantes des cas sauvages a atteint un pic au-delà de 50 cas début février 2025 pour progressivement diminuer au mois de mars. Depuis le mois d'avril, une reprise d'incidence mensuelle est à noter (avec plus de 25 foyers détectés depuis fin-juin) (source : Commission européenne ADIS au 14/07/2025). L'incidence mensuelle des foyers domestiques a atteint un pic à plus de 70 foyers en septembre. Elle diminue depuis, et passe sous la barre des 40 foyers début décembre 2025 et se maintient autour des vingt foyers/mois (source : Commission européenne ADIS au 02/03/2026).

Slovaquie

L'incidence mensuelle des cas sauvages augmente depuis le mois d'octobre pour dépasser les 20 cas/mois fin janvier 2026 (source : Commission européenne ADIS au 23/02/2026).

Aucune déclaration dans le compartiment domestique (source : Commission européenne ADIS au 23/02/2026).

Ukraine

Cette semaine, pas de nouvelle déclaration. L'incidence reste très faible dans les deux compartiments (source : Commission européenne ADIS au 02/03/2026).

Pour en savoir plus

- Les différentes actions de sensibilisation à la PPA menées en France sont disponibles sur le site de la Plateforme ESA ([lien](#)) et sur le site du ministère en charge l'agriculture ([lien](#)).
- Des informations sur la PPA sont disponibles sur le site du ministère en charge de l'agriculture ([lien](#)).

Situation aux Caraïbes

En République Dominicaine, un premier cas de PPA a été rapporté le 28/07/2021. L'épizootie s'est répandue rapidement sur toute l'île d'Hispaniola. Le premier foyer en Haïti a été détecté le 26/08/2021. Pour mémoire, la PPA n'avait plus été observée sur le continent américain depuis 1982, où elle était présente en Haïti, mais peut être considérée dorénavant comme enzootique en Haïti. Selon un rapport de l'USDA, elle est considérée comme enzootique en République dominicaine (source : [USDA le 19/11/2024](#)).

En date du 01/03/2026, les Antilles françaises et la Guyane sont toujours officiellement indemnes de PPA (Source : DGAL le 02/03/2026).

^[1]A noter que certains pays font des déclarations uniques de cas multiples dans la faune sauvage, alors que d'autres ne déclarent que des cas individuels. Sont dénombrées ici les notifications.

^[2]<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2018-938>

Les dangers sanitaires pour lesquels l'évolution de la situation épidémiologique est faible ou nulle depuis plus de deux semaines mais pour lesquels un suivi hebdomadaire de la situation est maintenu sont traités dans la section suivante. Les derniers événements sanitaires sont rappelés. Un renvoi vers le dernier BHVSI-SA ou la dernière note bilan de la Plateforme sur le sujet est ajouté.

		Fièvre aphteuse : huit nouvelles déclarations à Chypre et cinq en Turquie.
Fiche rédigée en collaboration avec le LNR¹, de l'Anses Maisons-Alfort L'épizootie (sérotypage O) en Europe centrale est à présent maîtrisée. Les mesures de régionalisation prises au niveau européen ont été levées le 05/06/2025. Toutes les informations concernant cet événement sont disponibles dans la Note de situation du 23/06/2025. République de Chypre Huit foyers SAT1 ont été déclarés du 17 au 25/02/2026 en République de Chypre (partie européenne de l'île de Chypre) à proximité de Larnaca (source : Commission européenne ADIS le 02/03/2026). Cela porte à onze le nombre de foyers déclarés depuis février, qui font suite aux foyers déclarés en décembre 2025 en Chypre du Nord. Liban Le suivi des foyers de FA par les autorités libanaises fait état de 53 foyers de sérotypage SAT1, sous-type III (topotype III), génétiquement lié aux souches circulant actuellement en Turquie et en Azerbaïdjan. La notification originale datait du 09/12/2025, faisant état de 41 foyers depuis le 22/11/2025. Le virus de la fièvre aphteuse n'avait pas été détecté dans le pays depuis 2008 (source : WAHIS-OMSA event 7086, consulté le 22/12/2025, beacon le 17/01/2026). Israël Israël a confirmé un nouveau foyer (SAT-1) détecté le 14/01/2026 dans le nord du pays au sein d'un élevage de 880 bovins (Source : OMSA rapport 7207). Turquie Trois premiers foyers de sérotypage SAT1 ont été détectés entre les 30/04 et 13/05/2025 sur des bovins dans le sud-est du pays : deux le long de la frontière avec l'Irak (région administrative de Hakkari) et un environ 180 km au nord, près du lac de Van. Les animaux ont présenté des signes cliniques. Les investigations épidémiologiques s'orientent vers une hypothèse d'introduction par mouvements illégaux de bétail et une diffusion par le vent (source : Commission européenne ADIS le 19/05/2025). La Turquie a déclaré cinq nouveaux foyers de FA - sérotypage SAT1 (source : Commission européenne ADIS le 02/03/2026). Le sérotypage SAT-1 est maintenant présent dans l'ensemble de l'Anatolie (partie asiatique de la Turquie) notamment à la frontière avec l'Arménie et la Géorgie. Il n'a pas été détecté en Thrace turque (partie européenne de la Turquie). Le sérotypage SAT1 avait été détecté au Proche Orient (pool 3) fin 2024, signifiant déjà un changement significatif pour la zone (source : EU-FMD quarterly report october-december 2024). En 2025, le sérotypage SAT1 a été détecté en Irak depuis le 15/01/2025 et au Koweït depuis le 06/04/2025 (source : WAHIS-OMSA consulté le 19/05/2025). D'autres souches ont été détectées (poste de quarantaine au Bahreïn) début 2025, et au Qatar en 2023 (source : EUFMD quaterly report January-March 2025). En Turquie, la FA est enzootique excepté dans la partie européenne (Thrace turque). Une vaccination est organisée sur tout le territoire contre les sérotypes O, A, Asia-1 et SAT2, avec un taux de couverture estimé à 90% au début du printemps (source : EUFMD quarterly report October-December 2024). Sur l'île de Chypre (Chypre du Nord), districts de Famagusta et Kyrenia (zone contrôlée truque), deux foyers SAT-1 auraient été détectés les 15-16/12/2025 dans des élevages de bovins. Les foyers n'ont pas encore été déclarés par les autorités sanitaires. Chypre était en statut indemne depuis 2008. L'une des exploitations a été dépistée suite à une chute importante de production laitière, ce qui suggère une infection déjà présente depuis plusieurs jours (source : BEACON report le 19/12/2025). Les données FAO, indiquent que la Turquie exporte des produits d'origine bovine (viandes, laits, fromages) sur l'île de Chypre (source : FAOSTAT 2023).		

¹ Stéphan Zientara

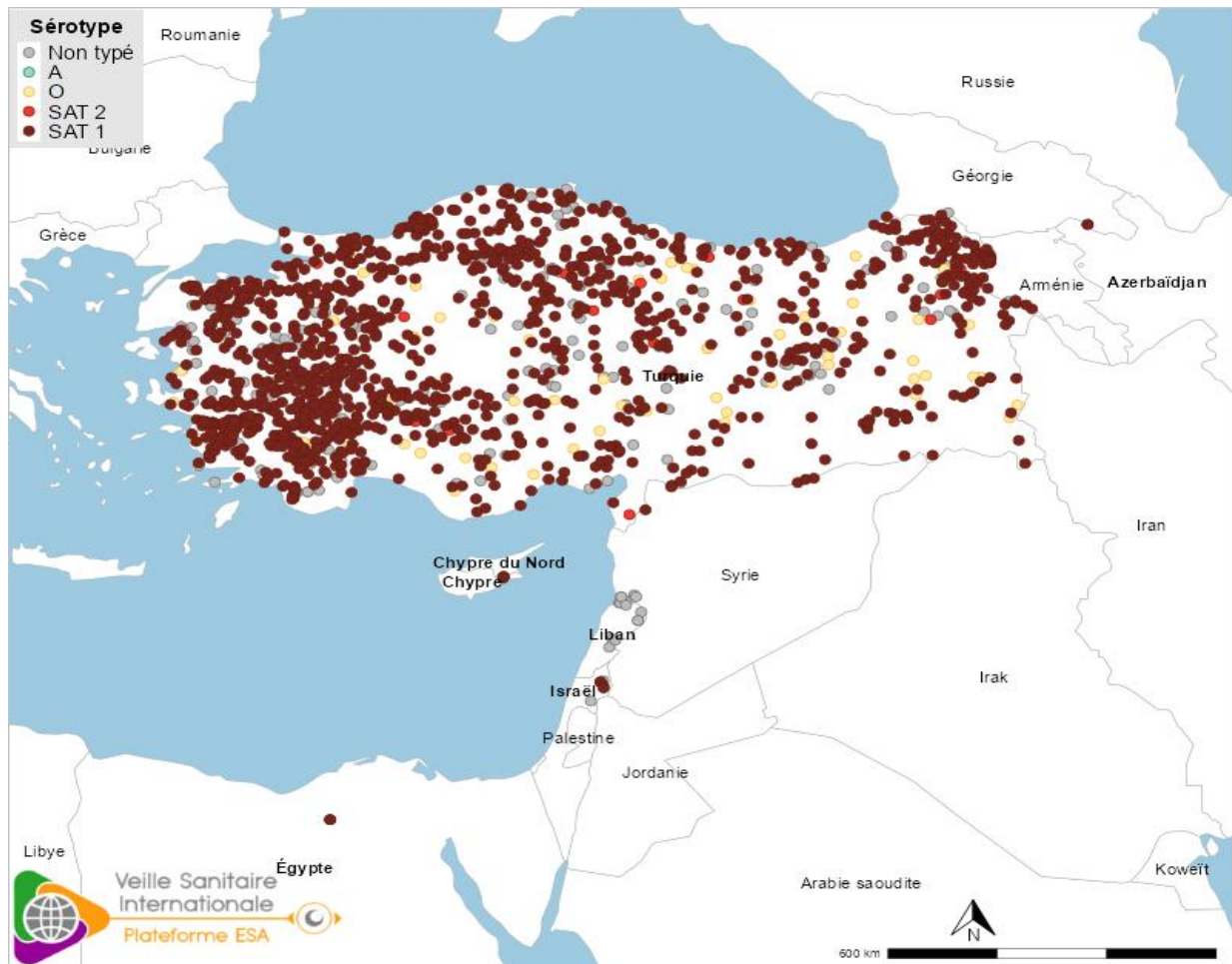


Figure. Localisation des foyers de fièvre aphteuse au Proche-Orient depuis le 01/01/2025 (sources : Commission européenne ADIS le 02/03/2026 et WAHIS-OMSA le 24/02/2026).

Pour en savoir plus

- Guide pratique de diagnostic et de gestion des épizooties : fièvre aphteuse ([lien de téléchargement](#))
- EuFMD ([lien](#))
- Organisation Mondiale de la Santé Animale (OMSA) - page fièvre aphteuse ([lien](#))
- Note de situation « Foyers de fièvre aphteuse en Afrique du Nord » (point au 08/02/2024) ([lien](#))

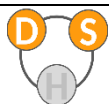


Fièvre catarrhale ovine : évolution des foyers en Irlande.

Le suivi de situation de FCO en 2025 est disponible dans la [note VSI du 15/12/2025](#).

Irlande

Un premier foyer de FCO de sérotype 3 a été détecté le 22/01/2026 en Irlande à Wexford, dans un élevage de bovins. Aucun signe clinique n'a été constaté (source : [WAHIS event 7222](#)). Le pays perd son statut indemne. Sur l'île, un premier foyer avait été détecté en Irlande du Nord en novembre 2025 (source : [autorités sanitaire nord-irlandaises](#) le 01/12/2025). De nouveaux foyers auraient été détectés, soit un total de cinq foyers dans le comté de Wexford (source : [media Agriland](#), [Dail](#) le 17/02/2026).



Maladie hémorragique épizootique en Europe : pas de nouvelle déclaration

Les dates par pays de fin de la période d'inactivité vectorielle sont notifiées dans le document « Bluetongue Seasonally Vector free periods 2024 – 2025 » mis à jour le 15/05/2025 (source : [UE le 15/05/2025](#)). Les paragraphes ci-dessous reprennent les éléments notoires en France.

France

Les informations sur l'émergence de la MHE en France sont disponibles dans la note [Emergence de la MHE en France](#).

Pour la saison 2025-2026 débutant le 01/06/2025, un dernier foyer a été déclaré en semaine 50 en 2025 dans la Sarthe portant à cinq le nombre total de déclarations pour cette saison au 19/02/2026 (source : [DGAL](#) le 19/02/2026).

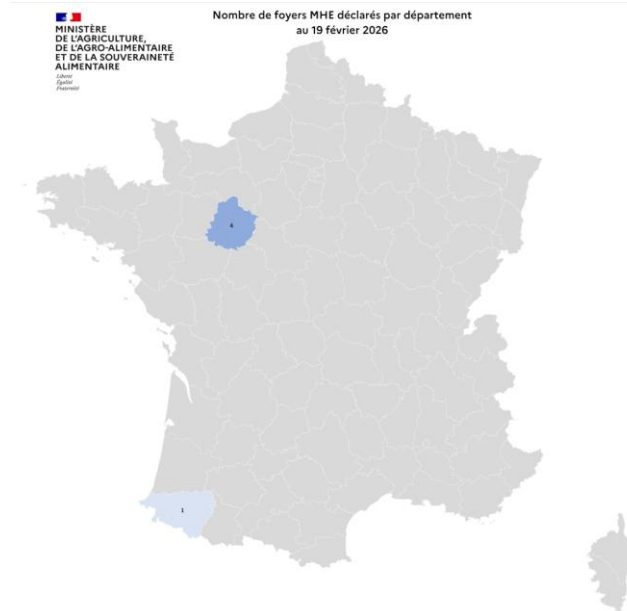


Figure. Répartition des foyers par département de MHE pour la saison 2025-2026 en date du 19/02/2026 (source : [DGAL](#) le 19/02/2026). Début de saison le 01/06/2025.

Europe

L'historique et les détails par pays sont disponibles dans la [fiche MHE du BHVSI du 26/11/2024](#). En 2024, la MHE avait été détectée en Espagne où elles se sont poursuivies jusqu'en décembre 2024 (source : [MAPA](#) le 18/12/2024) ; ainsi qu'au **Portugal** (dernier foyer le 18/10/2024). En 2023, des foyers avaient été détectés également en **Italie** (dernier foyer le 18/12/2023).



Rage classique en Europe et en Turquie : trois foyers en Roumanie et trois foyers et cas en Moldavie.

Ce paragraphe traite les détections de cas et foyers de rage depuis le 01/07/2025.

Section rédigée en collaboration avec le LNR rage¹.

Nota bene :

Seuls les cas de rage classique (rabies virus - RABV), à déclaration obligatoire auprès de la Commission européenne, sont traités dans le BHVSI-SA. La rage des chauves-souris, chaque année dans de nombreux pays, n'est donc ni traitée ni représentée sur la carte. Sauf mention spécifique, les cas de franchissement de barrière d'espèce (virus rabiques de chauves-souris, comme par exemple EBLV (European bat lyssavirus) ou WCBV (West caucasian bat lyssavirus), détectés exceptionnellement sur mammifères non-volants) ne sont pas traités non plus dans ce bulletin.

- **Allemagne** : un cas a été détecté le 24/01/2026 chez un chien importé illégalement d'un pays hors-UE (source : Commission européenne ADIS le 09/02/2026).
- **Hongrie** : un deuxième cas en 2025 a été détecté le 03/11/2025 chez un renard roux dans une zone frontalière avec la Roumanie où des foyers ont déjà été détectés en Roumanie en 2025 et précédemment en Hongrie (sources : Commission européenne ADIS le 10/11/2025, Figure 2).

¹ Anses laboratoire de Nancy dont LNR rage : Emmanuelle Robardet, Florence Cliquet, Alexandre Servat et Céline Richomme.

- **Moldavie** : deux nouveaux foyers (bovin n=1 et canin n=1) ont été détectés les 19 et 22/02/2026, ainsi qu'un cas sauvage chez un renard roux détecté le 23/01/2026, portant à douze le total de cas et foyers détectés en 2026. Pour mémoire, en 2025, 56 cas et foyers avaient été déclarés, contre quinze en 2024. Les foyers sont distribués dans l'ensemble du pays (source : Commission européenne ADIS le 16/02/2026).
- **Norvège** : un deuxième cas en 2025 a été détecté chez un renard arctique au Svalbard (archipel de l'océan Arctique) le 30/10/2025 (source : Commission européenne ADIS le 10/11/2025). La rage n'avait pas été détectée chez les animaux en Norvège continentale depuis une détection sporadique au Svalbard en 2018. À cette époque, la maladie avait été détectée chez quatre renards arctiques et un renne de l'archipel (source : [Institut vétérinaire de Norvège le 09/05/2025](#)).
- **Pologne** : un cas sauvage, chez un renard roux, a été détecté le 14/10/2025 portant à quinze le nombre total de cas et foyers détectés en 2025 (source : Commission européenne ADIS le 27/10/2025). Pour mémoire le nombre total de cas et foyers détectés en 2024 était de 43 (source : Commission européenne ADIS le 27/01/2025).
- **Roumanie** : un nouveau cas bovin et deux nouveaux cas chez des porcs ont été détectés entre le 12/12/2025 et le 20/02/2026, portant à 19 le nombre total de détections en 2026 (source : Commission européenne ADIS le 23/02/2026). Pour mémoire, le nombre total de cas détectés en 2025 était de 92 et en 2024 de 26 (source : Commission Européenne ADIS le 02/03/2026).
- **Slovaquie** : un nouveau cas a été détecté le 31/01/2025 concernant un renard (source : Commission européenne ADIS le 10/02/2025). A ce jour, c'est le seul cas enregistré en 2025, il est localisé dans le comté de Kosicky, dans la ville de Michalovce. Pour mémoire, un cas concernant un renard avait été détecté le 02/12/2024 ; il s'agissait de l'unique cas de 2024, enregistré au même endroit que le renard diagnostiqué positif en 2025.

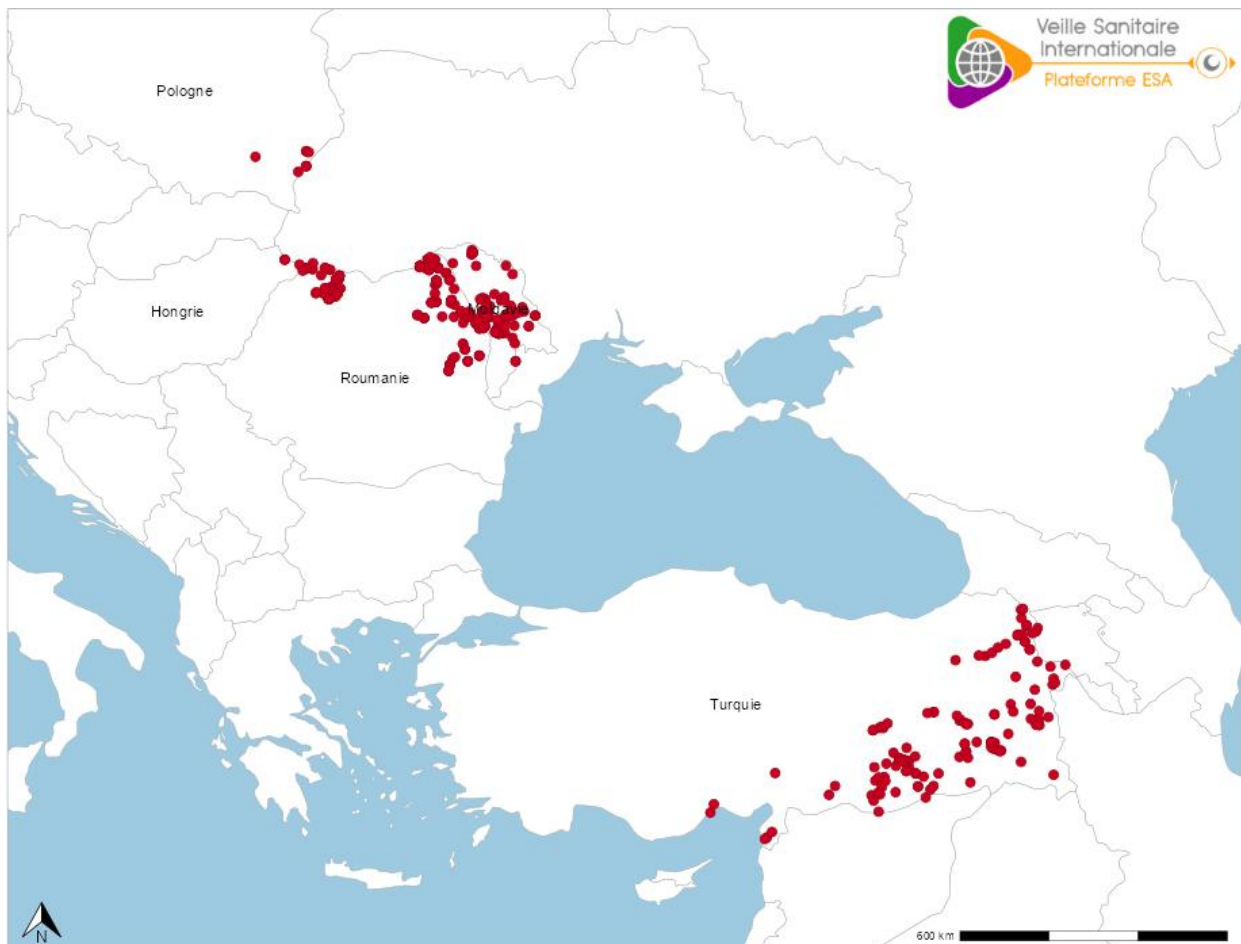


Figure 1. Localisation des foyers domestiques et cas sauvages de rage du 01/07/2025 au 01/03/2026 en Europe (hors Norvège) et en Turquie (source : Commission européenne ADIS le 02/03/2026). Les foyers liés à des animaux importés ne figurent pas sur la carte.

Est de l'Europe : les données mises à disposition par la Commission européenne, l'OMSA et l'OMS-Europe ([tableau de bord OMS](#)) montrent que dans les pays situés à l'est des frontières de l'UE, la rage est enzootique

(Figure 2). En Turquie, 144 cas ou foyers ont été détectés en 2024 (source : Commission européenne ADIS le 14/07/2025).

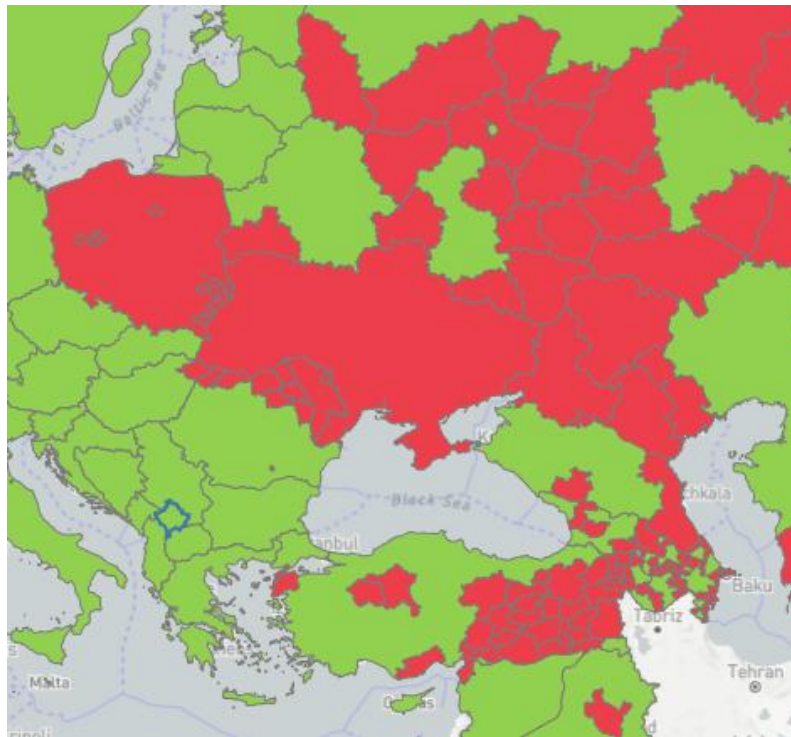


Figure 2 : situation de la rage dans les pays et leur régions administratives à l'est de l'Europe, d'après les rapports annuels de l'OMSA (2024-2025) (source : OMSA consulté le 10/02/2026)

INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGENE

[Renvoi vers fiche IAHP](#)

Tableau. Nombre de déclarations d'IAHP chez les espèces de l'avifaune sauvage les plus représentées (n≥5) en Europe depuis le 01/08/2025. ATTENTION : plusieurs cas impliquant éventuellement des individus d'espèces différentes peuvent figurer dans une même déclaration ; dans ce cas, la déclaration est comptabilisée plusieurs fois dans ce tableau (une fois pour chaque espèce touchée). En revanche, le nombre de déclarations ne reflète pas le nombre de spécimens pour chaque espèce (Source : Commission européenne ADIS, APHA (Royaume-Uni) le 02/03/2026 et WAHIS-OMSA le 24/02/2026).

Espèce	Nom latin (nomenclature OMSA)	Nombre de déclaration-espèce
Anatidae (non identifiée)	<i>Anserinae (unidentified)</i>	1 165
Gruidae (non identifiée)	<i>Gruidae (incognita)</i>	1 093
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	644
Oie cendrée	<i>Anser anser</i>	362
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	277
Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>	236
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	191
Accipitridae (non identifiée)	<i>Accipitridae (incognita)</i>	178
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	168
Bernache nonnette	<i>Branta leucopsis</i>	129
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	117
Cygne chanteur	<i>Cygnus cygnus</i>	113
Laridae (non identifiée)	<i>Laridae (incognita)</i>	98
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	96
Cygnus (non identifiée)	<i>Cygnus (incognita)</i>	55
Mouette Rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	50
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	48
Goéland leucopnée	<i>Larus michahellis</i>	48
Oie à bec court	<i>Anser brachyrhynchus</i>	46
Canard siffleur	<i>Anas penelope</i>	37
Oie rieuse	<i>Anser albifrons</i>	30
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	29
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	28
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	25
Oie des moissons	<i>Anser fabalis</i>	25
Anatidae (non identifiée)	<i>Anatidae (incognita)</i>	24
Faisan commun	<i>Phasianus colchicus</i>	24
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	20
Canard chipeau	<i>Anas strepera</i>	17
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	17
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	17
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	17
Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	17
Goéland cendré	<i>Larus canus</i>	16
Goéland marin	<i>Larus marinus</i>	14
Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i>	13
Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>	13
Autour des Palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	13

Phalacrocoracidae (non identifiée)	<i>Phalacrocoracidae (incognita)</i>	12
Ouette d'Égypte	<i>Alopochen aegyptiaca</i>	12
Ardeidae (non identifiée)	<i>Ardeidae (incognita)</i>	11
Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>	10
Canard musqué	<i>Cairina moschata</i>	9
Garrot à Oeil d'or	<i>Bucephala clangula</i>	9
Scolopacidae (non identifiée)	<i>Scolopacidae (incognita)</i>	9
Strigidae (non identifiée)	<i>Strigidae (incognita)</i>	8
Ciconiidae (non identifiée)	<i>Ciconiidae (incognita)</i>	7
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	7
Fou de Bassan	<i>Morus bassanus</i>	7
Grande aigrette	<i>Ardea alba</i>	7
Bécasseau sanderling	<i>Calidris alba</i>	6
Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>	5
Pigeon biset	<i>Columba livia</i>	5
Corvidae (non identifiée)	<i>Corvidae (incognita)</i>	5
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	5
Sulidae (non identifiée)	<i>Sulidae (incognita)</i>	5
Phasianidae (non identifiée)	<i>Phasianidae (incognita)</i>	5
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>	5
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	5
Canard pilet	<i>Anas acuta</i>	4
Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>	4
Grand Harle	<i>Mergus merganser</i>	4
Columbidae (non identifiée)	<i>Columbidae (incognita)</i>	4
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	4
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	4
Goéland leucophaea	<i>Larus cachinnans</i>	4
Podicipedidae (non identifiée)	<i>Podicipedidae (incognita)</i>	4
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	4
Guillemot marmette	<i>Uria aalge</i>	4
Petit Pingouin	<i>Alca torda</i>	4
Falconidae (non identifiée)	<i>Falconidae (incognita)</i>	4
Pygargue à queue blanche	<i>Haliaeetus albicilla</i>	4
Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>	3
Eider à duvet	<i>Somateria mollissima</i>	3
Harelde boréale	<i>Clangula hyemalis</i>	3
Corneille mantelée	<i>Corvus cornix</i>	3
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	3
Rallidae (non identifiée)	<i>Rallidae (incognita)</i>	3
Fulmar boréal	<i>Fulmarus glacialis</i>	3
Paon bleu	<i>Pavo cristatus</i>	3
Mouette tridactyle	<i>Rissa tridactyla</i>	3
Héron garde-boeufs	<i>Bubulcus ibis</i>	3
Bernache cravant	<i>Branta bernicla</i>	3
Oie cygnoïde	<i>Anser cygnoides</i>	3
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	3
Faucon gerfaut	<i>Falco rusticolus</i>	3
Vautour fauve	<i>Gyps fulvus</i>	3
Canard carolin	<i>Aix sponsa</i>	2
Nette rousse	<i>Netta rufina</i>	2
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	2
Grand Corbeau	<i>Corvus corax</i>	2
Mouette mélanocéphale	<i>Ichthyophaga melanocephalus</i>	2

Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	2
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	2
Spatule blanche	<i>Platalea leucorodia</i>	2
Charadriidae (non identifiée)	<i>Charadriidae (incognita)</i>	2
Oie à tête barrée	<i>Anser indicus</i>	2
Passeridae (non identifiée)	<i>Passeridae (incognita)</i>	2
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	2
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	2
Macareux moine	<i>Fratercula arctica</i>	2
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	2
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	2
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	2
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	2
Fuligule milouinan	<i>Aythya marila</i>	1
Harle huppé	<i>Mergus serrator</i>	1
Marmaronette marbrée	<i>Marmaronetta angustirostris</i>	1
Pigeon des Andaman	<i>Columba palumboides</i>	1
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	1
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	1
Cygne de Bewick	<i>Cygnus columbianus</i>	1
Cygne noir	<i>Cygnus atratus</i>	1
Flamant rose	<i>Phoenicopterus roseus</i>	1
Flamant rose	<i>Phoenicopterus ruber</i>	1
Goéland bourgmestre	<i>Larus hyperboreus</i>	1
Grand Labbe	<i>Stercorarius skua</i>	1
Labbe parasite	<i>Stercorarius parasiticus</i>	1
Mouette pygmée	<i>Hydrocoloeus minutus</i>	1
Ibis falcinelle	<i>Plegadis falcinellus</i>	1
Avocette élégante	<i>Recurvirostra avosetta</i>	1
Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i>	1
Courlis corlieu	<i>Numenius phaeopus</i>	1
Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>	1
Tournepierre à collier	<i>Arenaria interpres</i>	1
Oie des neiges	<i>Anser caerulescens</i>	1
Oie naine	<i>Anser erythropus</i>	1
Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>	1
Grive à joues grises	<i>Catharus minimus</i>	1
Motacillidae (non identifiée)	<i>Motacillidae (incognita)</i>	1
Sylviidae (non identifiée)	<i>Sylviidae (incognita)</i>	1
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	1
Guillemot à miroir	<i>Cephus grylle</i>	1
Plongeon arctique	<i>Gavia arctica</i>	1
Pélican blanc	<i>Pelecanus onocrotalus</i>	1
Aigle botté	<i>Hieraaetus pennatus</i>	1
Aigle criard	<i>Aquila clanga</i>	1
Autour huppé	<i>Accipiter trivirgatus</i>	1
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	1

Les textes en gris clair reprennent des textes de la(des) semaine(s) précédente(s).

+	Nouvelle fiche		Fiche actualisée		
Situation épidémiologique					
	Pas ou peu d'évolution significative de la situation épidémiologique		Situation épidémiologique en évolution : défavorable		Situation épidémiologique préoccupante
			Situation épidémiologique à surveiller		
			Situation épidémiologique en évolution : favorable		
Risque pour les compartiments					
		D	Animaux Domestiques (Arrêté du 11 août 2006 fixant la liste des espèces, races ou variétés d'animaux domestiques) ou Détenus , dont la faune sauvage captive		
		S	Animaux Sauvages libres		
		H	Humain		
Plusieurs combinaisons possibles, exemple :		Coloration orange		Le compartiment est réceptif et/ou sensible à l'agent pathogène	
		Coloration grise		Le compartiment n'est ni sensible ni réceptif à l'agent pathogène	

Réceptivité (à l'infection ou l'infestation par un agent pathogène) : capacité d'une espèce animale à héberger l'agent pathogène, sans forcément développer de signes cliniques.

Sensibilité (à l'infection ou l'infestation par un agent pathogène) : capacité d'une espèce animale à exprimer des signes cliniques et/ou des lésions dues à un agent pathogène.

Les différentes sources de données utilisées pour les activités de Veille Sanitaire Internationale (VSI) et les modalités d'élaboration du bulletin hebdomadaire de veille sanitaire internationale en santé animale (BHVSI-SA) sont détaillées via le bouton ci-contre :

Sources de données pour la VSI

World Organisation for Animal Health (WOAH) (2022). Retrieved on 10/10/2022. Data extracted by ESA platform. Reproduced with permission. WOAH bears no responsibility for the integrity or accuracy of the data contained herein, but not limited to, any deletion, manipulation, or reformatting of data that may have occurred beyond its control.

Les archives de BHVSI-SA sont disponibles ci-contre :

BHVSI-SA

Les dernières semaines sont à interpréter avec précaution, compte tenu des délais entre suspicion/détection, confirmation et notification.

Ce bulletin n'engage que son comité de rédaction et non les organismes membres de la Plateforme.

Pour le comité de rédaction de la Plateforme ESA (par ordre alphabétique) :

François Boucher, Julien Cauchard, Céline Dupuy, Carole Forfait, Guillaume Gerbier, Laura Goddard, Sandra Karl, Laure Mathews-Martin, Sophie Molia, Eric Niqueux, Jennifer Pradel, Carole Sala, Carlène Trévenec.

Pour toutes questions : plateforme-esa@anses.fr.

Ce document créé dans le cadre de la Plateforme d'Epidémiosurveillance en Santé Animale (ESA) peut être utilisé et diffusé pour tout ou partie par tout média à condition de ne pas apporter de modification au contenu et de citer la source comme suit "© <https://www.plateforme-esa.fr/>"

Abonnez-vous